



Agence canadienne de développement international

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/27-1999

ISBN 0-660-61039-6



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

**Agence canadienne de
développement international**

Rapport sur le rendement 1999

Pour la période
se terminant
le 31 mars 1999

Ministre de la Coopération internationale

Table des matières

Liste des figures et des tableaux	i
Acronymes et abréviations	ii
Section I - Message de la Ministre	iii
Résumé	v
Tableau des principaux engagements en matière de résultats	viii
Section II - Aperçu du ministère	1
Mission et priorités stratégiques	1
Le contexte opérationnel	2
Avantages pour les Canadiens	6
Structure du ministère	6
Section III - Réalisations du ministère	11
Réalisations en matière de rendement de l'Agence dans son ensemble	11
Secteur d'activités : Réalisations en matière de rendement	20
• Programmes géographiques	21
• Pays en transition	35
• Programmes multilatéraux	39
• Partenariat canadien	47
• Politiques	51
• Communications	55
• Services généraux	59
Principaux examens	63
Section IV - Rapports consolidés	64
Développement durable	64
État de préparation à l'an 2000	64
Section V - Rendement financier	66
Aperçu du rendement financier	66
Tableaux financiers récapitulatifs	67
• Sommaire des crédits approuvés	67
• Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles en 1998-1999	68
• Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	69
• Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités en 1998-1999	70
• Recettes non disponibles	71
• Paiements législatifs	71
• Paiements de transfert par classement de subventions et contributions	72
• Paiements de transfert par secteur d'activités	75
• Dépenses en capital par secteur d'activités	75
• Prêts, investissements et avances	75
• Passif éventuel	76
Section VI - Autres renseignements	77
Sites Web et personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements	77
Lois appliquées	78
Autres renseignements	78
Institutions financières internationales (IFI) et instruments connexes	78
Index	83

Liste des figures et des tableaux

Figure 1 : Dépenses de programme au titre des priorités de l'APD en 1998-1999	11
Figure 2 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Besoins humains au fondamentaux	11
Figure 3 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Égalité entre les sexes	13
Figure 4 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Services d'infrastructure	15
Figure 5 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Droits de la personne, démocratie, bon gouvernement	16
Figure 6 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Développement du secteur privé	17
Figure 7 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Environnement	18
Figure 8 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Afrique et Moyen-Orient	22
Figure 9 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Asie	24
Figure 10 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Amériques	26
Figure 11 : Dépenses de programme en 1998-1999 – Europe centrale et de l'Est	36
Figure 12 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Programmes multilatéraux ...	39
Figure 13 : Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Partenariat canadien	47
Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés	67
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles en 1998-1999	68
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	69
Tableau 4 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités en 1998-1999	70
Tableau 5 : Recettes non disponibles	71
Tableau 6 : Paiements législatifs	71
Tableau 7a : Paiements de transfert par classement de subventions et contributions	72
Tableau 7b : Paiements de transfert par secteur d'activités	75
Tableau 8 : Dépenses en capital par secteur d'activités	75
Tableau 9 : Prêts, investissements et avances	75
Tableau 10 : Passif éventuel	76
Tableau 11 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1999	79
Tableau 12 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1999	80

Acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
AHI	Assistance humanitaire internationale
BHF	Besoins humains fondamentaux
CAD	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
CIDPDD	.	Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
DGAMO	.	Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
DGPC	...	Direction générale du partenariat canadien
DPDBG	..	Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement
EAI	Enveloppe de l'aide internationale
ECE	Europe centrale et de l'Est
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	..	Fonds des Nations Unies pour la population
IFI	Institution financière internationale
MAECI	..	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
OCDE	...	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	...	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAM	Programme alimentaire mondial
PCI	Programme de coopération industrielle
PID	Programme d'information sur le développement
PNB	Produit national brut
PNUD	...	Programme des Nations Unies pour le développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SGTI	Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
TPSGC	..	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Section I - Message de la Ministre



Maria Minna

Ministre de la Coopération internationale

En tant que ministre de la Coopération internationale du Canada, je suis heureuse de présenter ce rapport sur le rendement, qui décrit les réalisations du programme canadien de coopération internationale, ainsi que ses retombées sur les populations dans le monde.

Parmi ces retombées, on note des progrès notamment à l'égard des domaines suivants : l'accès aux services essentiels comme les soins de santé primaires, l'éducation, la planification familiale, la nourriture et le logement; la participation des femmes, à part égale, au développement de leurs collectivités; les infrastructures telles que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les routes; le respect des droits de la personne, dont les droits de l'enfant, ainsi que des principes et des institutions démocratiques; le développement du secteur privé; la protection de l'environnement.

Bien que ces progrès soient attribuables en grande partie aux efforts et aux ressources des pays en développement mêmes, la contribution du Canada a eu une réelle incidence — et nous devrions en être fiers.

Les programmes que finance l'ACDI mettent à contribution des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions du pays et de tous les secteurs de la société, y compris des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement, le secteur privé, le gouvernement et des particuliers. Leur collaboration est essentielle à la prestation d'une aide appropriée et efficace aux pays en développement et aux pays de l'Europe centrale et de l'Est qui effectuent la transition vers une économie de marché.

Le développement international touchent tous les Canadiens. Les événements qui surviennent ailleurs dans le monde influent de plus en plus sur le bien-être, sur l'économie et sur le tissu de la société canadienne. Pour préserver la qualité de vie au Canada, il importe d'aider à résoudre les problèmes dans le reste du monde. Autrement dit, la coopération internationale est très importante, car elle permet de bâtir un monde meilleur, tant pour les Canadiens que pour les autres populations du monde.

Maria Minna
Ministre de la Coopération internationale

Résumé

La coopération internationale est un instrument primordial pour le Canada, car elle permet de collaborer avec les autres pays et institutions pour tenir compte des transformations qui surviennent à l'échelle de la planète. L'ACDI est l'organisme dont relève principalement l'administration du programme canadien d'aide publique au développement (APD). Le programme vise à « soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. » L'ACDI a aussi pour mandat d'exécuter des programmes et des projets qui appuient « le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est en établissant des partenariats mutuellement avantageux. »

Au moment où le Canada et le monde s'engagent dans un nouveau millénaire, l'ACDI doit continuer à remplir sa mission dans un contexte d'interdépendance et de complexité croissantes. La mondialisation a rendu certains pays plus riches et plus prospères, mais dans d'autres pays, elle a accentué la marginalisation et aggravé la pauvreté. Pour l'ACDI et pour les Canadiens, elle représente donc à la fois une difficulté à surmonter et une chance à saisir. Les Canadiens abordent le développement dans une perspective hautement humanitaire. Aussi, comme le Canada a une économie axée sur l'exportation et qui dépend de la prospérité mondiale, il a tout intérêt à collaborer avec les pays en développement et à édifier de solides institutions gouvernementales de gestion des affaires mondiales, de même qu'un système efficace fondé sur des règles.

Comme l'ensemble de la communauté internationale, le Canada doit faire face aux problèmes de la pauvreté et des inégalités mondiales, de la croissance de la population, des changements climatiques, de la diminution de la couche d'ozone, des pénuries d'eau chroniques, des inégalités hommes-femmes, de la mortalité infantile, de la malnutrition persistante et des menaces de pandémie comme celle du VIH et du sida. Par ailleurs, les efforts des pays en développement combinés aux programmes de coopération internationale ont déjà produit des résultats très positifs, comme l'augmentation spectaculaire de l'espérance de vie, les progrès de l'alphabétisation et les victoires importantes contre certaines maladies d'enfance comme la variole et la poliomyélite. Les pays en développement des trois régions géographiques, ainsi que leurs partenaires pour le développement, font des choix différents face aux défis du développement qui varient d'un pays à l'autre. Les pays d'Afrique et du Moyen-Orient doivent chercher à résoudre les problèmes que posent les conflits et leur faible participation à l'économie mondiale par un nouveau leadership et de nouvelles méthodes d'action. L'Asie, quant à elle, doit s'efforcer de lutter contre la pauvreté, de renforcer les systèmes de gouvernement, de protéger et de conserver l'environnement et d'édifier la paix et la sécurité. La région des Amériques poursuit sa croissance dans l'équité, en même temps qu'elle doit faire face à une série de graves catastrophes naturelles.

Au niveau international, on s'entend de plus en plus sur le fait que, pour relever ces défis et pour atteindre les objectifs du développement, il faut adopter une démarche de collaboration entre pays donateurs et pays bénéficiaires, ces derniers assumant en fin de compte la responsabilité des résultats. C'est ce que vise essentiellement la nouvelle initiative de la Banque mondiale consistant à créer des cadres de développement intégré adaptés individuellement aux pays en développement visés. Le

Canada et les autres pays développés peuvent apporter une importante contribution à ces efforts. D'autres institutions comme les Nations Unies et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE peuvent également jouer un rôle.

Outre ces partenariats externes, l'ACDI a poursuivi un certain nombre d'initiatives destinées à renforcer ses processus internes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'exécution de ses programmes. Qu'il suffise de mentionner les nouveaux systèmes de gestion de l'information, les processus d'examen interne (par exemple, pour les projets et les programmes ayant trait aux besoins humains fondamentaux) ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'orientations de politique à l'échelle de l'Agence.

Le présent rapport, encore une fois, fait état des résultats obtenus à l'égard des six volets prioritaires du programme d'APD de l'Agence, lesquels volets sont précisés dans l'énoncé du gouvernement en matière de politique étrangère, intitulé *Le Canada dans le monde*, et des résultats à l'égard d'autres activités :

- besoins humains fondamentaux : 39,6 p. 100 du total des dépenses de programme au titre de l'APD;
- égalité entre les sexes : outre le fait que 4,7 p. 100 des sommes sont allouées aux programmes qui lui sont directement liés, cette priorité est de plus en plus prise en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'ensemble des programmes et des projets de l'ACDI;
- services d'infrastructure : 13,9 p. 100;
- droits de la personne, démocratie et bon gouvernement : 13,4 p. 100;
- développement du secteur privé : 11,8 p. 100;
- environnement : représente 7,5 p. 100 des dépenses de programme au titre de l'APD et, à l'instar de l'égalité entre les sexes, constitue un thème de portée générale à l'ACDI;
- autres activités non liées aux volets prioritaires susmentionnés : 9,1 p. 100.

Les résultats obtenus par l'ACDI et ses partenaires à l'égard de ces six priorités prennent plusieurs formes. L'incidence du VIH se stabilise au Sénégal, et régresse en Ouganda. On note une réduction de la violence familiale contre les femmes, conséquence de l'autonomie accrue que confère aux femmes leur participation à des activités rémunératrices. Des réformes sont entreprises dans le secteur de l'électricité en Amérique centrale, dans le secteur ferroviaire au Bangladesh, et dans le secteur pétrolier en Afrique de l'Ouest. Les institutions financières internationales s'engagent maintenant davantage en matière de politique de lutte contre la corruption, plusieurs gouvernements sont davantage en mesure de procéder à une vérification intégrée de leurs activités, et des formules créatrices d'édification de la paix sont mises en application dans des sociétés auparavant déchirées par la guerre. Il semble bien aussi que la crise qui a frappé l'Asie en particulier est maintenant sous contrôle. Dans plusieurs pays d'Afrique, la population est maintenant plus sensibilisée aux questions environnementales.

La plupart des décaissements du programme visant Europe centrale et de l'Est ont été consacrés à des activités non visées par l'APD. Ce programme vise les objectifs suivants : faciliter la transition vers une économie de marché; encourager une saine gestion des affaires publiques, le développement de la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes internationales;

resserrer les liens du Canada avec la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissements; accroître la sécurité nucléaire et soutenir les programmes internationaux visant à réduire les menaces à la sécurité internationale et à celle du Canada. Parmi les réalisations de l'ACDI et de ses partenaires, en Europe centrale et de l'Est, on peut mentionner les suivantes : des propriétaires et des directeurs d'exploitations agricoles en Roumanie ont reçu une formation, une somme de 4,2 millions de dollars en aide humanitaire a été versée au Kosovo, et des réparations ont été effectuées à des réacteurs nucléaires à Tchernobyl.

Le présent rapport présente un aperçu des résultats obtenus respectivement au titre des secteurs d'activités de programme – Programmes géographiques, Programmes multilatéraux, Partenariat canadien, programmes visant l'Europe centrale et de l'Est –, et dans les secteurs d'activités hors programmes. Il présente en outre un aperçu du contexte dans lequel ces résultats ont été obtenus. Il comporte aussi des renseignements sur certains facteurs qui avaient pour effet de restreindre la portée des programmes et des projets de l'ACDI, et un compte rendu des leçons tirées ou des correctifs appliqués par l'Agence.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats¹

Priorité	Résultats escomptés de l'Agence	Réalisation signalée à la (aux) :
Besoins humains fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> w Amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation, au logement, à l'alimentation, à la nutrition, à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau potable. w Renforcement des capacités institutionnelles locales en matière de développement humain durable. w Renforcement de la capacité des groupes vulnérables d'accroître leurs activités de production afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux. w Secours d'urgence adéquats, opportuns et efficaces. w Renforcement des capacités locales d'atténuer les effets des catastrophes. 	<ul style="list-style-type: none"> w pages 12, 13, 27-28, 41-43, 48 w pages 12, 49 w pages 12, 28, 49 w pages 12, 43 w page 12
Intégration de la femme au développement et égalité entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> w Accroissement de la participation des femmes, à part égale, aux décisions touchant le développement durable de leurs collectivités. w Promotion des pleins droits des femmes et des filles. w Réduction des inégalités entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources et des retombées des initiatives de développement, et à l'accès à celles-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> w pages 14, 29 w pages 14, 29, 43 w pages 14, 30, 43
Services d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> w Renforcement de la capacité des institutions de gérer les réformes et de garantir une répartition équitable et efficace des services. w Accroissement de l'accès des pauvres, les femmes en particulier, aux services d'infrastructure. w Renforcement de la capacité de fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> w pages 15, 30 w pages 15, 30 w page 15
Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> w Promotion du processus décisionnel démocratique par l'accroissement de la participation du public et le renforcement des institutions démocratiques. w Accroissement de l'efficacité et de la transparence de l'exercice du pouvoir. w Renforcement des capacités des organismes voués à la protection et à la défense des droits de la personne. w Amélioration des systèmes juridiques et judiciaires pour favoriser l'affirmation de la primauté du droit. w Renforcement de la capacité de la société civile d'intervenir à l'égard des questions liées au respect des droits et de renforcer la sécurité des personnes. w Renforcement de la volonté des dirigeants de respecter les droits de la personne et de gouverner de façon démocratique et efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> w pages 16, 30-31 w pages 31, 49 w pages 16, 31, 43-44, 49-50 w pages 31, 44
Développement du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> w Création de milieux propices au développement du secteur privé, dont des marchés intérieurs plus concurrentiels et de meilleurs liens avec l'économie mondiale. w Renforcement des capacités du secteur privé et des institutions connexes, par la promotion du développement du microfinancement, des microentreprises, et des petites et moyennes entreprises. w Renforcement des liens stratégiques entre les entreprises du Canada et celles des pays en développement, liens qui soient fondés sur la demande et qui ont des retombées sociales marquées. 	<ul style="list-style-type: none"> w pages 44-45 w pages 31-32

¹ Un tableau des Engagements principaux en matière de résultats figure dans le *Rapport sur les plans et les priorités* que l'ACDI soumet au Parlement, et dans le *Rapport sur le rendement* de l'Agence. Le tableau est mis à jour chaque année de manière à rendre compte de toutes les modifications apportées aux priorités des programmes. Le présent tableau correspond à celui qui figure dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 1999-2000 que l'ACDI a présenté au Parlement. Les projets en cours ont été élaborés de manière à ce qu'ils correspondent aux tableaux produits antérieurement; dans les cas où des modifications ont depuis été apportées aux tableaux, il se peut que certains projets ne fassent pas nécessairement ressortir ces engagements les plus récents en matière de résultats.

Priorité	Résultats escomptés de l'Agence	Réalisation signalée à la (aux) :
Environnement	<p>w Protection des écosystèmes contre la dégradation et la destruction, et utilisation durable des ressources naturelles.</p> <p>w Lutte contre les polluants et les déchets.</p> <p>w Réduction, au minimum, des risques que posent les polluants pour la santé, le climat et l'environnement.</p> <p>w Développement des capacités des personnes, des groupes, des organismes et des institutions d'examiner les enjeux locaux et environnementaux, et de participer à la résolution des problèmes environnementaux mondiaux.</p> <p>w Utilisation des stratégies et des profils environnementaux, et des évaluations des incidences environnementales pour intégrer pleinement les considérations d'ordre écologique dans les programmes, les projets et les activités de coopération pour le développement.</p>	<p>w pages 18, 19, 45</p> <p>w page 45</p> <p>w page 19</p> <p>w pages 19, 32-33, 45</p> <p>w page 64</p>
Pays en transition	<p>w Modification des cadres législatif et réglementaire afin d'appuyer l'économie de marché.</p> <p>w Accroissement des capacités des organismes de promouvoir la participation et l'efficacité.</p> <p>w Attestation de retombées commerciales tangibles pour le Canada.</p> <p>w Réduction des risques liés aux centrales nucléaires de conception soviétique.</p> <p>w Apaisement de la souffrance dans les situations d'urgence.</p>	<p>w page 36</p> <p>w page 36-37</p> <p>w page 37-38</p> <p>w page 37</p>

Section II - Aperçu du ministère

Mission et priorités stratégiques

Mission

L'Énoncé de la politique étrangère du gouvernement, publié en février 1995, définit la mission ou finalité du programme canadien d'APD comme suit :

L'objectif de l'APD canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère.

L'ACDI est l'organisme gouvernemental dont relève principalement l'administration du programme canadien d'APD. Dans le contexte de la mission de ce programme, l'Agence a élaboré une politique sur la réduction de la pauvreté, laquelle engage l'ACDI à faire de la pauvreté un élément clé de chacun des six volets prioritaires (énumérés ci-après) du programme d'APD. La politique est appliquée à tous les mécanismes d'exécution du programme d'APD de l'Agence, et englobe les initiatives de l'ACDI qui visent, tant directement qu'indirectement, la pauvreté.

L'ACDI est en outre chargée de la mise en œuvre de programmes destinés aux pays de l'Europe centrale et de l'Est, lesquels programmes traduisent l'énoncé de mission suivant :

appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de

l'Est en établissant des partenariats mutuellement avantageux.

Priorités stratégiques

Pour s'acquitter de son mandat à l'égard du programme d'APD, l'Agence appuie les six volets prioritaires suivants :

- i) **Besoins humains fondamentaux (BHF) :** Afin d'appuyer les efforts dans les domaines suivants : soins de santé primaires, éducation de base, planification familiale, nutrition, eau, hygiène, logement. Le Canada continuera de fournir une aide humanitaire dans les situations d'urgence et consacrera au moins 25 p. 100 de son APD aux besoins humains fondamentaux comme moyen de renforcer l'accent donné à la question de la sécurité de la personne.
- ii) **Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes (IFD) [maintenant désignée par *Égalité entre les sexes*] :** Afin de favoriser la pleine participation des femmes au développement durable de leurs collectivités, à titre de partenaires à part égale.
- iii) **Services d'infrastructure :** Afin d'aider les pays en développement à fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la création de capacités.
- iv) **Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement (DP/D/BG) :** Afin d'accroître le respect des droits de la personne, y compris ceux des enfants, de promouvoir la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques, et de renforcer à la fois la société civile et la sécurité de la personne.
- v) **Développement du secteur privé :** Afin de promouvoir une croissance économique

soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement.

- vi) **Environnement** : Afin d'aider les pays en développement à protéger leur environnement physique et à contribuer à la gestion des enjeux environnementaux à l'échelle régionale et mondiale.

Pays en transition

Vingt pour cent des projets d'aide dans les pays en transition sont admissibles à l'APD. Le programme de l'ACDI à l'intention de ces pays vise les objectifs suivants : **favoriser la transition vers une économie de marché; promouvoir une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes internationales; favoriser les liens entre Canada et la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement; accroître la sûreté nucléaire; appuyer les programmes internationaux afin de réduire les menaces à la sécurité internationale et canadienne.**

Le contexte opérationnel

Le contexte international

Au moment où le Canada se prépare à aborder le nouveau millénaire, le monde devient de plus en plus complexe et les peuples sont de plus en plus interdépendants. La mondialisation, ce mouvement d'intégration des économies et des sociétés engendré par les techniques modernes de communication et la libéralisation des forces du marché, a contribué puissamment à rapprocher les pays et à favoriser le développement durable et la prospérité dans de nombreux pays du monde.

Étant donné ce resserrement des liens entre les différentes parties du monde, le rôle des pays en développement dans la famille des nations prend toujours plus d'importance. Cela signifie que les forces qui vont influencer l'avenir du Canada (et celui de la communauté internationale) s'installent à l'heure actuelle dans les pays en développement.

Pour de nombreux pays en développement, la mondialisation a été un facteur de prospérité et d'enrichissement. Certains de ces pays s'affirment maintenant comme d'importantes puissances industrielles, avec une classe moyenne considérable. Dans le prochain siècle, le Canada aura grand intérêt à intensifier ses relations avec ces pays.

Dans plusieurs pays en développement (en particulier dans l'Afrique subsaharienne) et pour beaucoup de gens dans ces pays (c'est surtout le cas dans les pays en développement, mais aussi dans le monde industrialisé), la mondialisation a contribué à accentuer la marginalisation et à aggraver la pauvreté. Malgré le fait que l'économie de la plupart des pays de la région connaît une croissance marquée, de nombreux pays sont aux prises avec les défis importants qu'engendrent la croissance démographique, la gravité de la pauvreté et les lacunes sérieuses en matière d'éducation de base et de services sociaux. En Amérique latine, la croissance a repris, mais les écarts entre riches et pauvres (les plus importants au monde) pourraient gêner les progrès sociaux et économiques, dans l'avenir, et menacer la stabilité des pays de cette région. Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Asie est la région du monde où les économies croissent le plus rapidement; c'est aussi la région qui renferme la moitié des pauvres de la planète et qui a été l'épicentre de la crise financière qui a récemment secoué plusieurs parties du monde. Les pays de l'Europe centrale et de l'Est, quant à eux, continuent de

progresser de manière inégale dans la réforme de leur économie et de leurs systèmes sociaux, dans un contexte d'incertitude politique et de résultats économiques médiocres.

Les Canadiens se préoccupent du sort de ces pays : ils souhaitent apporter leur aide. Les sondages continuent de révéler que les Canadiens s'intéressent grandement, d'un point de vue humanitaire, au bien-être des personnes qui sont démunies et qui souffrent. Ils croient fermement que le Canada, qui offre l'un des niveaux de vie les plus élevés, est moralement tenu d'aider les personnes qui en ont besoin.

Mais la collaboration avec les pays en développement rejoint fortement aussi les intérêts propres des Canadiens. La prospérité économique du Canada, en tant que pays tributaire des exportations, repose sur la prospérité mondiale, de solides institutions de gestion mondiale et un système de réglementation efficace. Comme en témoigne clairement la crise asiatique, les pays en développement ont un rôle prépondérant à jouer à cet égard. Il est crucial pour le Canada d'aider ces pays à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour contribuer à la gestion et à la réforme d'organisations et de conventions internationales clés.

Aider les pays en développement, c'est investir non seulement dans la prospérité du Canada, mais également dans sa sécurité. Plus encore que la guerre, ce sont désormais la pauvreté, les maladies, la croissance démographique, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, les violations des droits de la personne et la migration forcée des populations qui menacent de plus en plus la sécurité. S'attaquer aux symptômes plutôt qu'aux causes de l'instabilité n'est pas la solution. Il est beaucoup plus rentable et efficace d'investir dans la prévention que de régler les problèmes une fois qu'ils se sont concrétisés.

Le défi du développement

Les Canadiens ont de plus en plus intérêt à travailler à résoudre les problèmes mondiaux. Voici quelques-uns des problèmes urgents auxquels doit maintenant s'attaquer la communauté internationale.

- La pauvreté et les inégalités, dans un monde où plus d'un milliard de personnes vivent avec moins de 1 \$ par jour, le cinquième de la population accaparant 85 p. 100 des revenus mondiaux chez les plus riches, alors que le cinquième chez les plus pauvres ne reçoit que 1,4 p. 100 des revenus.
- La population qui, dans huit ans, aura vraisemblablement augmenté de 700 millions de personnes, dont la plupart sont destinées à vivre dans des villes déjà surpeuplées de pays en développement.
- Les changements climatiques et la diminution de la couche d'ozone : on s'attend à ce que les émissions de gaz à effet de serre augmentent du double entre 1990 et 2010 dans les pays en développement, et ce problème nécessitera une plus grande concertation à l'échelle mondiale entre pays en développement et pays développés.
- Les pénuries d'eau chroniques, qui touchent à l'heure actuelle environ 300 millions de personnes dans 25 pays, mais qui, en 2025, toucheront 66 pays regroupant les deux tiers de la population mondiale. Dans certains cas, ces pénuries d'eau pourraient aggraver les tensions dans les régions du monde déjà prédisposées aux conflits.
- Les inégalités entre les femmes et les hommes, les femmes constituant le groupe

le plus important de personnes vivant dans la pauvreté.

- Les décès chez les jeunes enfants, au rythme de 34 000 par jour, et attribuables à la malnutrition et à des maladies pouvant être prévenues par un vaccin; 97 p. 100 de ces décès surviennent dans les pays en développement.
- La menace de pandémies comme le VIH et le sida, qui, dans la seule Afrique subsaharienne, touchent 22,5 millions de personnes selon les estimations, les taux d'infection atteignant les 33 p. 100 chez la population adulte de plusieurs grandes villes de cette région.
- Le problème persistant de la malnutrition, qui prend les proportions suivantes : plus de 800 millions de personnes (une personne sur cinq dans les pays en développement) ne mangent pas à leur faim et n'ont pas assez de nourriture pour combler leurs besoins quotidiens en alimentation.

Tous ces problèmes constituent des défis de première importance pour la communauté mondiale, qui ne pourra les relever sans une intensification de la coopération internationale. Les institutions internationales comme les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement auront un rôle de plus en plus important à jouer. Les pays comme le Canada ont, pour leur part, un rôle indispensable à jouer à titre individuel. Le programme canadien de coopération internationale est donc un instrument essentiel pour le Canada, car il permet de collaborer avec d'autres pays et d'autres institutions dans les actions à entreprendre pour tenir compte des transformations à l'échelle planétaire.

Le rôle de la coopération internationale

Depuis un demi-siècle, le programme de coopération internationale du Canada s'inscrit dans une démarche internationale pour hausser le niveau de vie dans les pays en développement et pour travailler à la résolution des problèmes mondiaux. Ce demi-siècle de coopération a tout de même permis d'améliorer sensiblement le sort de millions de personnes, comme en font foi les chiffres suivants :

- Dans les pays en développement, l'espérance de vie s'est accrue de façon spectaculaire, puisque les gens vivent en moyenne 20 ans plus vieux.
- Depuis 1970, le taux d'alphabétisation chez les adultes est passé de 46 p. 100 à 70 p. 100.
- Aujourd'hui, 80 p. 100 des enfants sont immunisés contre les maladies d'enfance les plus courantes. La variole est maintenant éradiquée, et l'élimination de la polio est en vue.

Ces dernières années, un consensus de plus en plus fort s'est établi dans la communauté internationale quant à la nécessité d'adopter une approche coopérative pour réaliser des projets de développement dans les différents pays. Le Canada et d'autres pays se sont entendus sur un certain nombre d'objectifs internationaux pour réduire la pauvreté et pour accélérer les progrès des dernières décennies en matière de développement. Ces objectifs, sur lesquels on s'est mis d'accord depuis dix ans au fil d'une série de conférences mondiales, sont énoncés dans le document intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du xx^e siècle*, publié par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en 1996. Les voici.

- Réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême, avant l'an 2015.
- Instaurer l'enseignement primaire universel dans tous les pays avant 2015.
- Éliminer les disparités entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire et secondaire avant 2005.
- Réduire des deux tiers le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans, et réduire de 75 p. 100 la mortalité maternelle, avant l'an 2015.
- Assurer l'accès universel aux services de santé en matière de reproduction avant 2015.
- Mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable dans tous les pays d'ici l'an 2005, de façon à renverser les tendances destructrices actuelles au plus tard en 2015.

Il n'y a pas encore consensus, toutefois, sur la façon d'atteindre ces objectifs. La Banque mondiale, qui poursuit des recherches sur cette question, a publié les résultats d'une étude en 1998, sous le titre *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why*. Ce rapport démontrait de façon convaincante que l'aide est plus efficace dans les pays qui ont des pratiques de saine gestion publique et qui sont dotés d'une politique socio-économique valable. Ce qui ne veut pas dire que les pays en développement devraient tous adopter le même modèle de développement. Il s'agit d'un processus complexe et il n'existe pas de solution facile. Les programmes de développement doivent être adaptés aux circonstances particulières et aux besoins des différents pays en développement.

Dans le document *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*, on insiste particulièrement sur l'importance d'une meilleure coordination des efforts en matière de développement. Ce thème revient aussi dans les travaux récents de la Banque mondiale et des Nations Unies. À l'heure actuelle, la Banque mondiale est à mettre au point un instrument appelé « cadre de développement intégré ». Par ce moyen, les pays donateurs et les divers pays en développement se concerteraient pour concevoir des programmes de développement spécialement adaptés aux besoins et aux situations des pays bénéficiaires. Dans le cadre de développement intégré, seraient énoncés les objectifs communs, les stratégies communes et les programmes coordonnés.

Cette formule sans précédent de coopération internationale laisse espérer des progrès plus importants pour les pays en développement et pour l'ensemble de la communauté internationale. Le Canada, qui est un pays industrialisé à l'économie avancée, disposant d'un savoir-faire de classe mondiale, peut contribuer beaucoup à ces progrès. Il est néanmoins essentiel que la responsabilité ultime à l'égard du développement revienne aux pays en développement eux-mêmes.

L'aide au développement devrait aussi être considérée dans le contexte élargi des relations générales du Canada avec les pays en développement. Sa politique commerciale et les mouvements de ses investissements internationaux sont aussi des outils permettant au Canada de répondre aux besoins des pays en développement. De même, l'approche du Canada à l'égard de la dette internationale représente un mécanisme de soutien de plus envers ces pays. Plus tôt cette année, les propositions du Canada et d'autres pays favorisant une approche multilatérale pour

offrir des allègements plus généreux de la dette ont été présentées et adoptées au Sommet du G-7, à Cologne.

Avantages pour les Canadiens

Le développement international permet aux Canadiens non seulement d'aider des pays en développement à atteindre leurs priorités en la matière mais aussi de contribuer à l'instauration d'un monde meilleur et plus sûr pour la génération actuelle et les générations à venir. Cette participation permet aussi au Canada d'influencer les initiatives internationales dans les domaines intéressant ses citoyens comme l'environnement et les droits de la personne. Le développement international procure aussi des avantages directs à la population canadienne du point de vue économique et en matière d'emploi, et contribue à long terme à la prospérité du Canada, tout en aidant les populations des pays en développement à améliorer leur propre situation.

Sécurité mondiale : La pauvreté, la maladie, la croissance démographique, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la mauvaise gestion des affaires publiques, la violation des droits de la personne et la migration forcée des populations constituent des menaces de plus en plus graves à la sécurité mondiale. L'ACDI contribue à assurer la sécurité mondiale grâce à des projets qui s'attaquent aux principales menaces ainsi qu'à l'écart grandissant entre les riches et les pauvres.

Prospérité et emploi : L'aide internationale contribue à créer à l'échelle mondiale des

conditions économiques plus propices à la croissance et à la prospérité des Canadiens et des populations des pays en développement. De manière plus indirecte et à plus long terme, le programme de coopération du Canada permet souvent aux entreprises canadiennes d'établir un premier contact sur les marchés étrangers à forte croissance, jetant ainsi les bases de relations durables qui seront encore plus avantageuses pour le Canada et les pays en développement.

Valeurs canadiennes : Le programme d'aide au développement du Canada est l'expression des valeurs et de la culture canadiennes, et de la diversité multiculturelle grandissante du pays. Il accroît l'influence du Canada sur la scène internationale. Si le Canada jouit d'une solide réputation au sein de la communauté internationale, c'est en grande partie en raison du rôle qu'il joue à ce chapitre. Cette réputation lui ouvre les portes et lui permet de participer plus activement aux affaires internationales. L'influence du Canada au sein des grandes institutions mondiales comme le G-7, la Banque mondiale, les Nations Unies, la Francophonie et le Commonwealth se trouve ainsi accrue.

Structure du ministère

L'aide publique au développement et l'enveloppe de l'aide internationale

Introduite dans le Budget de février 1991, l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) sert à financer le programme d'aide publique au développement (APD)¹ et d'autres activités d'aide internationale du Canada. L'aide publique au

¹ L'aide publique au développement est définie par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme désignant les montants affectés « aux pays en développement et aux regroupements multilatéraux par les organismes publics (gouvernementaux), qui satisfont aux critères suivants : a) ils sont administrés avec pour principal objectif la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement; b) ils sont consentis à des conditions de faveur et conservent un caractère de subvention d'au moins 25 % ».

développement représente 95 p. 100 de l'enveloppe, les 5 p. 100 qui restent étant destinés au Programme destiné aux pays de l'Europe centrale et de l'Est.

L'ACDI est directement chargée de la gestion de 78 à 80 p. 100 de l'enveloppe de l'aide internationale. Le reste est administré par les ministères suivants :

- w Le ministère des Finances, pour le Groupe de la Banque mondiale et pour la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (FMI).
- w Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), pour les fonctions administratives à l'étranger liées à l'aide internationale; pour certaines subventions et contributions au titre des paiements aux organismes internationaux; pour le programme canadien des bourses du Commonwealth qui permet à des citoyens d'autres pays du Commonwealth (dont 46 sont des pays en développement) de poursuivre leurs études au Canada; et, indirectement, pour le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- w En outre, certains autres ministères administrent une petite partie de l'EAI, notamment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada, ainsi que Santé Canada pour ce qui est de la contribution que verse ce ministère à l'Organisation panaméricaine de la santé.

But

Le but des programmes de l'ACDI est le suivant :

Faciliter les efforts des pays en développement et des pays en transition visant à réaliser un **développement social et économique durable**, en tenant compte de leurs besoins et des conditions de leur milieu, en collaborant avec eux aux initiatives de développement. Fournir une **aide humanitaire**, et appuyer ainsi les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger, par la promotion de la **justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme**, au profit de la communauté internationale.

Structure des secteurs d'activités et de l'organisation

Les activités de l'ACDI ont une portée internationale et touchent aux secteurs les plus divers. L'Agence met en œuvre des initiatives mondiales, régionales et à l'échelle des pays, et ce, avec différents partenaires : les gouvernements des pays bénéficiaires, tous les paliers de gouvernement au Canada, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les entreprises, les coopératives, les syndicats, les associations professionnelles et de gens d'affaires, et diverses organisations et institutions internationales.

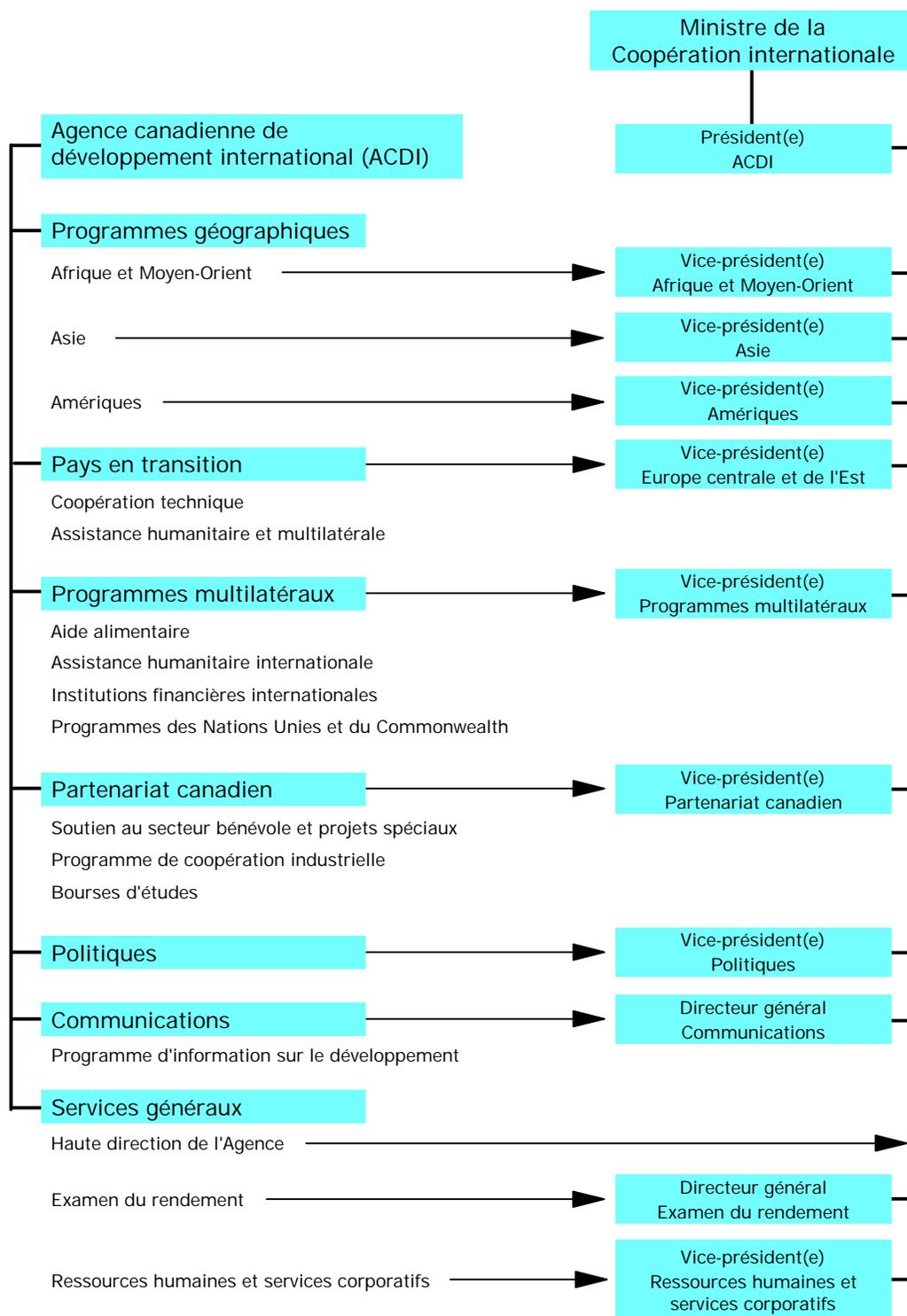
Les secteurs d'activités de l'Agence traduisent à la fois la dimension géographique de ses programmes et la diversité de ses partenaires. Voici les sept secteurs d'activités du programme de l'ACDI :

Descriptions des secteurs d'activités en fonction des objectifs

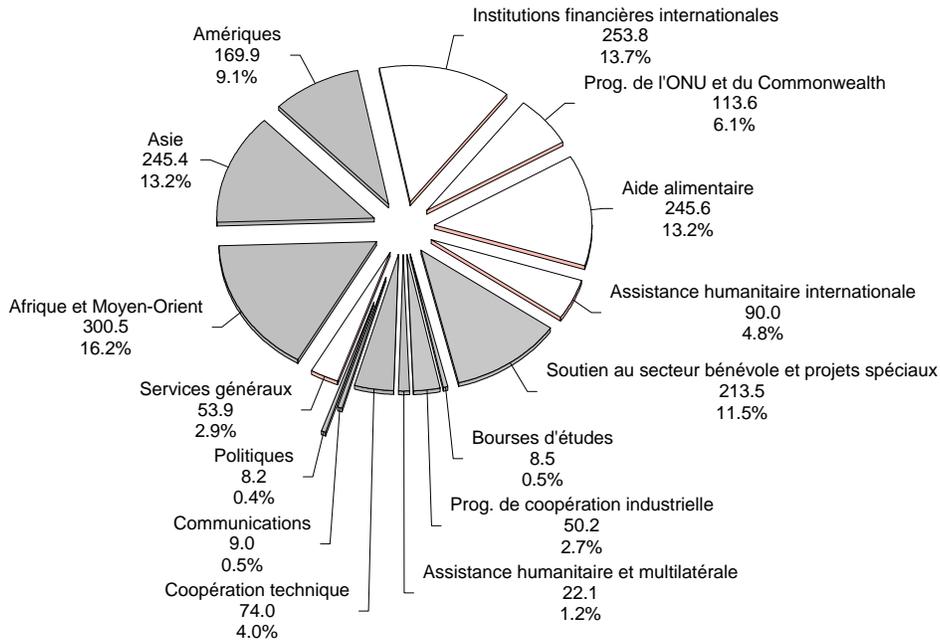
	Objectifs
Programmes géographiques	Appuyer le développement durable et la réduction de la pauvreté en mettant en œuvre des programmes de développement dans certains pays et certaines régions, en tenant compte des besoins des pays en développement, du but et des priorités du programme d'APD et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère.
Pays en transition	Appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est (ECE) en favorisant l'émergence de partenariats mutuellement avantageux. À cette fin : faciliter la transition vers une économie de marché; encourager une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes et des conventions internationales; favoriser l'établissement de liens entre le Canada et la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement; accroître la sûreté nucléaire; appuyer les programmes internationaux afin de réduire les menaces à la sécurité internationale et canadienne.
Programmes multilatéraux	Promouvoir des approches de développement globales et multilatérales efficaces qui réduisent la pauvreté, rendent le monde plus sûr et assurent une plus grande prospérité; et veiller à ce que l'assistance humanitaire et l'aide alimentaire canadiennes soient acheminées aux pays récipiendaires de façon appropriée, opportune et efficace.
Partenariat canadien	Encourager la création de partenariats mutuellement avantageux entre des organismes canadiens et ceux de pays en développement afin de favoriser le développement durable et de réduire la pauvreté dans les pays en développement.
Politiques	Formuler et recommander des politiques, offrir des conseils éclairés, élaborer des plans stratégiques en matière de développement durable, et fournir à l'ACDI des renseignements sur le développement.
Communications	Sensibiliser davantage les Canadiens aux programmes canadiens d'aide et de coopération pour le développement international et les amener à soutenir plus à fond ces programmes.
Services généraux	Veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour réaliser, de façon efficace et efficiente, les objectifs du programme d'aide au développement international, conformément à la politique, aux procédures et aux contrôles de l'administration fédérale.

Source : Partie II, Budget des dépenses 1998-1999.

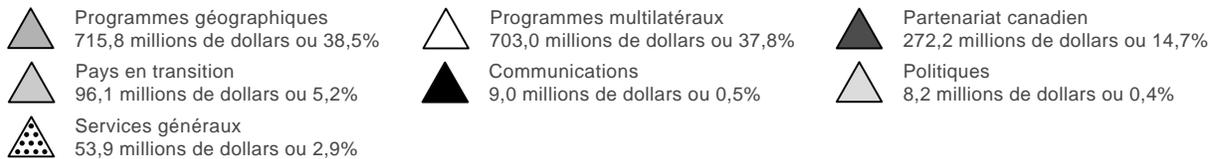
La structure des secteurs d'activités de l'ACDI décrits dans le diagramme ci-après est conforme à la structure organisationnelle de l'Agence et à ses méthodes. Elle correspond en outre à la structure de responsabilisation actuelle. De plus, en 1998-1999, l'ACDI a fourni un soutien financier au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), qui ne relève pas de l'Agence et qui rend des comptes directement au Parlement. À compter de l'exercice 2000-2001 l'administration du soutien destiné au CIDPDD relèvera du MAECI.



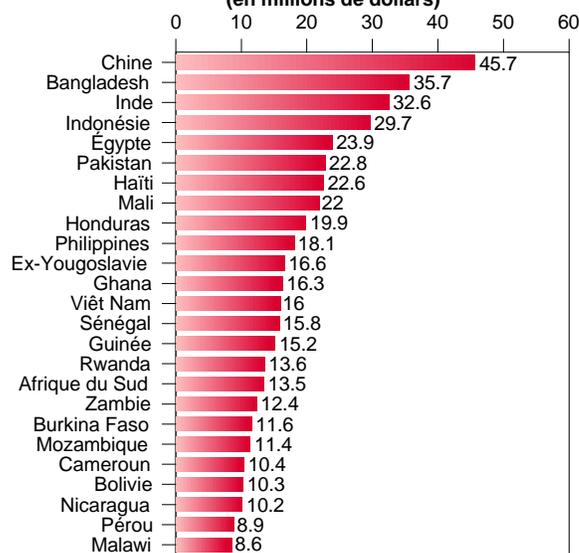
Dépenses budgétaires réelles de l'ACDI en 1998-1999 (en millions de dollars)



Total 1 858,3 millions de dollars



Dépenses de programme dans les principaux pays bénéficiaires* (en millions de dollars)



* Ces montants comprennent toutes les dépenses de programme au titre de l'APD effectuées par l'ACDI à l'égard de ces pays, sauf les décaissements liés aux IFI et aux Programmes des Nations Unies et du Commonwealth.

Section III : Réalisations du ministère

La planification des activités et la production de rapports à l'ACDI sont effectuées à divers niveaux, d'une part, en fonction des six volets prioritaires du programme de l'APD, les rapports faisant état des réalisations de l'Agence dans son ensemble (ci-dessous). D'autre part, elles sont effectuées par secteurs d'activités de l'ACDI et, pour chacun de ces secteurs, en fonction à la fois des priorités d'APD et, selon le cas, par pays ou programme.

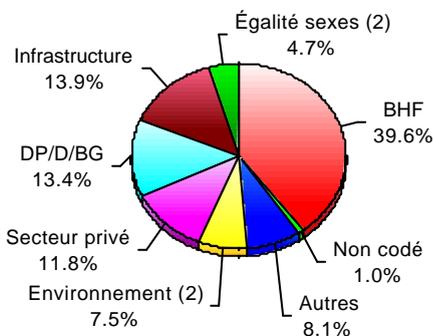
Réalisations en matière de rendement de l'Agence dans son ensemble

Dépenses de programme au titre des priorités de l'APD

Figure 1

Dépenses de programme au titre des priorités de l'APD en 1998-1999⁽¹⁾

Total 1 617,8 millions de dollars



1. Ne comprend pas les dépenses de fonctionnement ni les contributions au PID et au CIDPDD. Le même principe s'applique aux autres figures apparaissant dans cette section.
2. De plus, les considérations à l'égard de l'égalité entre les sexes et de l'environnement sont prises en compte dans les projets liés aux autres priorités.

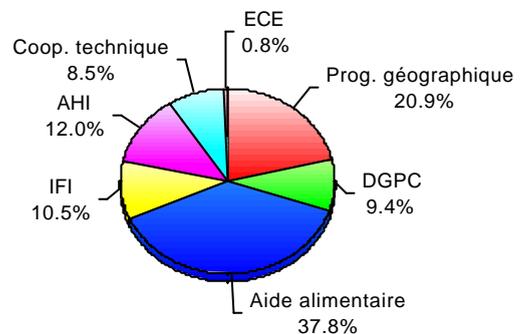
Besoins humains fondamentaux

En 1998-1999, l'ACDI a consacré quelque 640 millions de dollars (soit 40 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'APD) à des activités liées à la satisfaction des besoins humains fondamentaux (BHF). Entre autres, ces sommes ont servi à l'aide alimentaire (d'urgence et de développement) et à l'assistance humanitaire internationale. Les Programmes multilatéraux ont absorbé quelque 440 millions de dollars (70 p. 100) de ce montant total, les Programmes géographiques environ 140 millions de dollars (20 p. 100) et les programmes de partenariat quelque 60 millions de dollars (10 p. 100). Ce niveau dépasse l'objectif énoncé dans *Le Canada dans le monde*, en ce qui a trait aux BHF, soit 25 p. 100 de l'APD.

Figure 2

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Besoins humains fondamentaux

Total 640,5 millions de dollars



Examen des besoins humains fondamentaux (BHF) : L'ACDI vient de terminer un examen du rendement de ses investissements consacrés aux besoins humains fondamentaux (BHF). L'examen a porté sur l'aide intégrée au titre des besoins humains fondamentaux et de l'assistance humanitaire internationale, ainsi que sur les efforts visant à influencer les pays en développement et les

institutions multilatérales par la voie du dialogue sur les politiques. Trente et une études de cas et un rapport synthèse donnent une image globale des tendances générales des investissements de l'ACDI au chapitre des BHF et chez les autres agences de développement membres de l'OCDE.

L'examen a révélé, de façon générale, que les projets ayant trait aux BHF avaient produit les résultats escomptés. La plupart des 21 projets visés par l'examen ont généré les extrants escomptés (résultats visibles et concrets de l'activité de projet). En outre, pour 19 projets, presque tous les effets escomptés (effets immédiats) ont été obtenus. Bien qu'il tarde à venir, l'impact (résultats d'envergure et de haut niveau) était observable pour 17 des projets. Les projets intégrés ayant trait aux BHF ont permis d'améliorer le niveau de vie, d'accroître la production agricole, et d'augmenter le revenu de la population visée. Les projets en matière de santé ont permis de renforcer la capacité d'institutions et d'ONG de fournir des soins de santé aux populations locales. Dans le contexte des projets ayant trait à l'eau et à l'assainissement, on a accru l'accès à l'eau potable grâce à des pompes fiables, à l'amélioration des systèmes d'égout ou, du moins, à une sensibilisation à l'assainissement. La santé des populations visées s'en est trouvée améliorée. Les projets de secours d'urgence ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations touchées par des catastrophes naturelles et des crises. Le soutien de l'ACDI dans les situations de crise a également permis de renforcer les capacités des ONG et des organismes communautaires locaux.

À l'égard des leçons tirées, on a entre autres constaté que les interventions au titre des BHF ont plus de chance de réussite si elles sont liées à d'autres investissements; que la participation

des femmes à toutes les facettes des programmes revêt une importance critique; et qu'une participation au niveau communautaire s'impose à toutes les étapes. Dans la conception des nouveaux projets, l'ACDI commence à appliquer les leçons ainsi apprises.

Assistance humanitaire internationale (AHI) :
L'an dernier, l'ACDI a consacré 77 millions de dollars au volet de l'assistance humanitaire internationale que comporte le secteur prioritaire des besoins humains fondamentaux. Ces fonds ont servi à soutenir un nombre croissant d'interventions d'urgence associées à des conflits et – par contraste avec les années antérieures – à une recrudescence des catastrophes naturelles. Les principaux bénéficiaires de cette aide ont été des réfugiés, principalement des femmes et des enfants, en Afghanistan, en Angola, au Moyen-Orient, dans la région des Grands Lacs en Afrique et au Soudan. La contribution de l'ACDI et d'autres donateurs tels la Société de la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a permis à des millions de victimes de bénéficier de ces secours, sous la forme d'hébergement, de fournitures médicales et de produits de première nécessité. L'ACDI a œuvré en partenariat avec 15 ONG canadiennes dans 21 pays touchés par les conflits et les catastrophes naturelles.

Aide alimentaire : En 1998-1999, l'Agence a consacré environ 243 millions de dollars (soit quelque 15 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'APD) à l'aide alimentaire au développement et à l'aide alimentaire d'urgence. Sur ce montant, 80 millions de dollars, soit près du double du montant de l'an dernier, ont servi à fournir une aide alimentaire d'urgence à des victimes de situations d'urgence, par le truchement d'ONG

et d'organismes des Nations Unies. L'aide du Canada accordée au Programme alimentaire mondial (PAM) pour les interventions d'urgence a permis aux responsables de ce programme d'aider 56 millions de victimes de catastrophes naturelles ou d'autres situations d'urgence en 1998, doublant presque ainsi les niveaux de 1997. En outre, des projets d'urgence des ONG et de l'UNICEF appuyés par le Canada ont permis d'aider, selon les estimations, au minimum 750 000 autres personnes en plus de celles qu'avait pu atteindre le PAM.

De plus, en 1998-1999, le reste des fonds d'aide alimentaire de l'ACDI, soit 163 millions de dollars, a été consacré à des initiatives et des projets d'aide alimentaire axés sur le développement à long terme. Sur ce montant, 77 millions ont été versés directement à des pays en développement dans le contexte d'une contribution bilatérale, et 86 millions ont servi à appuyer les efforts de développement d'institutions multilatérales, y compris le PAM. On estime que 2,6 millions de personnes ont profité directement de l'aide alimentaire bilatérale du Canada au titre du développement et de l'aide alimentaire acheminée par l'entremise d'ONG.

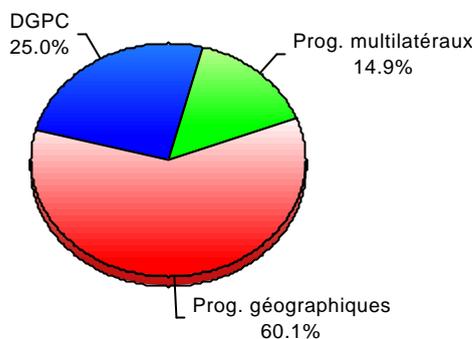
Égalité hommes-femmes (IFD)

En 1998-1999, l'ACDI a consacré environ 76 millions de dollars (ou 5 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'APD) à des activités visant l'égalité entre les sexes. La majorité des sommes ont été engagées par les Programmes géographiques et celui du Partenariat canadien – 46 millions de dollars (60 p. 100) et 19 millions de dollars (25 p. 100) respectivement.

Figure 3

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Égalité entre les sexes

Total 76,0 millions de dollars



L'ACDI considère l'égalité entre les sexes comme une question transversale qui doit être intégrée à la conception et à la mise en œuvre de ses programmes et de ses projets, pour faire en sorte que ces derniers visent les besoins et les intérêts des femmes autant que ceux des hommes et favorisent leur participation à part égale. L'Agence appuie également des initiatives qui ont pour but précis de promouvoir l'égalité entre les sexes.

Au cours des 20 dernières années, les femmes ont réalisé de réels progrès en matière d'avancement de l'égalité. Toutefois, comparées aux hommes, elles sont toujours plus pauvres, plus malades, moins instruites, moins employées et moins partie prenante aux décisions. Ce manque d'égalité ralentit le rythme du développement dans tous les pays. Dans bien des cas, il s'agit d'un obstacle important à la poursuite de la croissance et de la prospérité. Par l'intermédiaire des programmes, l'ACDI vise une participation accrue des femmes à la prise de décisions, un respect accru de leurs droits en tant qu'êtres humains, et l'amélioration

de l'accès au revenu, à l'éducation et aux autres avantages du développement.

En 1998-1999, une des grandes réalisations à l'égard des orientations de politique a été l'élaboration et le lancement de la politique révisée de l'Agence en matière d'égalité entre les sexes. En préparation de cet énoncé de politique, l'ACDI a mené une série de consultations de grande envergure, tant à l'interne qu'auprès de partenaires au Canada, y compris une consultation dirigée par un animateur en trois langues sur Internet. À partir de ces consultations, on a élaboré un nouvel énoncé de politique, lequel insiste sur l'intégration des principes et des considérations liées à l'égalité entre les sexes à toutes les activités de l'Agence. La politique révisée – *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes* –, a été officiellement lancée lors de la Journée internationale de la femme pour 1999, à l'occasion d'un forum national public. Elle a été simultanément annoncée par le premier ministre du Canada, par la voie d'une vidéoconférence, dans le contexte d'un forum des Nations Unies. En 1998-1999, l'ACDI a également élaboré un cadre pour la consolidation de la paix et l'égalité entre les sexes à l'intention des pays donateurs et des partenaires dans la planification et l'élaboration d'activités visant la consolidation de la paix.

Les travaux réalisés par l'ACDI dans le domaine de l'égalité entre les sexes lui ont valu une renommée internationale comme chef de file et source de savoir-faire dans ce domaine. L'ACDI a répondu à un certain nombre de demandes d'aide dans ce domaine, provenant tant des ministères fédéraux (p. ex., Commission de l'immigration et du statut de réfugiés, Condition féminine Canada) que d'organismes internationaux (p. ex., l'Agence d'aide danoise et UNIFEM).

Dans le contexte du programme pour l'Asie, l'ACDI a cherché à accroître la participation effective des femmes aux prises de décisions et aux postes de direction dans leurs collectivités. Dans le cas du programme visant les Amériques, on s'est attaché à promouvoir les droits de la femme en s'attaquant au problème de la violence contre les femmes et les filles par des mesures de lutte et de sensibilisation. Au nombre des réalisations de l'an dernier, on peut mentionner l'élaboration de lois pour prévenir la violence ainsi qu'une sensibilisation accrue à cet égard, et un renforcement des capacités chez les institutions chargées de l'enseignement, de la justice et de l'application des lois afin de leur permettre de s'attaquer au problème. En Afrique, les efforts ont avant tout porté sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes pour ce qui a trait aux études primaires. Parmi les résultats obtenus, on peut mentionner l'établissement de politiques sur l'égalité entre les sexes de même qu'une première amélioration de l'inscription des filles par rapport aux garçons. Bon nombre des Programmes géographiques, et ceux visant l'ECE, s'efforcent d'accroître les possibilités de revenu et d'emploi pour les femmes. Les programmes pour l'Asie et l'Afrique ont enregistré des résultats notables sur le plan de la mise sur pied de nouvelles microentreprises et d'entreprises qui profitent aux femmes.

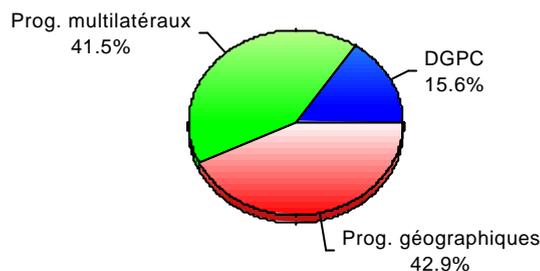
Services d'infrastructure

En 1998-1999, l'ACDI a consacré quelque 224 millions de dollars (soit 14 p. 100 des dépenses de programme au titre de l'APD) aux services d'infrastructure. Les décaissements ont été réalisés par l'intermédiaire des programmes suivants : les Programmes géographiques à raison de 96 millions de dollars (43 p. 100), le Partenariat canadien à hauteur de 33 millions de dollars (15 p. 100) et les Programmes

multilatéraux pour l'équivalent de 93 millions de dollars (42 p. 100).

Figure 4

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Services d'infrastructure



La politique des services d'infrastructure de l'ACDI vise à aider les pays en développement à implanter des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, la priorité allant aux groupes les plus pauvres et au renforcement des capacités. L'accent est mis sur les services dispensés par l'infrastructure matérielle – transport, énergie, information et télécommunications – et l'accès, à des coûts abordables, à des installations sanitaires et des sources d'eau propre.

En 1998-1999, on s'est davantage appliqué à aménager des services d'infrastructure chez les pauvres en milieu rural et à améliorer l'environnement porteur pour les investissements dans l'infrastructure et le raffermissement des capacités et des institutions. L'ACDI a également pris des mesures pour améliorer les programmes et la mise en œuvre des services dans ce domaine, au moyen d'ateliers et de séances de formation ainsi que de consultations à la fois avec des intervenants canadiens et des partenaires des pays en

développement afin de mieux intégrer les priorités transsectorielles de la durabilité de l'environnement et de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Au cours de l'an dernier, les investissements de l'ACDI consacrés aux services d'infrastructure ont servi à réduire la pauvreté et à asseoir les fondations du développement durable. On peut mentionner à titre d'exemples, l'investissement dans un réseau de transport ferroviaire viable du point de vue financier pour desservir les secteurs les plus pauvres du pays au Mozambique; l'entretien de réseaux de routes rurales et des emplois offerts aux femmes déçues de partout au Bangladesh; le soutien accordé à un projet de réfection du réseau électrique en Haïti en vue de desservir les segments les plus pauvres de la population et de créer des emplois à leur intention; des investissements dans les télécommunications rurales en Bolivie afin d'assurer des services de communications aux collectivités pauvres dans les secteurs où l'accès à de tels services est très difficile.

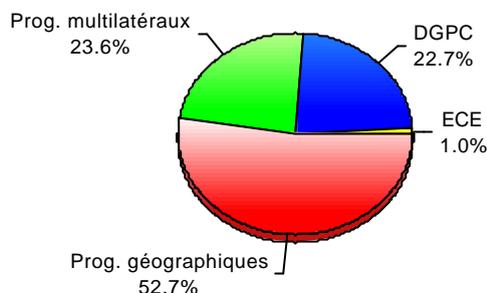
Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (DPDBG)

En 1998-1999, l'ACDI a consacré environ 216 millions de dollars (soit 13 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'ADP) à des activités ayant trait aux droits de la personne, à la démocratie et à la saine gestion des affaires publiques. Sur ce total, quelque 114 millions de dollars (53 p. 100) ont été décaissés par le truchement des Programmes géographiques, 51 millions de dollars (24 p. 100) par l'entremise des Programmes multilatéraux et 49 millions (23 p. 100) par la voie des programmes du Partenariat canadien.

Figure 5

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Droits de la personne, démocratie, bon gouvernement

Total 216,0 millions de dollars



Au cours des années 1990, on a reconnu l'importance des valeurs, des comportements et des systèmes liés à la conduite des affaires publiques, pour atteindre les objectifs de développement durable. Voilà une démarche attendue et souhaitée. L'un de ses effets est d'avoir établi de nouvelles orientations pour les organismes de développement; la période en fut donc une d'expérimentation, de croissance et d'apprentissage, processus qui se poursuivra au cours des années à venir. Les pays donateurs ont déjà acquis une certaine expérience dans le soutien visant la transparence du secteur public et le renforcement des éléments de la société civile mais elles en ont moins dans le domaine des droits de la personne et de la démocratisation. Parmi les nombreux défis que les organismes de développement doivent

relever en priorité figure celui du raffermissement des liens entre l'exercice du gouvernement et la réduction de la pauvreté.

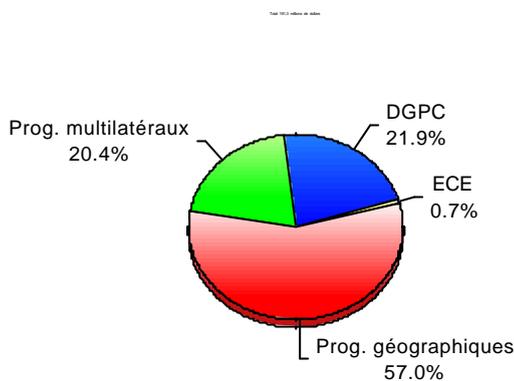
Les activités de l'ACDI en matière de DPDBG ont porté sur les domaines d'intervention suivants : la promotion du respect des droits de la personne; le renforcement des institutions et des pratiques démocratiques; l'accroissement des compétences du secteur public; le développement de la société civile; le renforcement des pratiques de la saine gestion publique. Par exemple, la GRC a renforcé les compétences des forces policières dans plusieurs pays; les processus électoraux ont été soutenus dans au moins neuf pays; d'autres mesures de soutien à l'intention des démunis ont été mises en œuvre; les capacités d'ONG ont été renforcées afin qu'elles puissent participer davantage à la planification nationale.

Développement du secteur privé (DSP)

En 1998-1999, l'ACDI a consacré 191 millions de dollars (12 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'APD) à des initiatives de développement du secteur privé. Sur ce montant, les décaissements ont été effectués dans une proportion de 109 millions de dollars (57 p. 100) par l'entremise des Programmes géographiques tandis que les Programmes multilatéraux en absorbaient 39 millions de dollars (20 p. 100) et les programmes du Partenariat canadien 42 millions de dollars (22 p. 100).

Figure 6

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Développement du secteur privé



L'aide que l'ACDI consacre au développement du secteur privé a pour objet de faciliter l'accès d'un pays aux capitaux d'investissement et de mettre à sa disposition la technologie ainsi que les compétences du Canada dans les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat et de la technique. L'Agence prépare à l'heure actuelle un énoncé de politique d'application générale en matière de développement du secteur privé afin d'aider à orienter les programmes dans ce domaine. L'ébauche de cet énoncé de politique fait présentement l'objet de révisions incorporant les points de vue préliminaires des partenaires de l'ACDI, tandis que des consultations de nature plus officielle avec les partenaires débiteront à l'automne.

Dans le contexte de ses initiatives visant à contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté, l'ACDI a fondé l'ébauche de son énoncé de politique sur les quatre principes suivants : les programmes de l'Agence consacrés au développement du secteur privé doivent être conformes à la *Politique de l'ACDI en matière de réduction de la pauvreté*; ils doivent accorder la priorité aux besoins des pays bénéficiaires en cause; ils doivent favoriser les

activités du secteur privé susceptibles d'engendrer des fonds et des idées par effet de levier; les activités de l'ACDI à l'égard du développement du secteur privé doivent s'appuyer sur la collaboration avec des partenaires liés au développement. La mise en œuvre de la politique aura pour objet de favoriser la création d'un milieu propice au développement du secteur privé; de soutenir les entreprises des pays en développement – aussi bien les microentreprises que les petites et moyennes entreprises; d'établir des liens durables entre les Canadiens et les populations des pays en développement.

La réputation de l'ACDI dans le domaine du développement du secteur privé tient notamment à son Programme de coopération industrielle (PCI) qui relève de la Direction générale du partenariat canadien. Créé en 1978, le PCI appuie des projets élaborés par des entreprises canadiennes du secteur privé qui s'occupent de services d'infrastructure et de développement du secteur privé partout dans le monde. En 1998-1999, les responsables du PCI ont approuvé quelque 50 millions de dollars de contribution à des projets au Brésil, en Chine, en Égypte, en Guinée, au Mexique et aux Philippines. Le PCI a été un moteur de prospérité et de création d'emplois partout dans le monde en incitant des entreprises canadiennes à travailler dans des pays en développement où leur savoir-faire contribue au transfert de technologies et au développement économique, y compris celui du secteur privé.

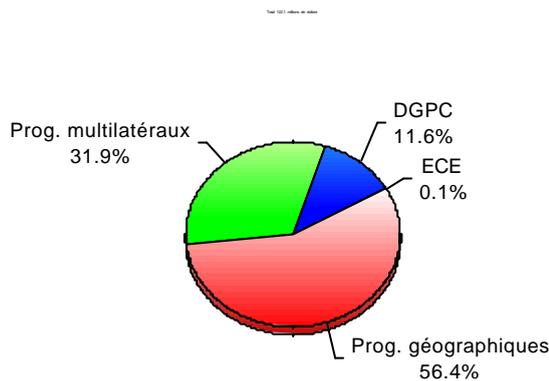
Environnement

En 1998-1999, l'ACDI a consacré quelque 122 millions de dollars (soit 8 p. 100 de ses dépenses de programme au titre de l'APD) à des activités liées à l'environnement. Sur ce montant, 69 millions de dollars (56 p. 100) ont été décaissés par l'intermédiaire des

Programmes géographiques, 39 millions de dollars (32 p. 100) par l'entremise des Programmes multilatéraux et 14 millions de dollars (12 p. 100) par le truchement des programmes du Partenariat canadien.

Figure 7

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 - Environnement



L'objectif de l'ACDI est d'aider les pays en développement à protéger leur environnement et à s'attaquer aux enjeux mondiaux et régionaux en matière environnementale. La démarche de l'ACDI comporte deux volets. D'une part, l'environnement est traité comme une question transversale, c'est-à-dire que les considérations environnementales sont intégrées à toutes les décisions et activités de l'Agence; d'autre part, l'environnement constitue un secteur désigné d'administration de programmes en vertu duquel certains projets portent expressément sur des questions environnementales.

En matière de *lutte contre la dégradation et la destruction de l'environnement*, l'appui de l'ACDI s'est traduit en 1998-1999 par des déboursés de l'ordre de 42 millions de dollars au titre des projets de lutte contre la désertification. À un niveau plus stratégique, l'ACDI et Agriculture et Agroalimentaire

Canada ont appuyé des travaux réalisés par la Banque mondiale et d'autres intervenants afin d'élaborer des indicateurs de la qualité des sols dans un effort pour évaluer systématiquement les progrès réalisés sur place dans la lutte contre la désertification.

En ce qui a trait à la *gestion durable des ressources environnementales et naturelles*, les projets comprennent des interventions notamment dans les domaines suivants : le renforcement de la capacité des pays à gérer les ressources et l'environnement; le transfert de technologie et de compétences dans les secteurs des forêts, des pêches et des mines; les activités à l'échelle communautaire pour améliorer la capacité de planifier la gestion des ressources sur un plan très local. Dans le contexte des projets, on a également abordé la gestion industrielle et urbaine, tout particulièrement en Asie et en Europe centrale et de l'Est. En Afrique, des fonds ont été accordés pour lutter contre la désertification au Sahel, pour gérer les pêcheries panafricaines et pour mettre en place un approvisionnement en ressources vivrières plus sûr et abondant par l'intermédiaire de l'initiative Seeds for Survival en Afrique australe. Dans les Amériques, l'initiative liant les créances et l'environnement lancée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992, continue de produire des résultats.

Pour ce qui est des mesures visant à *aider à résoudre les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale et régionale*, un certain nombre d'initiatives de l'ACDI sont centrées sur le soutien aux réseaux régionaux de chercheurs en matière de politiques et à l'amélioration de la coordination entre les organismes de réglementation et les organismes décisionnels. Un directeur au sein de la Direction générale des politiques de l'ACDI préside le Groupe de travail sur l'aide au développement et

l'environnement du CAD de l'OCDE, lequel s'emploie à coordonner les politiques et les activités des pays donateurs, en mettant l'accent sur des stratégies nationales d'appui au développement durable, la mise en application de conventions mondiales sur l'environnement et l'établissement de liens entre les dimensions environnementales, économiques et sociales du développement durable. Les industries canadiennes de l'environnement ont collaboré avec ARPEL (*Asociación Regional de Empresas de Petróleo y Gas Natural en Latinoamérica y el Caribe*) – association régionale des sociétés pétrolières et gazières d'Amérique latine et des Antilles –, pour raffermir la capacité de l'association de gérer les ressources énergétiques de façon écologique. Le renforcement de la capacité de recherche scientifique se poursuit dans le contexte d'un projet d'évaluation et de gestion des ressources halieutiques des Caraïbes.

Pour diminuer les risques qui menacent le climat et la santé des humains, l'ACDI joue un rôle clé au sein des groupes de travail interministériels relatifs aux négociations internationales et à la Stratégie internationale sur les changements climatiques. L'Agence a réussi à promouvoir, au sein de tribunes internationales et nationales, des activités et des enjeux importants touchant les pays en développement et les pays en transition. Les secteurs d'intervention comprennent le renforcement des capacités, les activités d'adaptation, et les procédés énergétiques et industriels.

On compte 51 projets en cours ou achevés qui comportent un volet sur les changements climatiques, et qui ont donné des résultats en ce qui a trait au renforcement des capacités, de la réduction des émissions et de l'adaptation. Ainsi, dans le contexte du Programme d'urbanisation durable, en cours, des projets sont mis en œuvre dans plusieurs régions de pays en développement afin de renforcer les capacités en matière de réglementation et de contribuer au développement d'un environnement porteur sain. Au nombre des cadres de réglementation et d'intervention qui en ont résulté, on peut mentionner des mesures économiques incitatives et dissuasives, par exemple, la réduction ou la suppression de subventions contre-productives ayant trait aux activités à forte intensité carbonique.

Pays en transition

Pour l'essentiel, ce programme répond à des objectifs et à des priorités qui diffèrent de celles du reste des programmes d'APD. L'an dernier, les décaissements destinés aux pays de l'Europe centrale et de l'Est au titre de l'APD, ont totalisé 16 millions de dollars (soit 1 p. 100 des dépenses de programme du programme d'APD de l'ACDI). De plus, l'ACDI a consacré 73 millions de dollars à des activités non admissibles à l'APD dans les pays de l'ECE. Pour de plus amples renseignements, voir le secteur d'activités des Pays en transition ci-après.

Secteur d'activités : Réalisations en matière de rendement

Détails par secteur d'activités

Présentée sous la forme de sept rapports distincts, la présente section porte essentiellement sur le rendement de chacun des secteurs d'activités. Se fondant sur les principaux engagements pertinents en matière de résultats, lesquels figurent dans le Tableau des principaux engagements en matière de résultats aux pages viii-ix, chaque rapport comprend quelques brefs exemples concrets de résultats obtenus.

En ce qui concerne les Programmes géographiques, les Programmes multilatéraux et le Partenariat canadien, les résultats attendus sont groupés selon les six volets prioritaires du programme d'APD. Les renseignements à propos du Programme des pays en transition sont établis en fonction des priorités et des résultats escomptés qui sont propres à ce programme. De même, les renseignements relatifs aux secteurs d'activités hors-programme – Communications, Politiques, Services généraux –, sont présentés selon les fonctions particulières de ces secteurs.

Les activités de développement international se prêtent mal à une ventilation probante des résultats par exercice financier. Bon nombre des activités examinées dans la partie suivante de la présente section peuvent s'échelonner sur un certain nombre d'années. Toutefois, toutes les activités se rattachent à l'année visée par le rapport. Soit qu'elles aient été approuvées, lancées, poursuivies, ou achevées au cours de l'année visée, soit qu'elles aient produits des extrants ou des effets au cours de cette année-là.

Ce que d'autres en disent ...

Le jour viendra où l'on n'appréciera plus le progrès des nations selon leur force militaire ou économique, la splendeur des capitales ou celle des bâtiments publics, mais selon le bien-être des habitants : leur niveau de santé, de nutrition et d'éducation; (...) le respect des libertés civiles et politiques; (...) et la protection de la croissance mentale et physique de leurs enfants.

– *Le progrès des nations*, UNICEF, 1995.

Programmes géographiques

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	713,9 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	717,7 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	715,8 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme et de fonctionnement. Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectifs

Appuyer le développement durable et favoriser la réduction de la pauvreté en mettant en œuvre des programmes de développement dans certains pays et certaines régions, tout en tenant compte des besoins des pays en développement, du but et des priorités du programme d'APD et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère.

Contexte

Trois des programmes bilatéraux de l'ACDI, soit Afrique et Moyen-Orient, Asie, Amériques, ont déboursé plus de 645 millions de dollars, soit 40 p. 100 des dépenses de programme de l'Agence au titre de l'APD, au cours de 1998-1999. Pour l'essentiel, il s'agit de programmes de pays à pays. Ils permettent au gouvernement du Canada de poursuivre la réalisation des objectifs de coopération pour le développement en collaborant directement avec les pays bénéficiaires admissibles. Ces programmes sont élaborés en collaboration avec les gouvernements, les pays étant les premiers responsables du développement national.

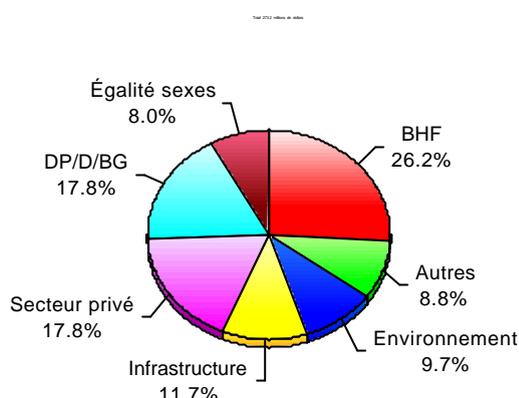
Les projets financés par l'intermédiaire des Programmes géographiques tiennent compte à la fois des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. Sauf quelques exceptions, les Programmes géographiques fournissent une aide en nature plutôt qu'en espèce. Ils sont mis en œuvre directement par des fournisseurs et des organismes d'exécution canadiens. Lorsqu'on peut les trouver et qu'il est avantageux de le faire, les biens et services liés à la réalisation des projets sont achetés sur place dans le pays bénéficiaire. Tous les projets sont conformes à la politique canadienne en matière d'achat de biens et services au Canada et aux exigences relatives au contenu canadien.

L'Afrique et le Moyen-Orient

La Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient (DGAMO) est la plus importante des trois directions générales bilatérales. En 1998-1999, la DGAMO a déboursé 273 millions de dollars, soit 42 p. 100 des dépenses de programme des Programmes géographiques. Malgré l'importance de la population – plus de 10 p. 100 de la population mondiale – et de la superficie des terres émergées de la région de l'Afrique et du Moyen-Orient, la participation de cette région à l'économie mondiale est toujours relativement faible. Sa part des échanges commerciaux mondiaux est de 5 p. 100, et elle produit moins de 3 p. 100 du produit national brut (PNB) mondial. Trente-trois des 48 pays que les Nations Unies désignent comme étant les moins développés se trouvent en Afrique.

Figure 8

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Afrique et Moyen-Orient



Les nouveaux chefs de nombreux pays s'emploient à améliorer les processus politiques et la gestion macroéconomique. Il s'est ensuivi une hausse des taux de croissance dans plusieurs pays subsahariens au cours des dernières années. Bon nombre de pays ont connu une deuxième génération d'élections, même si la transparence des procédés électoraux est parfois douteuse. La population est plus consciente de ses droits, et un consensus est né selon lequel le régime militaire et dictatorial ne mène pas au développement. Dans ce contexte, les élections au Nigeria et dans d'autres pays en 1998-1999 sont encourageantes.

L'augmentation significative du nombre de conflits, tant intérieurs qu'internationaux, en Afrique et au Moyen-Orient constitue une préoccupation sérieuse. Le conflit de la région des Grands Lacs en Afrique s'est étendu géographiquement et s'est compliqué. En Éthiopie et en Érythrée, un litige frontalier a dégénéré en conflit acerbé. Les conflits en Angola, au Congo-Brazzaville et au Sierra Leone ont repris de plus belle, les conséquences

étant effroyables pour les populations. On a consacré de grands efforts aux négociations de paix au Moyen-Orient. Dans de nombreux pays d'Afrique, des questions telles que le contrôle des ressources naturelles et l'accès à celles-ci (y compris les terres et l'eau), la migration massive et les réfugiés, la détérioration de l'environnement, l'accessibilité généralisée des armes légères et des mines terrestres, et l'engagement forcé des enfants comme soldats, constituent une menace pour la paix et la stabilité.

La sécurité humaine est essentielle pour réduire la pauvreté et favoriser la croissance économique et la paix. Les pays subsahariens, en particulier, se situent loin derrière les cibles sociales fixées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. L'épidémie du VIH et du sida est aussi en voie de devenir un problème important, surtout en Afrique du Sud et de l'Est. Elle constitue un problème grave pour la base sociale et économique en regard du développement futur, compte tenu de la perte d'un capital intellectuel et social, de soutiens économiques, de parents et de fournisseurs de soins.

D'autres initiatives et enjeux importants à l'égard du développement touchent la région. Tel que mentionné auparavant, la dette constitue un lourd fardeau pour les pays de la région. Nombre de ces pays sont admissibles à l'allègement prévu en vertu de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), laquelle est une mesure multilatérale. Au chapitre de la saine gestion des affaires publiques, de nombreux dirigeants africains reconnaissent que des progrès sont nécessaires et que de tels progrès se répercutent sur l'apport continu d'APD et d'investissements privés. Par l'intermédiaire de la Coalition mondiale pour l'Afrique, l'ACDI a contribué à

sensibiliser les populations à la corruption. Dans la région, on reconnaît de plus en plus l'importance de la coordination de l'aide et de la coopération avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux tels que les Nations Unies, le CAD de l'OCDE et la Banque mondiale. Depuis peu, la Banque mondiale est au centre de l'initiative relative au Cadre de développement intégré, qui offrira de nouvelles possibilités d'améliorer l'efficacité des activités de développement par la coordination de l'aide à l'échelle des pays.

Les deux axes d'intervention principaux de la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient sont d'une part **la paix et la sécurité** et, d'autre part, **la réduction de la pauvreté**. En plus de définir sa stratégie relative à la paix et à la sécurité, la DGAMO a joué un rôle de premier plan dans les pourparlers de paix au Burundi, en République démocratique du Congo et au Soudan. Elle a soutenu sept organismes régionaux, dont l'Organisation de l'unité africaine (OUA). On a assisté à la remise en état des logements et au rapprochement des collectivités de réfugiés au Rwanda et au Moyen-Orient. Dans ses efforts pour soulager la pauvreté, la DGAMO a aidé à accroître l'accès à l'éducation dans 16 pays, en améliorant les compétences en matière d'enseignement et d'élaboration de programmes de cours. On a en outre recensé les obstacles à l'éducation des filles dans plusieurs pays. Par ailleurs, les activités de la Direction générale dans le domaine de la santé ont contribué à réduire l'incidence de maladies endémiques, dont la poliomyélite. Pour leur part, les groupes à risque élevé à l'égard du VIH et du sida ont connu une certaine stabilité. L'accès aux systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à faible coût s'est accru, en particulier au Ghana, au Maroc et au Moyen-Orient. Dix-huit projets dans les domaines de l'alimentation et de la sécurité, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, au Mali et dans des pays de l'Afrique orientale et australe, ont permis de marquer des progrès à l'égard des systèmes de

production agricole et de la professionnalisation des organismes agricoles.

Les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement constituent un volet de plus en plus prioritaire pour la Direction générale, qui compte 130 projets, en cours. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de réformes du secteur public, grâce à l'amélioration des compétences en gestion, aux réformes fiscales et à la décentralisation. Les capacités des institutions juridiques ont été renforcées en Afrique du Sud, en Éthiopie et plus récemment au Mali ainsi que celles de la société civile (dans plusieurs pays), afin de mieux renseigner les populations sur leurs droits. Des projets ont contribué à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, plus particulièrement en ce qui a trait à l'éducation et aux microentreprises. Cependant, l'ACDI en est venue à constater que, pour améliorer les retombées du développement, il faut cibler les femmes non seulement en tant que bénéficiaires mais aussi à titre d'agents de changement. Parmi les principales réalisations ayant trait au secteur privé, on peut mentionner l'amélioration des capacités des ressources humaines et des institutions en particulier dans le domaine de la microépargne et du microcrédit, et l'accroissement du rendement des entreprises et des coopératives. En ce qui concerne l'environnement et la désertification, la DGAMO a, là aussi, continué de mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles d'organismes régionaux. Enfin, elle a maintenu ses engagements au titre des services d'infrastructure, principalement par le biais d'activités dans le secteur de l'énergie, activités dont il est toutefois trop tôt pour mesurer les résultats. Malgré ces résultats, il faudra déployer des efforts considérables pour que la région de l'Afrique et du Moyen-Orient puisse accroître son influence et sa présence relatives sur la

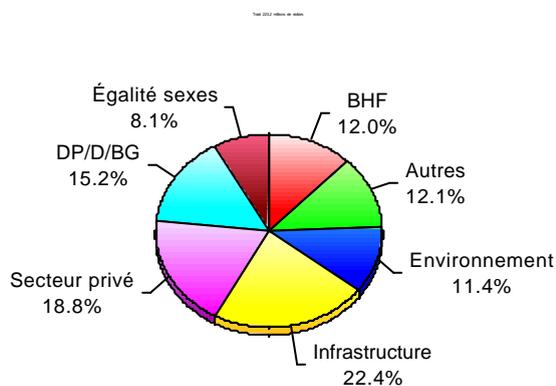
scène mondiale au XXI^e siècle et pour réduire le niveau de pauvreté parmi sa population.

L'Asie

La Direction générale de l'Asie est la deuxième en importance des directions générales bilatérales. Ses décaissements en 1998-1999 ont été de 223 millions de dollars, soit 36 p. 100 des dépenses de programme des Programmes géographiques. L'Asie baigne dans l'histoire, la culture et la tradition. Son scénario de développement reflète la diversité de la région. Bien que l'Asie compte plus de la moitié des pauvres du monde, certains des cas de réussite les plus impressionnants émanent de la région. Dans l'ensemble, l'Asie exerce une influence considérable sur les affaires internationales. La prospérité de l'Asie est un facteur important pour ce qui est de la stabilité mondiale et de la prospérité du Canada.

Figure 9

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Asie



L'Asie se rapproche du nouveau millénaire avec grande incertitude. Non seulement ses conditions économiques ont-elles changé, mais la dynamique politique et stratégique aussi. La crise économique de l'Asie a amoindri les

réalisations en matière de développement des pays touchés et a eu une incidence considérable sur la scène économique mondiale. Les défis les plus urgents du millénaire en Asie sont la réduction soutenue de la pauvreté grâce à la croissance économique et à une meilleure distribution de ses retombées; le raffermissement des systèmes et des institutions de gestion des affaires publiques qui protègent également hommes et femmes, garçons et filles, et favorisent leur bien-être; la protection et la conservation de l'environnement; la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

La Direction générale de l'Asie est prête à relever les défis complexes au moyen de sa stratégie visant à promouvoir la croissance et l'équité. Pour atteindre ce but, elle poursuit trois axes d'intervention reliés entre eux et qui se renforcent l'un l'autre : (a) *la réduction de la pauvreté*, (b) *le renforcement des assises de la prospérité* et (c) *la promotion de la sécurité*. Les initiatives de la Direction générale à l'égard de ces axes d'intervention comprennent les suivantes : des projets ciblés de réduction de la pauvreté à l'échelle communautaire; l'établissement de liens mutuellement avantageux entre le secteur privé de l'Asie et celui du Canada en vue de promouvoir la croissance économique; le soutien des réformes économiques et sociales, la gestion publique fondée sur des institutions démocratiques, le respect des droits de la personne et l'environnement. En outre, pour contrer les effets de la crise asiatique, l'ACDI a élaboré des programmes en vue de rétablir la confiance et la croissance dans les pays touchés, de protéger les groupes vulnérables et de jeter les bases d'un avenir plus sûr.

En Asie, la coordination de l'aide est particulièrement importante. Les objectifs de la politique étrangère canadienne ainsi que les capacités et les intérêts du Canada jouent un

rôle important dans la détermination de la nature des programmes-pays qu'élabore et appuie la Direction générale de l'Asie.

Compte tenu des réalités différentes en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, il faut recourir à des approches différentes pour les deux régions en ce qui a trait aux programmes de la Direction générale. En **Asie du Sud**, il importe d'investir en priorité dans le développement humain. La stratégie de la Direction générale de l'Asie est donc orientée vers des programmes qui appuient les besoins humains fondamentaux, l'égalité entre les sexes, les droits de la personne, la démocratie, la saine gestion publique et l'environnement. Compte tenu de la pauvreté et de la nécessité de promouvoir l'autonomie, les programmes de l'ACDI en Asie du Sud (surtout au Bangladesh et au Pakistan, mais aussi en Inde, au Népal et à Sri Lanka) visent à renforcer la capacité de s'attaquer aux questions liées à cette pauvreté.

Les résultats de projets fructueux en matière de besoins humains fondamentaux révèlent que des progrès ont été réalisés à l'égard de la réduction de la pauvreté et de l'égalité entre les sexes. Au Bangladesh, au Pakistan et à Sri Lanka, l'ACDI a contribué à la réalisation de ces résultats en renforçant les ONG et les organismes communautaires. Ces organismes entament le dialogue avec les gouvernements et favorisent un processus de gestion publique davantage participatif au sein de leurs pays respectifs. Par l'intermédiaire des programmes de l'ACDI à l'intention de l'Inde et du Pakistan, on a réussi, dans une certaine mesure, à répondre aux besoins en matière d'environnement (utilisation durable des ressources naturelles et capacité de s'attaquer aux problèmes environnementaux mondiaux).

Certains pays de **l'Asie du Sud-Est** semblent afficher une reprise à la suite de la récente crise financière. Néanmoins, on observe une augmentation de la pauvreté et l'émergence d'une

nouvelle catégorie de pauvres – les chômeurs en milieu urbain. L'ACDI apporte sa contribution en mettant en œuvre un plan d'action qui permet (a) d'atténuer la vulnérabilité des démunis; (b) de fournir un soutien en matière d'orientations de politique ayant trait aux situations de crise, par le renforcement des compétences locales; (c) de raffermir les institutions en vue d'un avenir meilleur. Les résultats des projets mis en œuvre dans les pays les plus touchés par la crise (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viêt Nam) et dans les pays visés par le Programme régional de l'Asie du Sud-Est sont liés à un ou à plusieurs des programmes prévus par la Direction générale de l'Asie.

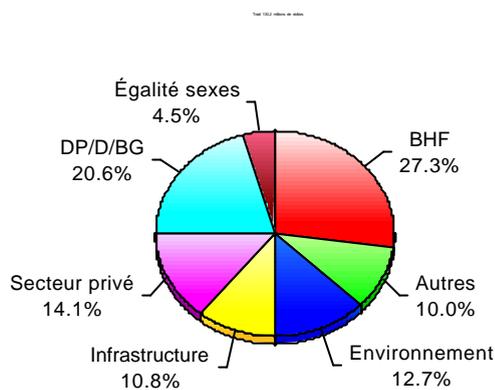
Les Amériques

En 1998-1999, la Direction générale des Amériques a déboursé 130 millions de dollars, soit 20 p. 100 des dépenses de programme des Programmes géographiques. Beaucoup de transformations se sont produites dans les Amériques au cours de la dernière décennie. Des modèles de gestion publique plus démocratiques ont été adoptés dans la plupart des pays. Une vague de réforme économique a balayé l'hémisphère. Malgré les crises financières récentes, dans bon nombre de pays, ces réformes ont entraîné une croissance économique considérablement plus élevée lors de cette décennie, après des années de stagnation et de déclin attribuables aux politiques dirigistes appliquées dans les années 70 et 80. Les programmes de réforme ont stabilisé les systèmes économiques, entraînant une baisse des taux d'inflation et une augmentation des placements de portefeuille et de l'investissement direct étrangers. Néanmoins, les réformes, la mondialisation et la libéralisation des marchés comportent des défis. Les systèmes de services sociaux (santé, éducation)

doivent être refondus. Le rôle de l'État dans un certain nombre de pays fait l'objet d'un réexamen.

Figure 10

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Amériques



Malgré des réussites indéniables, des questions subsistent au sujet de la durabilité des progrès économiques et démocratiques. La distribution inégale des bénéfices de la réforme et l'exclusion des pauvres, en particulier les femmes et les populations indigènes, constituent une préoccupation permanente. La pauvreté a baissé légèrement dans l'ensemble des foyers dans les années 90, étant passée de 41 p. 100 à 39 p. 100. Cela n'a pas suffi à compenser l'augmentation de la pauvreté dans les années 80 – de 35 p. 100 à 41 p. 100. La pauvreté et l'équité demeurent les défis les plus importants de la région. La situation en Haïti, pays le plus pauvre de l'hémisphère, est exacerbée par l'incertitude politique permanente qui présente des risques particuliers à l'égard des efforts de développement.

Au cours de l'année 1998-1999, de nombreux pays ont connu des pressions additionnelles. Les crises financières mondiales ont touché tous

les pays des Amériques. La récession, le ralentissement de la croissance économique, le chômage élevé et la réduction des dépenses du gouvernement, en particulier dans les services sociaux, constituent de nouveaux défis en matière de développement. Différentes incidences sur l'économie d'un pays à l'autre exigent une modification des approches à l'égard des programmes et une réévaluation des risques.

Une autre incidence importante sur la région émane de catastrophes naturelles (tremblements de terre, glissements de terrain, tornades et ouragans). L'ouragan Mitch a à lui seul entraîné des modifications importantes au titre des programmes. Les événements d'une telle ampleur soulèvent maintenant la question de la prévention des catastrophes dans tous les pays de la région. Les spécialistes prévoient que les effets sur l'environnement du changement climatique créé par l'homme entraîneront vraisemblablement un nombre accru de catastrophes naturelles de plus en plus graves dans l'avenir.

Le programme des Amériques de l'ACDI contribue de façon marquée à la résolution de ces nombreux problèmes. Il vise la réduction de la pauvreté et une plus grande équité sociale. Parallèlement, il appuie les réformes structurelles et la croissance économique.

Le volet des besoins humains fondamentaux des programmes de l'Agence revêt une importance primordiale. En 1998-1999, le programme des Amériques a permis de fournir à 2 000 familles l'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Il a également permis à de nombreuses autres personnes de satisfaire leurs besoins fondamentaux par le biais de l'agriculture et d'autres activités productives.

Le Fonds de l'ACDI pour la promotion de l'égalité des sexes dans les Amériques contribue à réduire la pauvreté de façon importante. L'ACDI travaille auprès de groupements féminins afin de renforcer l'autonomie des femmes dans la région et de leur permettre de participer de façon plus directe à la vie politique, sociale et économique de leurs pays et de leurs collectivités.

En réponse aux problèmes causés par l'ouragan Mitch, l'ACDI a rétabli les infrastructures dévastées. Elle a mis en œuvre de nouvelles initiatives approuvées en vertu de la Politique sur les services d'infrastructure et adapté des projets existants afin d'offrir une aide d'urgence plus efficace, en collaboration avec d'autres donateurs.

Des projets axés sur les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique engendrent des retombées à long terme importantes en matière de réduction de la pauvreté. En accroissant les connaissances et les compétences du personnel professionnel dans les pays en développement, l'ACDI permet à de nombreuses institutions publiques clés d'élaborer des orientations de politique équitables dans les domaines social et économique et d'acquérir la capacité de s'attaquer aux problèmes que posent des événements comme la crise économique qui a balayé la région et le monde entier.

Le secteur privé de la région continue de bénéficier, de façon marquée, du programme de l'ACDI à l'intention des Amériques. En 1998-1999, des progrès importants ayant trait à l'élargissement des services de microcrédit ont été réalisés en Bolivie, en Haïti et dans d'autres pays de la région.

Engagements en matière de résultats, réalisations et obstacles à la réussite

Besoins humains fondamentaux

Engagement principal en matière de résultats : Amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation, au logement, à l'alimentation, à la nutrition, à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau potable.

- Les projets de l'Agence liés au sida menés en Afrique du Sud et de l'Est ont permis aux groupes présentant un risque élevé de contracter des maladies transmises sexuellement de connaître une certaine stabilisation et une réduction de l'incidence de ces maladies. Également, l'effet combiné de l'immunisation et de l'ingestion d'un niveau élevé de vitamine A dans ces deux régions a amené une réduction de presque 35 p. 100 des pertes de vie attribuables à la polio chez les enfants. Cependant, les conflits entre les pays de la région constituent une grave menace à ces efforts et peuvent mener à la régression.
- Les projets de l'ACDI ont contribué à rendre l'eau potable accessible aux populations du Ghana, du Maroc et du Moyen-Orient. Ces projets ont également contribué à renforcer la capacité de gestion des collectivités en cause.
- L'ACDI a atteint un certain nombre de résultats, par exemple, l'amélioration des programmes de cours et des compétences des professeurs, grâce à des projets éducatifs menés en Afrique et au Moyen-Orient. Là où les obstacles à l'éducation des filles ont été bien cernés et ont

fait l'objet de mesures de redressement, le nombre de filles fréquentant l'école a connu une augmentation considérable. Dans quelques pays, dont la Guinée, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie, on a élaboré des plans stratégiques et restructuré les ministères de l'éducation.

- Chaque année, 1,1 million d'enfants pauvres fréquentent 34 000 écoles primaires dirigées par des ONG en vertu du projet d'éducation non scolaire du comité d'avancement rural du Bangladesh.

Engagement principal en matière de résultats : Renforcement de la capacité des groupes vulnérables d'accroître leurs activités de production afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

- Des projets de sécurité alimentaire ont permis d'accroître la conservation et la productivité des sols en Afrique et au Moyen-Orient. Au Kenya, 28 745 petites fermes familiales ont maintenant des terres mieux irriguées et accès à des technologies appropriées. Au Mali, des groupements de paysans ont adopté des principes démocratiques et leurs membres ont vu leurs revenus croître grâce à l'amélioration de leurs méthodes de production et de commercialisation. Les fermiers de 10 pays de l'Afrique de l'Est ont adopté 95 p. 100 des résultats de la recherche régionale sur le blé et le maïs. En Afrique australe, de nouvelles méthodes agro-forestières ont été approuvées par les décideurs, ajoutées aux programmes universitaires et adoptées par 15 000 fermiers.
- Environ la moitié des 91 femmes formées en vertu du programme de soutien rural Aga Khan, au Pakistan, exploitent maintenant leur entreprise avec succès. Le programme a également contribué à rendre les services

sociaux accessibles et abordables. Les membres des groupements de femmes financés par le projet font état d'une amélioration sensible de leur situation économique et sociale, de leur pouvoir de décision et de leur aptitude à contribuer au revenu du ménage.

- Suivant les principes de l'exploitation et de la gestion communautaire, CARE a mis en œuvre des activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 17 des collectivités rurales les plus pauvres du Timor oriental. Les équipes de village mènent des activités dans la plupart de celles-ci. L'amélioration des méthodes agricoles telles que l'aménagement de terrasses à l'aide de plantes sur les terrains en pente, et la fourniture de graines aux fermiers sont les premiers signes d'une incidence positive sur la production.
- Le Fonds de développement Équateur-Canada (FDEC) est l'organisme principal en matière de développement en Équateur. C'est du moins ce qu'affirment d'autres donateurs et organismes d'aide, dont la Banque mondiale et un certain nombre d'ONG internationales. Le travail des 100 organismes associés au FDEC a donné lieu à une augmentation moyenne de 36 p. 100 du revenu des familles bénéficiaires, à une augmentation de 30 p. 100 de la production, à la création de 804 emplois, et a engendré 1,486 million de dollars américains en exportations. Le FDEC a favorisé la mise sur pied d'autres fonds en Colombie, en Équateur et au Pérou.

Égalité entre les sexes

Les réalisations en matière d'égalité entre les sexes sont le produit de deux types d'interventions : d'une part, l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à

l'ensemble des projets, quel qu'en soit le secteur et, d'autre part, la mise en œuvre de programmes dont l'objet précis est de faire disparaître les inégalités entre les hommes et les femmes.

- À la Direction générale des Amériques, par exemple, le nombre de rapports de projets dans lesquels l'égalité entre les sexes est citée comme un thème transversal est passé de 100 (soit 49 p. 100 des projets de la Direction générale) en 1997-1998, à 122 (54 p. 100), en 1998-1999. Il y a eu une légère amélioration par rapport à l'année précédente pour ce qui est du recensement de résultats propres à chaque sexe dans le cas de ces projets, attestant que la Direction générale se rapproche de son objectif d'intégrer les considérations relatives à l'égalité entre les sexes à tous ses projets.
- La Direction générale de l'Asie intègre les considérations relatives à l'égalité entre les sexes à ses programmes et investit en outre dans des projets axés de façon précise sur ce volet prioritaire. Dans le cas des programmes-pays, des progrès ont été réalisés pour ce qui est de faire figurer les résultats en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports, bien que dans le cas d'un faible pourcentage de projets, on continue de pas considérer l'égalité entre les sexes comme un thème transversal à l'égard des résultats devant figurer dans les rapports.
- À la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient, l'égalité entre les sexes a été citée à titre de priorité transversale dans 129 projets. La plupart des projets en matière d'éducation cherchent à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Comme dans le reste de l'Agence, un effort supplémentaire est

nécessaire pour appliquer la nouvelle politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes à une plus grande échelle.

***Engagement principal en matière de résultats :
Accroissement de la participation des femmes,
à part égale, aux décisions touchant le
développement durable de leurs collectivités.***

- Les femmes bangladeshi qui participent au projet de la Rural Bittaheen Institution font état d'une diminution de la violence conjugale et d'une participation accrue aux décisions du ménage, une fois qu'elles commencent à engendrer des revenus. On entame, dans le contexte de ce projet, la mise en œuvre de la politique ayant trait à l'égalité entre les sexes, adoptée récemment, pour intensifier le rôle des employées et des clientes et améliorer leur situation.

***Engagement principal en matière de résultats :
Promotion des pleins droits des femmes et des
filles.***

- En Amérique du Sud, de nombreuses femmes soutenues par le Fonds pour la promotion de l'égalité des sexes de l'ACDI jouent maintenant un rôle actif dans la vie politique de leur collectivité. Des pressions exercées par des syndicats de travailleurs appuyés par le Fonds ont mené à l'adoption par l'État de Rio de Janeiro, au Brésil, d'une loi de protection de la femme contre les fouilles corporelles intimes et d'une loi ayant trait à la prévention des blessures attribuables aux tâches répétitives. L'assemblée législative de cet État a en outre déposé un projet de loi de protection de la femme contre le harcèlement en milieu de travail.

Engagement principal en matière de résultats : Réduction des inégalités entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources et des retombées des initiatives de développement, et à l'accès à celles-ci.

- La Direction de l'Afrique et du Moyen-Orient cherche à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes quant à l'accès à l'enseignement primaire. Elle a déployé beaucoup d'efforts afin de sensibiliser les autorités, les enseignants et les collectivités au problème. Les programmes visant l'Égypte, le Mozambique et le Sénégal ont permis d'enregistrer une augmentation de la proportion de filles inscrites à l'école par rapport aux garçons.

Services d'infrastructure

Engagement principal en matière de résultats : Renforcement de la capacité des institutions de gérer les réformes et de garantir une répartition équitable et efficace des services.

- Dans le secteur des services d'infrastructure, la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient a toujours des engagements importants, surtout en matière d'énergie, avec l'Afrique de l'Ouest, la Guinée et le Mali. Le calendrier d'exécution des projets est respecté, mais l'incidence de ces derniers ne peut encore être mesurée. Les projets mis en œuvre de concert avec Petro-Canada ont permis d'accroître à la fois les connaissances sur le pétrole et la capacité des gouvernements de négocier avec des sociétés multinationales.
- Les réformes institutionnelles au sein de la société des chemins de fer du Bangladesh (Bangladesh Railways) ont entraîné une

amélioration du rendement des locomotives et de la gestion des stocks. L'expansion des réformes institutionnelles accomplie avec d'autres donateurs a permis d'améliorer la situation financière et le rendement global de cette société de chemins de fer.

- Le projet régional d'énergie électrique en Amérique centrale appuie les réformes dans le secteur de l'électricité dans six pays. La capacité de ce projet d'entamer rapidement les activités et de répondre promptement aux situations d'urgence lui a donné une visibilité et une crédibilité accrues. Au Guatemala, le projet a permis de faire en sorte que les coûts d'investissement et de fonctionnement soient couverts par les revenus plutôt que par des subventions du gouvernement, et a mis le pays en position d'amorcer les négociations en vue d'exporter de l'électricité.

Engagement principal en matière de résultats : Accroissement de l'accès des pauvres, les femmes en particulier, aux services d'infrastructure.

- Plus de 100 000 consommateurs dans 1 200 villages du Bangladesh ont été raccordés au réseau d'électricité grâce au projet de biens industriels de l'ACDI. On prévoit que l'électrification rurale favorisera les activités économiques de divers types et donnera accès à d'autres possibilités.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

Engagement principal en matière de résultats : Promotion du processus décisionnel démocratique par l'accroissement de la participation du public et le renforcement des institutions démocratiques.

- Treize projets contribuent à améliorer l'influence de la société civile sur les priorités et les stratégies de développement en Afrique et au Moyen-Orient. Parmi les résultats partiels, on peut mentionner des améliorations tangibles de la capacité des ONG de participer à la coordination, à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans visant à lutter contre la désertification, à mettre en œuvre la décentralisation et à réduire la pauvreté.

***Engagement principal en matière de résultats :
Accroissement de l'efficacité et de la
transparence de l'exercice du pouvoir.***

- Le programme canadien de transfert de technologie dans le cône sud a continué de raffermir les organismes de réglementation locaux grâce à la formation que le personnel a reçue au Canada. Le programme continue de renforcer les capacités par la fourniture de matériel de laboratoire et la formation du personnel dans les organismes du gouvernement de l'Uruguay.
- Les projets de gestion des dépenses publiques et de perception des recettes fiscales ont donné des résultats en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana, au Liban et au Sénégal. Au Ghana, par exemple, figure parmi les réalisations importantes l'adoption, pour la première fois, d'un cadre de dépenses à moyen terme en guise de base pour la formulation du budget de 1999.

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement des capacités des organismes
voués à la protection et à la défense des droits
de la personne.***

- La manifestation concrète de la surveillance exercée par des civils et son acceptation par le

gouvernement, la police et la collectivité, ont augmenté de façon constante au Brésil. Il s'agit d'un résultat du projet de surveillance des droits de la personne et de la police. Il existe une volonté politique nettement plus grande en faveur de systèmes de surveillance et d'une responsabilisation accrue de la police. Le projet de soutien de la réforme du secteur public, du Service d'assistance canadien aux organismes (SACO), a permis d'exécuter 63 missions en Bolivie et au Pérou. Cependant, il est trop tôt pour mener une évaluation globale des résultats.

- Le soutien de l'ACDI a mené à l'établissement de réseaux des droits des enfants dans deux États de l'Inde. Les réseaux s'emploient à promouvoir les droits des enfants et à lutter contre le travail des enfants.

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement de la volonté des dirigeants de
respecter les droits de la personne et de
gouverner de façon démocratique et efficace.***

- Le soutien de l'ACDI aux opérations électorales de huit pays de la région de l'Afrique et du Moyen-Orient a donné des résultats positifs. Cependant, cela n'a pas été le cas en Cisjordanie et à Gaza, où les élections municipales ont été reportées fréquemment. Au Ghana et en Éthiopie, la Direction générale investit dans le fonctionnement des parlements.

Développement du secteur privé

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement des capacités du secteur privé et
des institutions connexes, par la promotion du
développement du microfinancement, des***

microentreprises, et des petites et moyennes entreprises.

- Grâce à son projet de participation de l'entreprise privée mené en Indonésie, l'ACDI génère des compétences et des connaissances d'affaires, lesquelles sont les préalables d'une croissance durable des petites et moyennes entreprises (PME). La capacité de KADIN – la chambre de commerce et de l'industrie de l'Indonésie –, un organisme de soutien aux PME, est également en voie de raffermissement. Il semble que les PME utilisent les compétences en matière d'amélioration des entreprises, acquises lors des séances de formation. Des PME exploitées par des femmes font état d'un meilleur rendement de leur entreprise.
- Le nombre de coopératives de crédit africaines aussi bien que le nombre de leurs adhérents sont en voie d'augmentation. L'effectif combiné dans trois pays seulement – la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal – est de 233 150 membres. Les coopératives de crédit ont connu un degré encourageant d'autonomie financière et administrative, et une augmentation de 49,8 millions de dollars au chapitre de l'épargne.
- Au Bénin, au Cameroun et en Égypte, l'ACDI a appuyé l'établissement de nouvelles microentreprises et d'autres entreprises au profit des femmes. Au Bénin, le volume des affaires des nouvelles microentreprises a augmenté de 80 p. 100. Au total, 22 p. 100 des femmes participantes ont réussi à réaliser des économies stables.
- Au cours de 1998-1999, le projet de coopératives d'épargne et de prêt mis en œuvre en Haïti par Développement

international Desjardins a favorisé la création d'une association nationale visant à coordonner les activités des coopératives de crédit appuyées par le projet. Au cours de la période visée, l'effectif de ces coopératives de crédit a doublé, totalisant maintenant 75 000 membres.

Environnement

Engagement principal en matière de résultats : Développement des capacités des personnes, des groupes, des organismes et des institutions d'examiner les enjeux locaux et environnementaux, et de participer à la résolution des problèmes environnementaux mondiaux.

- Un projet appuyé par l'ACDI en Indonésie a eu pour résultat une amélioration du contrôle et de l'évaluation de l'environnement. L'appui fourni en vertu du projet a donné lieu à des améliorations (de 20 p. 100 à 75 p. 100) en ce qui a trait à l'éducation, à la recherche, à la formation et à la prise de décision en matière d'environnement. La qualité de l'environnement s'améliore, et les progrès réalisés à l'égard du développement durable sont considérables.
- Le projet d'évaluation et de gestion des ressources halieutiques des Caraïbes continue de raffermir la capacité de gestion des pêches dans les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM – Caribbean Community and Common Market). À cette fin, on a instauré de nouveaux logiciels, analysé les données sur les pêches et présenté des ateliers d'évaluation des stocks régionaux et d'autres programmes de formation.

- L'ACDI a contribué à améliorer les processus de décision et d'évaluation au Cameroun et en Palestine. Les institutions nationales et les ministères de l'environnement ont été renforcés en Égypte et en Guinée. Des microprojets, contribuant à améliorer l'environnement et à accroître la conscience des populations, s'avèrent fructueux au Burkina Faso, au Cameroun, en Tanzanie et au Zimbabwe.

Obstacles à la réussite

- Bon nombre d'obstacles nuisent à la pleine réalisation des résultats escomptés par la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient. Parmi les plus importants, on peut mentionner les suivants : l'évolution rapide et soudaine des conditions sociales, politiques, économiques et du milieu physique; le nombre et la complexité accrues des conflits; l'incidence du VIH et du sida sur les progrès sociaux et économiques dans la sous-région de l'Afrique australe; l'extrême fragilité des institutions locales ou régionales; parfois, l'ampleur du projet dont les objectifs trop ambitieux dépassent nettement la capacité d'absorption du milieu. Les projets visant le développement du secteur privé et la haute gestion des affaires publiques semblent poser les plus grands défis. L'ACDI a réagi en procédant au ralentissement, à l'interruption provisoire ou à la transformation des projets. Au Cameroun, deux projets liés au développement du secteur privé ont été entièrement remaniés.
- Dans certains pays de l'Asie, les effets de la crise financière, l'instabilité politique et les conflits civils ont nui à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets. Il importe de résoudre rapidement ces problèmes si l'on veut garantir la durabilité et l'efficacité des projets. Ainsi, la crise a provoqué un ralentissement du secteur privé

dans les pays touchés, ralentissement attribuable en partie à une baisse des investissements étrangers et au manque relatif d'intérêt de la part du secteur privé canadien à l'égard de l'Asie du Sud-Est. Cela a eu pour effet de retarder la mise en œuvre des projets de l'ACDI visant à favoriser l'établissement de liens entre les entreprises privées du Canada et celles des pays bénéficiaires, plus particulièrement la Malaisie, la Thaïlande et le Viêt Nam. Aussi l'ACDI a-t-elle réduit les activités de tels projets, comme les projets Entreprise Malaisie et Entreprise Thaïlande, jusqu'à ce que les conditions favorables à la formation de liens soient à nouveau réunies.

- Dans la région des Amériques, le manque d'engagement et de capacité des partenaires locaux ou du pays hôte est souvent cité comme obstacle à la réussite des projets. En période de crise ou de récession, les partenaires locaux peuvent éprouver de la difficulté à respecter leurs engagements financiers au cours de l'exécution du projet visé. De même, le train de mesures d'encouragement offertes par certains pays entraîne un roulement élevé du personnel au sein des organismes bénéficiaires, plus particulièrement les organismes gouvernementaux et les ONG, ce qui ajoute aux complications. L'engagement politique constitue souvent un facteur de réussite des projets. Aussi l'instabilité politique et les changements imprévus en ce qui concerne les acteurs politiques importants ou les orientations de politique peuvent avoir une incidence négative sur le rendement des projets. L'expérience montre que pour accroître le rendement, il importe d'accorder une attention accrue à l'évaluation des partenaires et des institutions cibles. L'établissement d'objectifs clairs et pertinents, et

non de résultats escomptés trop ambitieux, permet d'atteindre plus souvent les buts fixés et d'améliorer l'affectation des ressources. Il importe également que tous les participants et partenaires, en particulier les partenaires locaux, comprennent bien les attentes et les objectifs. Par exemple, avec l'aide de l'ACDI, l'organisme Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) participe depuis 1985 à des projets liés aux systèmes communautaires d'approvisionnement en eau

au Pérou. L'organisme a beaucoup accru l'efficacité de ses initiatives lorsqu'il a encouragé les collectivités à s'engager et à établir leurs propres objectifs de développement. Les groupements ruraux qui s'étaient constitués à l'origine autour des activités d'EUMC en matière d'eau et d'assainissement s'appêtent à entreprendre d'autres projets, par exemple, en matière d'électrification, en adoptant la même approche communautaire.

Pays en transition

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	97,2 millions
<i>Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)</i>	<i>96,3 millions</i>
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	96,1 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme et de fonctionnement. Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectifs

Appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est (ECE) en favorisant l'émergence de partenariats mutuellement avantageux. À cette fin :

- faciliter la transition vers une économie de marché;
- encourager une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes et des conventions internationales;
- favoriser l'établissement de liens entre le Canada et la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement;
- accroître la sûreté nucléaire;
- aider les programmes internationaux afin de réduire les menaces à la sécurité internationale et canadienne.

Contexte

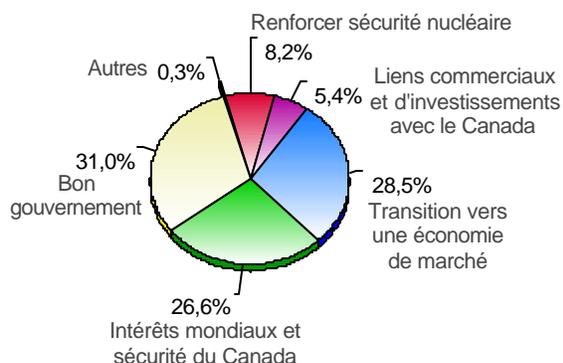
La Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est a déboursé 89 millions de dollars au titre des

dépenses de programme, au cours de sa dixième année, 1998-1999. Il est financé en vertu d'une composante distincte de l'enveloppe de l'aide internationale, ne relevant pas de l'APD, même si 20 p. 100 des dépenses du programme de l'ECE sont admises au titre de l'APD.

Ce soutien aux pays de l'ECE dans leur passage vers une économie de marché contribue à la sécurité, à la stabilité et au progrès de ces pays. Il renforce la sécurité du Canada et celle de la communauté internationale. Les activités réalisées en vertu de ce programme permettent également de promouvoir les valeurs canadiennes que sont la démocratie, les droits de la personne, la justice sociale, l'égalité entre les sexes et l'assainissement de l'environnement. Cependant, même si les gouvernements de la région se sont engagés envers la réforme, il reste beaucoup à faire pour assurer que la transformation structurale ait lieu et pour créer une économie de marché stable.

La diversité reste une dominante des pays de l'ECE qui poursuivent leur transition, étant auparavant caractérisés par un régime communiste de parti unique et une économie dirigée. Il n'est donc pas surprenant que l'incidence de l'événement régional clé au cours de la période visée – la crise financière d'août 1998 en Russie – ait été aussi variée qu'étendue sur la transition de la région vers une économie de marché. L'Ukraine a dû renégocier sa dette nationale. Le taux de change fixe de la République slovaque a été compromis. En général, la réduction des importations par la Russie a affaibli l'économie des pays voisins.

Figure 11
Dépenses de programme en 1998-1999 – Europe centrale et de l'Est



De nombreux conflits ont laissé des milliers de personnes sans logis, sans nourriture ou soins de santé adéquats. La corruption et le crime sont élevés dans bon nombre de pays de l'ECE. Le VIH a atteint le stade d'épidémie chez les utilisateurs de drogues injectables au Bélarus, dans les pays baltes, dans le Caucase, au Kazakhstan, en Moldavie, en Russie et en Ukraine.

D'autre part, l'espérance de vie s'est améliorée légèrement dans l'ensemble de la région, même si certains pays comme la Russie n'ont pas encore retrouvé les niveaux de 1989. Cinq pays de l'ECE ont entamé des négociations sur leur accession à l'Union européenne (UE). Il s'agit de l'Estonie, de la Slovénie et des pays du groupe de Visegrad – la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Ces trois derniers ont été acceptés au sein de l'OTAN.

La richesse et la diversité des réalisations du programme de l'ECE compte tenu de cette situation régionale difficile semblent indiquer que, dans l'ensemble, le programme est bien conçu pour exécuter ses engagements. Sa « réactivité » et sa souplesse ont permis au programme de

s'adapter au changement permanent et à l'incertitude.

Engagements en matière de résultats, réalisations et obstacles à la réussite

Faciliter la transition vers une économie de marché

Engagement principal en matière de résultats : Modifications du cadre législatif et réglementaire appuyant les systèmes d'économie de marché.

- Le comité des ressources foncières de l'Ukraine a donné son « approbation officielle » pour que des millions de personnes reçoivent une compensation pour l'utilisation des terres sur lesquelles elles détiennent des titres. Un projet visant à appuyer les efforts de privatisation foncière et de restructuration agricole de l'Ukraine a déjà mené à une loi et à un décret présidentiel sur une taxe agricole unifiée, à un décret présidentiel et à une résolution du Cabinet établissant les types de propriété foncière, et à une loi sur l'enregistrement foncier.

Favoriser l'établissement de liens entre le Canada et la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement

Engagement principal en matière de résultats : Attestation de retombées commerciales tangibles pour le Canada.

- Un certain nombre d'accords commerciaux sont sans doute attribuables, au moins en partie, aux efforts déployés par l'ACDI. Des ententes commerciales d'une valeur de 295 millions de dollars ont été signées lorsque le

premier ministre et le ministre du Commerce international ont visité la Pologne et l'Ukraine à la fin de janvier 1999. Dans les deux pays, on a fortement louangé le travail des partenaires canadiens dans les domaines de la saine gestion publique, de la transition vers une économie de marché et du développement de la démocratie. Au cours de la visite en Pologne, 38 ententes commerciales d'une valeur de 132 millions de dollars ont été signées par des entreprises canadiennes et des sociétés polonaises. En Ukraine, 18 ententes d'une valeur de 163 millions de dollars ont été conclues.

Encourager une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes et des conventions internationales

- Des employés de la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) travaillent en collaboration avec leurs homologues slovaques pour promouvoir la réforme de la fonction publique dans la République slovaque. La CFP a fourni une aide technique à la Slovaquie dans la rédaction d'un code sur la fonction publique et dans la création de la capacité de la fonction publique slovaque d'offrir une formation à l'échelle de l'ensemble de l'appareil de l'État.
- Un projet du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario a débouché sur la création d'un centre de traduction et de soutien législatif en Estonie. Le centre doit relever un défi de taille, celui de traduire ses lois pour satisfaire à l'une des exigences que le pays doit respecter pour pouvoir rejoindre l'Union européenne. Cette idée a été reprise en Lettonie en faisant appel au savoir-faire acquis dans le contexte du projet mené en Estonie.

- Un projet de l'ACDI a constitué le catalyseur d'une collaboration nouvelle et permanente entre divers groupes ethniques de la Bosnie-Herzégovine. Dans le contexte d'un projet auquel participent la Société canadienne pour nourrir les enfants, le George Brown College et leur partenaire local, *La Benevolencija*, des ONG de divers segments géographiques et communautés ethniques reçoivent une formation dans les domaines suivants : gestion de projet, collecte de fonds, comptes rendus et évaluation, établissement de réseaux, stratégies de communication, activités de participation communautaire et autres compétences.

Promouvoir les intérêts de la communauté internationale et la sécurité du Canada

Engagement principal en matière de résultats : Soulagement de la souffrance grâce à l'aide humanitaire.

- La Direction générale de l'ECE a versé 4,2 millions de dollars en aide humanitaire à la région du Kosovo, en 1998-1999. L'aide a été fournie d'abord en réponse aux appels internationaux de l'ONU, de la Société de la Croix-Rouge, du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF. Ces organismes ont fourni de la nourriture, des vêtements et des fournitures médicales et hygiéniques dans un effort visant à atténuer la souffrance des civils déplacés par le conflit.

Accroître la sûreté nucléaire

Engagement principal en matière de résultats : Réduction des risques liés aux centrales nucléaires de conception soviétique.

- Le projet de stabilisation de la cheminée de Tchernobyl, totalisant 1,1 million de dollars, a permis de mener à bien les travaux de surveillance des réparations urgentes de la cheminée de ventilation de la centrale de Tchernobyl, avec le concours d'un partenaire des États-Unis. Ce projet, un cas de réussite en matière de collaboration trilatérale, a permis de rétablir la sécurité de la cheminée. Il a apporté au Canada une reconnaissance considérable, même si aucun des avantages commerciaux prévus ne s'est concrétisé.
- Dans l'intervalle, l'initiative bilatérale la plus importante du Canada en vertu de ce programme a pris fin en 1998-1999, et les résultats ont été quelque peu mitigés. D'une part, le programme de sécurité et de génie nucléaire s'élevant à 10,8 millions de dollars, entrepris surtout en Russie, a connu de sérieux retards et l'ACDI n'a pas obtenu un rendement satisfaisant sur son investissement au cours des deux premières années, de 1993 à 1995. Toutefois, l'Agence a obtenu de meilleurs résultats que d'autres donateurs appuyant des projets semblables et les institutions bénéficiaires ont par ailleurs acquis des connaissances précieuses et amélioré leur capacité d'exploiter des centrales nucléaires en toute sécurité.

Obstacles à la réussite

Au cours de l'année écoulée, un certain nombre d'événements ont entravé la réussite du Programme de l'ECE, dont la crise financière en Russie, l'appel à l'aide humanitaire visant à répondre aux besoins des populations du nord du pays cet hiver, et les conflits régionaux au Kosovo et au Caucase. Les changements sur la scène politique et à l'égard des priorités ont nui à la réalisation des résultats escomptés pour certains projets. Le ralentissement des réformes et l'incapacité des institutions des pays bénéficiaires de mener à bien ces réformes menacent la durabilité des investissements du Programme de l'ECE. Le projet relatif au Fonds d'entrepreneuriat Canada-Pologne, qui vise à consentir du crédit à des petites et moyennes entreprises au moyen du transfert de pratiques et de compétences occidentales en matière d'activité bancaire, a connu un démarrage plutôt lent. Le pays bénéficiaire ne possédait pas les capacités institutionnelles requises pour mener à bien ce type de projet. Compte tenu de la complexité et de la diversité des activités du projet, les partenaires canadiens ont connu des problèmes de gestion majeurs. Dans le contexte du Programme de l'ECE, on poursuit les efforts visant à clarifier les rôles et les responsabilités du partenaire canadien en vue de régler les problèmes et d'obtenir de meilleurs résultats.

Programmes multilatéraux

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	497,3 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	703,1 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	703,0 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme et de fonctionnement. Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectifs

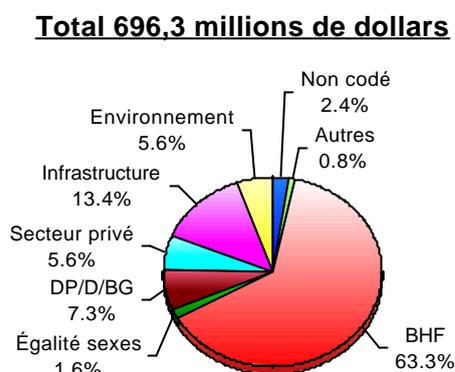
Promouvoir les approches mondiales et multilatérales de développement qui contribuent à réduire la pauvreté, à accroître la sécurité des personnes et à promouvoir la prospérité internationale; veiller à ce que l'assistance humanitaire et l'aide alimentaire que fournit le Canada aux pays en développement soient adéquates, efficaces et accessibles en temps opportun.

Contexte

Les Programmes multilatéraux ont déboursé plus de 696 millions de dollars en 1998-1999 (43 p. 100 des dépenses de programme au titre du programme d'APD de l'ACDI), dont une portion importante des fonds additionnels (66 millions) consentis à l'ACDI en réponse aux catastrophes naturelles, par exemple l'ouragan Mitch, les paiements versés aux organisations des Nations Unies (68 millions), tels qu'annoncés dans le budget fédéral de 1999, et 53 millions de dollars pour satisfaire aux besoins de financement additionnel des banques multilatérales de développement dans le contexte de la crise financière mondiale.

Figure 12

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Programmes multilatéraux



Le système multilatéral de développement comprend les organismes suivants : les organisations humanitaires internationales dont les activités sont liées à la résolution des conflits, aux secours d'urgence en cas de catastrophes et à l'aide aux réfugiés; les institutions financières internationales (IFI) qui facilitent l'accès aux fonds de développement et qui favorisent un système de libéralisme commercial et de paiements ouverts; les Nations Unies et d'autres organismes de développement comme le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Commonwealth, qui appuient le développement durable dans les pays en développement.

Le système facilite l'obtention d'un consensus sur des enjeux mondiaux importants, la coordination des interventions mondiales et le partage des leçons tirées de l'expérience. La presque totalité des institutions multilatérales de développement (IMD) sont fermement engagés à l'égard du développement durable et comptent la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des humains au nombre de leurs objectifs dominants.

La Direction générale des programmes multilatéraux est le fer de lance du rôle de premier plan que le Canada joue au sein d'organisations d'aide humanitaire et de développement clés des Nations Unies et du Commonwealth, et des banques multilatérales de développement. Les programmes multilatéraux permettent au Canada de mobiliser des ressources considérables, par effet de levier, pour appuyer les priorités mondiales qu'il se donne; en tant que membre de ces organismes, le Canada peut exercer une influence marquée sur les politiques et les programmes mis en œuvre pour résoudre les problèmes de développement continu et nouveaux sur la scène régionale et mondiale. Le Canada collabore avec d'autres États membres et les dirigeants d'organismes multilatéraux afin de promouvoir les réformes comme moyens d'améliorer l'efficacité des initiatives d'aide humanitaire et de développement.

Le Canada et le monde entier ont besoin d'un solide système multilatéral de développement pour les aider à faire obstacle aux dangers qui transcendent les frontières et menacent tous les habitants de la planète. Parmi ces menaces figurent les urgences humanitaires complexes; les problèmes écologiques d'envergure internationale tels que les changements climatiques et la diminution de la couche d'ozone; l'émergence ou la réapparition de maladies infectieuses comme la tuberculose et le sida. Plus récemment, l'instabilité accrue des marchés financiers internationaux a provoqué des crises économiques. La mondialisation de l'économie et des systèmes financiers requièrent des instruments efficaces de gestion des affaires publiques et des institutions multilatérales renforcées. L'argument en faveur du multilatéralisme – à savoir, les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales – s'impose avec plus de clarté que jamais. Les programmes multilatéraux constituent un moyen

efficace de dispenser l'aide au développement et les secours d'urgence. L'aide multilatérale s'adresse précisément aux pays les plus pauvres du monde et se révèle un moyen extrêmement efficace d'apporter l'aide humanitaire et les secours d'urgence en temps opportun. De plus, les organismes multilatéraux exercent un rôle de chefs de file et de promoteurs dans des domaines comme les droits des enfants, la démographie, le développement humain et pour répondre aux besoins humains fondamentaux.

Les initiatives dans le domaine de l'aide alimentaire et des secours humanitaires et, au cours de l'année écoulée, dans le domaine de la consolidation de la paix et de l'élimination des mines terrestres, constituent un aspect important de l'activité de la Direction générale des programmes multilatéraux. L'aide alimentaire et non alimentaire d'urgence fournie par le Canada a contribué à épargner des millions de vies. Le programme ayant trait aux micronutriments du Centre de l'aide alimentaire de l'ACDI constitue un excellent exemple des effets positifs sur le terrain des activités de développement de la Direction générale.

En 1998-1999, l'allègement de la dette constituait une priorité pour la plupart des banques multilatérales de développement. Sous la direction des pays du G7, une nouvelle proposition visant à fournir un allègement plus étendu, plus rapide et plus généreux aux pays pauvres très endettés (PPTE) a débouché sur l'élaboration de l'Initiative PPTE améliorée. Cette nouvelle version de l'Initiative PPTE gagne l'appui des pays donateurs et fait actuellement l'objet d'un examen au sein de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Dans le contexte de cet exercice, le Canada a exhorté publiquement les organismes à offrir un allègement plus généreux aux pays visés par l'Initiative PPTE.

Engagements en matière de résultats, réalisations et obstacles à la réussite

Engagement particulier en matière de résultats : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des institutions multilatérales de développement (IMD) et du système multilatéral de développement.

En 1998-1999, la Direction générale des programmes multilatéraux a de nouveau fourni un financement de base aux IMD aux fins suivantes : promouvoir le développement durable, réduire la pauvreté, améliorer la sécurité des humains, promouvoir la paix et contribuer à la prospérité internationale; maintenir l'influence et la crédibilité du Canada auprès des IMD, en dépit des contraintes qui pèsent sur les ressources du Canada; la Direction générale s'emploie en outre à rendre le système multilatéral plus efficace, pour que ce mécanisme d'intervention réponde aux besoins mondiaux et contribue au rendement général du système multilatéral de développement.

L'efficacité et l'efficience des IMD et du système multilatéral en général ne cessent de croître.

- Dans l'ensemble du système de développement des Nations Unies, des progrès ont été réalisés dans la transition vers une gestion axée sur les résultats. On peut mentionner plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui élaborent chacun un cadre de gestion axée sur les résultats qui établira un lien entre les engagements pluriannuels indicatifs et les résultats escomptés et obtenus.

- À la Banque mondiale, la proportion de projets ayant produit des résultats satisfaisants est passée de 68 p. 100 en 1997 à 72 p. 100 en 1998. Le délai nécessaire pour examiner les projets avant leur approbation a été réduit de 7,8 à 6 mois.
- Les organismes de développement de l'ONU ont continué à accentuer la coordination à leur siège même et sur le terrain. La Banque mondiale a pris des mesures importantes pour amener tous les bailleurs de fonds (banques de développement, organismes de l'ONU, donateurs bilatéraux et l'ACDI) à promouvoir l'adoption d'un cadre de développement global pour chaque pays, sous la direction du pays lui-même.
- Les institutions multilatérales de développement ont continué à décentraliser le processus décisionnel et les opérations vers les services opérationnels, en vue d'améliorer la pertinence et le fondement du processus décisionnel et de faciliter la coordination et la coopération. Afin de mieux répondre aux besoins des pays, la Banque mondiale compte maintenant 23 directeurs de programmes-pays œuvrant sur le terrain et prévoit en accroître le nombre. La Banque africaine de développement met de l'avant des mesures visant à associer de façon plus étroite les ONG des pays bénéficiaires à l'élaboration des stratégies par pays.

Besoins humains fondamentaux

Engagement principal en matière de résultats : Amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation, au logement, à l'alimentation,

à la nutrition, à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau potable.

- La nutrition et la santé sont maintenant des priorités du Programme alimentaire mondial (PAM). Un grand nombre des initiatives novatrices pilotées sous l'égide du Fonds pour la santé des femmes et les micronutriments financé par le Canada ont été intégrées aux activités régulières à long terme du PAM.
- Le Centre de l'aide alimentaire de l'ACDI, en étroite collaboration avec l'Initiative sur les micronutriments et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a dressé une liste des fournisseurs canadiens reconnus de prémélanges de micronutriments destinés à enrichir les farines produites localement. Par la suite, trois envois de prémélange de micronutriments provenant du Canada ont été expédiés pendant l'année en Équateur, au Malawi et en Zambie.
- Le Centre de l'aide alimentaire de l'ACDI a joué un rôle de promotion important auprès de gouvernements donateurs et bénéficiaires à l'égard des dossiers qui préoccupent le Canada, notamment ceux de la santé et de la nutrition, si bien que maintenant toute l'huile fournie au PAM par les donateurs est enrichie de vitamine A.
- En réponse aux pressions exercées par le Canada et d'autres pays donateurs, les prêts consentis au secteur social par la Banque interaméricaine de développement (BID) ont progressé; ils représentent maintenant 46 p. 100 des approbations totales. Les prêts accordés par la Banque mondiale destinés à la santé, à l'alimentation et aux populations ont plus que doublé, entre l'exercice 1997 et l'exercice 1998.
- Les programmes d'immunisation de l'UNICEF, financés directement ou indirectement par l'ACDI, ont permis d'accroître la couverture vaccinale de 14 p. 100 pour la rougeole et de 12 p. 100 pour la diphtérie, la coqueluche et le tétanos au Ghana. Au Malawi, la couverture vaccinale à l'anatoxine tétanique chez les fillettes d'âge scolaire est passée de 35 p. 100 à 55 p. 100. Entre-temps, les rapports provisoires issus d'un programme de la Société de la Croix-Rouge financé par l'ACDI indiquent que dans certaines des régions les plus pauvres de la Colombie, la plupart des enfants sont désormais protégés contre les maladies et la malnutrition.
- Grâce aux programmes de l'ONUSIDA, les taux d'infection au VIH semblent se stabiliser au Sénégal – demeurant inférieurs à 2 p. 100 dans la capitale. À Nsambya, en Ouganda, ils ont chuté pour passer d'environ 36 p. 100 à 18 p. 100. En Thaïlande, la promotion de l'usage du condom a réduit le nombre de cas d'infection au VIH chez les conscrits de l'armée.
- Au Viêt Nam, un programme de lutte contre la malaria, d'une durée de quatre ans, est financé par le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, un programme de l'Organisation mondiale de la santé auquel l'ACDI accorde un financement direct. L'initiative a permis de réduire les taux de mortalité attribuable à la malaria de plus de 90 p. 100, et le nombre de cas de malaria, de 40 p. 100.
- En Éthiopie, la distribution de rations alimentaires par le PAM s'est traduite par 4 571 461 jours-personnes de travail. Les résultats comprennent la plantation de 7,6 millions de semis et la création de 3 274

terrasses agricoles en plus des effets pour atténuer la faim.

- Le programme des micronutriments (suppléments alimentaires) a permis de distribuer quelque 322 millions de capsules de vitamine A destinées à répondre aux besoins de 225 millions d'enfants de moins de cinq ans, dans 70 pays en développement. Trente pays d'Afrique intègrent maintenant des suppléments de vitamine A à leurs journées nationales d'immunisation, comparativement à un seul pays en 1995. L'utilisation de sel iodé a eu pour effet de réduire de quelque 12 millions le nombre annuel de naissances d'enfants atteints d'un handicap mental.

Engagement principal en matière de résultats : Secours d'urgence adéquats, opportuns et efficaces.

- Le soutien du Canada a permis au PAM de venir en aide à 56 millions de victimes de catastrophes naturelles, de conflits armés et d'autres situations d'urgence. L'aide fournie par l'ACDI à des projets urgents menés par des ONG et UNICEF a permis de venir en aide à au moins 750 000 personnes, en plus des personnes qui ont bénéficié du PAM.
- Les réfugiés – principalement des femmes et des enfants, au Moyen-Orient, dans la région africaine des Grands lacs, au Soudan et en Angola – ont été les principaux bénéficiaires du Programme d'assistance humanitaire de l'ACDI. L'ACDI a travaillé de concert avec 15 ONG canadiennes, dans 21 pays touchés par des conflits et des catastrophes naturelles.

Égalité entre les sexes

Engagement principal en matière de résultats : Promotion des pleins droits des femmes et des filles.

- Une campagne visant à contrer le phénomène de la violence contre les femmes en Amérique latine et dans les Antilles, lancée en 1998 par le PNUD et UNIFEM, a déjà abouti à l'adoption d'une nouvelle loi en Équateur et au Venezuela. En Équateur, des cours sur les droits de la personne axés sur la femme ont été intégrés au programme de plusieurs facultés de droit.

Engagement principal en matière de résultats : Réduction des inégalités entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources et des retombées des initiatives de développement, et à l'accès à celles-ci.

- L'Association pour l'essor de la riziculture de l'Afrique occidentale est parvenue à isoler ce qui pourrait être une précieuse réserve de gènes provenant d'espèces de riz indigènes d'Afrique et à mettre au point un nouveau type de plant de riz. Ces plants, destinés aux riziculteurs négligés par la recherche moderne, ont pour effet de réduire le travail dévolu aux femmes et, en outre, d'améliorer l'apport nutritionnel aux fermiers pauvres.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

Engagement principal en matière de résultats : Renforcement des capacités des organismes voués à la protection et à la défense des droits de la personne.

- On observe des progrès à la Radiotélévision de Bosnie-Herzégovine à la suite de la mise en

œuvre du programme de restructuration financé par le Fonds de consolidation de la paix de l'ACDI. Les émissions sont moins tendancieuses du point de vue culturel et plus représentatives des auditeurs. Des améliorations à l'égard des systèmes de transmission et de répétition ont rendu le réseau plus accessible en Bosnie-Herzégovine et permis d'améliorer la qualité des images. Le Fonds de consolidation de la paix, qui vient compléter le Programme de consolidation de la paix qu'administre la MAECI, appuie également des initiatives dans d'autres régions du monde, dont le Cambodge et l'Afrique.

Engagement principal en matière de résultats : Renforcement de la volonté des dirigeants de respecter les droits de la personne et de gouverner de façon démocratique et efficace.

- Par suite de discussions prolongées lancées par le Canada et d'autres pays donateurs, la Banque asiatique de développement a adopté une politique de lutte contre la corruption, qui se veut le complément de sa politique de longue date en faveur d'une meilleure gestion des affaires publiques. La Banque mondiale a fait la preuve de sa ferme opposition à la corruption en privant plusieurs entreprises s'étant rendues coupables de pratiques frauduleuses de tous rapports d'affaires futurs avec la Banque.
- La Banque africaine de développement a produit une politique de saine gestion des affaires publiques qui traite de tous les aspects essentiels à cet égard et à laquelle elle entend donner suite de façon énergique. Un groupe de travail a été formé pour travailler, en collaboration avec la Banque mondiale, à l'élaboration d'indicateurs de

rendement et d'une méthode d'évaluation en matière de saine gestion des affaires publiques.

- En Indonésie, dans la République de Corée et en Thaïlande, la Banque mondiale a appuyé des initiatives visant à mettre un terme à la crise financière asiatique, en contribuant à la restructuration des secteurs financier et bancaire, une restructuration qui était devenue essentielle pour juguler la crise. Un colloque tenu en Corée sous l'égide du PNUD a éveillé les consciences aux méfaits d'une mauvaise gestion des finances et aux moyens à mettre en œuvre pour surmonter la crise et éviter qu'une nouvelle crise se produise. En Thaïlande, lors d'une réunion régionale, des parlementaires, des hauts fonctionnaires, des chefs de file de la société civile et d'autres décideurs se sont employés à concevoir des mesures concrètes de lutte contre la corruption.

- Grâce à l'UNICEF, 22 commissions nationales assurent le suivi de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. On observe également des progrès pour ce qui est de rendre les lois nationales, et souvent même les constitutions, conformes aux principes de la Convention.

Développement du secteur privé

Engagement principal en matière de résultats : Création de milieux propices au développement du secteur privé, dont des marchés intérieurs plus concurrentiels et de meilleurs liens avec l'économie mondiale.

- L'aide financière consentie par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement ont aidé à contenir la crise

financière internationale, à favoriser le développement continu du secteur privé et à introduire davantage de transparence dans la réglementation des secteurs de la finance, du commerce et d'autres secteurs de nombreux pays en développement.

- Plus de 20 pays ont tiré avantage d'une assistance technique à coût modique fournie par le fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Cette assistance a permis d'engendrer initialement des marchés d'exportation d'une valeur supérieure à 2 millions de dollars américains.
- La Banque africaine de développement a lancé de nouvelles initiatives dans le domaine de la microfinance au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Ghana, au Malawi, en Mauritanie et en Tanzanie, avec la participation d'entreprises canadiennes.
- Une étude de l'Institut international de recherche sur le riz menée dans 15 pays d'Afrique occidentale révèle que plus de 27 000 agriculteurs qui ont adopté des fourrages améliorés pour l'alimentation du bétail ont réalisé du coup des revenus additionnels de plus de 16,5 millions de dollars américains. Au Pérou, des fermiers utilisant les semences mises au point par l'Institut international d'agriculture tropicale produisaient en moyenne 4 000 \$ de revenus de plus par hectare que les fermiers qui utilisent des semences classiques, dans une région où le revenu familial se situe en moyenne à moins de 400 \$ par an.

Environnement

Engagement principal en matière de résultats : Protection des écosystèmes contre la dégradation et la destruction, et utilisation durable des ressources naturelles.

- La Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le PNUD ont convenu d'élaborer une stratégie commune pour combattre la détérioration de l'eau et des sols dans les pays en développement. L'initiative sera suivie de nouvelles mesures de la part du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue de lutter contre la désertification, et favorisera la réalisation de nouveaux programmes du FEM en Afrique.

Engagement principal en matière de résultats : Lutte contre les polluants et les déchets.

- En 1998, le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal a contribué à l'élimination progressive, dans les pays en développement, de 43 792 tonnes of substances qui diminuent la couche d'ozone. Une entente a également été conclue en vue de mettre fin progressivement à la production de chlorofluorocarbure (CFC) en Chine, sur une période de 10 ans.

Engagement principal en matière de résultats : Développement des capacités des personnes, des groupes, des organismes et des institutions d'examiner les enjeux locaux et environnementaux, et de participer à la résolution des problèmes environnementaux mondiaux.

- Un programme de piégeage du carbone a été approuvé et permettra au Fonds pour

l'environnement mondial (FEM) de soutenir le développement de puits de carbone par le reboisement des forêts et la lutte contre la détérioration des sols.

Obstacles à la réussite

En ce qui a trait aux projets d'aide alimentaire, les retards constituent le problème le plus courant. Ainsi, des situations difficiles ou inévitables sur le terrain entravent souvent l'avancement des projets d'aide alimentaire d'urgence. Les retards peuvent ne pas influencer sur l'issue des projets, mais ils ralentissent le rythme

auquel le Centre de l'aide alimentaire de l'ACDI obtient des résultats. On peut citer cas d'un pays où, en raison du contexte politique difficile, les vivres ont été pillés dans les locaux de l'ONG chargée de la mise en œuvre du projet. Dans ce cas, les vivres ont été éventuellement récupérés, mais le projet a été retardé. Dans un autre pays, les problèmes de sécurité ont amené le gouvernement du pays à expulser de presque tous les sites de projet l'organisme d'exécution d'un projet de l'ACDI. Dans de tels cas, le Centre de l'aide alimentaire de l'ACDI a donc dû modifier les résultats escomptés et les calendriers pour tenir compte de la situation.

Partenariat canadien

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	269,5 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	272,6 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	272,2 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme et de fonctionnement. Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectif

Encourager la création de partenariats mutuellement avantageux entre des organismes canadiens et ceux de pays en développement afin de favoriser le développement durable et de réduire la pauvreté dans les pays en développement.

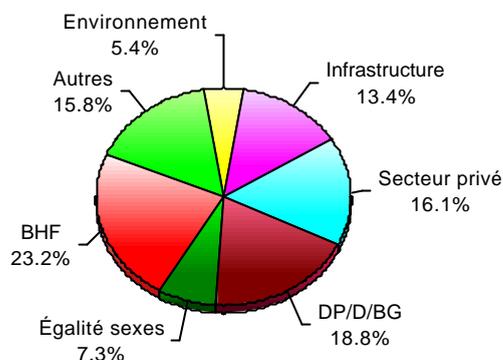
Contexte

En 1998-1999, la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) a déboursé 261 millions de dollars, soit 16 p. 100 des dépenses de programme au titre de l'APD. Quelque 23 p. 100 de cette somme a été consacré aux besoins humains fondamentaux, et 19 p. 100, aux droits de la personne, à la démocratie et à la saine gestion publique.

Figure 13

Dépenses de programme au titre de l'APD en 1998-1999 – Partenariat canadien

Total 260,8 millions de dollars



Le programme de la DGPC revêt trois grandes caractéristiques. La première est le fait que le soutien qu'il offre est destiné à des projets qui sont proposés à la Direction générale plutôt qu'aux projets mis au point par celle-ci. La DGPC collabore avec un éventail d'organismes canadiens qui planifient, élaborent et mettent en œuvre des programmes et des projets en collaboration avec des organismes de contrepartie dans les pays en développement. Grâce à cette participation et au dialogue permanent de la DGPC avec ses partenaires, les Canadiens et les Canadiennes contribuent à façonner et à enrichir le programme d'APD du Canada. Ce processus aide également les pays en développement à acquérir des compétences et un savoir-faire qui peuvent être transmis avec efficacité par des partenaires non gouvernementaux.

La deuxième caractéristique du programme de la DGPC est le partage des frais. Tous les organismes partenaires au Canada et dans les pays en développement doivent consacrer des ressources à leurs initiatives en matière de développement. Pour chaque dollar qu'a versé la DGPC au programme

de soutien au secteur bénévole en 1998-1999, les organismes partenaires ont fourni en moyenne 1,19 \$, outre un apport de biens et de services en nature. Le financement pluriannuel combiné fourni par la DGPC et ses partenaires pour des projets et des programmes en cours est évalué à plus de un milliard de dollars.

La troisième grande caractéristique est l'ampleur de la participation canadienne. En permanence, la DGPC entretient des rapports avec environ 1 000 organismes partenaires et entreprises du secteur privé du Canada et du monde entier, mène plus de 1 500 projets et programmes et appuie ses partenaires à l'égard de quelque 3 000 activités dans à peu près tous les secteurs, dans plus de 100 pays en développement, et accorde 1 000 bourses d'études et stages par l'intermédiaire du Programme de bourses et du Programme de stages pour les jeunes de l'ACDI. Les partenaires sont des entreprises, des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, universitaires et autres. Ces partenaires figurent parmi les plus ardents et fidèles défenseurs du programme d'aide au développement du Canada.

Par l'intermédiaire de son Programme de coopération industrielle (PCI), l'ACDI a investi dans le développement du secteur privé dans les pays en développement. Les résultats sont positifs pour ces pays et pour le Canada. Par exemple, depuis sa création, le PCI a permis de mettre en œuvre des projets d'infrastructure, d'une valeur totale de 8 milliards de dollars, dans les pays en développement. Grâce à ces projets, les entreprises canadiennes ont effectué des ventes de biens et de services qui totalisent 4 milliards de dollars. Le programme s'adresse également aux jeunes du Canada et des pays en développement et vise à accroître les connaissances, l'intérêt et les aptitudes d'une

nouvelle génération de leaders de la coopération internationale.

Une analyse démontre que 85 p. 100 des programmes et des projets de la DGPC en 1998-1999 atteindront ou dépasseront vraisemblablement les résultats prévus. Parmi les leçons tirées de l'expérience de la DGPC, on peut mentionner les points suivants : l'importance du soutien aux projets et aux programmes émanant de tous les paliers de gouvernement dans les pays en développement; l'importance de la participation active des partenaires et des bénéficiaires; la nécessité de comprendre les contextes historique, politique et socio-économique dans lesquels sont élaborés et mis en œuvre les programmes; la pertinence des éléments temps et choix du moment dans les projets de développement.

Engagements en matière de résultats, réalisations et obstacles à la réussite

Besoins humains fondamentaux

Engagement principal en matière de résultats : Amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation, au logement, à l'alimentation, à la nutrition, à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau potable.

- Dans le domaine de la santé, les efforts de l'Armée du salut ont amené une réduction de 40 p. 100 à 80 p. 100 des cas de parasitose, de diarrhée et d'infection respiratoire, à La Colmena et à Guayaquil, en Équateur. La contribution de l'organisme CAUSE Canada a permis à 550 familles de plus en Côte d'Ivoire de se munir de filets à moustiques imprégnés d'insecticides pour aider à combattre la malaria. Des milliers de

personnes dans 15 pays en développement ont bénéficié de près de 4 millions de dollars de fournitures, de médicaments et de matériel médical expédiés par l'organisme Collaboration Santé internationale. Le programme de l'Église presbytérienne du Canada en Amérique centrale et en Afrique a fait état d'une réduction du taux de mortalité maternelle et infantile, à la suite de la contribution de travailleurs de la santé de villages formés en vertu du programme.

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement des capacités institutionnelles
locales en matière de développement humain
durable.***

- L'Institut agricole du Canada aide des organismes agricoles partenaires dans neuf pays à contribuer à accroître la production alimentaire, à atténuer la pauvreté rurale et à adopter des méthodes agricoles durables. Les pays en cause sont le Belize, le Costa Rica, le Guyana, le Suriname, la Tanzanie, Trinité-et-Tobago, le Sri Lanka, le Viêt Nam et le Zimbabwe. Grâce à son programme de « coopération agricole », l'Institut a contribué à mettre sur pied des systèmes de pâturage durables dans quatre pays des Antilles, et des méthodes de culture sans préparation de sol au Zimbabwe, lesquelles méthodes ont entraîné une augmentation du rendement agricole atteignant jusqu'à 50 p. 100.

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement de la capacité des groupes
vulnérables d'accroître leurs activités de
production afin de satisfaire leurs besoins
fondamentaux.***

- Les initiatives menées par Aide à l'enfance-Canada dans différents pays de l'Amérique centrale ont permis d'améliorer les conditions de vie des personnes qui ont été le

plus touchées par l'ouragan Mitch. Cette amélioration a fait suite aux initiatives communautaires de reconstruction de l'infrastructure sociale de base (maisons, systèmes d'eau potable, écoles, centres de santé), et à l'exécution de programmes nutritionnels visant un soutien préventif en matière de santé auprès des enfants de l'Amérique centrale.

***Droits de la personne, développement
démocratique et bon gouvernement***

***Engagement principal en matière de résultats :
Accroissement de l'efficacité et de la
transparence de l'exercice du pouvoir.***

- La Gendarmerie royale du Canada a augmenté la capacité des services de police dans certains pays, dont la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Guatemala, le Sierra Leone et le Sahara occidental. Les résultats dont on a fait état sont une baisse du lynchage et des arrestations illégales, et une amélioration de la capacité policière de faire face à des problèmes tels que le crime organisé, la maîtrise des foules, les services de police communautaires et la violence ethnique.
- Six gouvernements ont augmenté leur capacité de vérification intégrée à la suite des efforts de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI), de manière à améliorer la transparence et à favoriser l'efficacité, l'honnêteté et la responsabilisation dans l'exercice du pouvoir de l'État. Les pays en question sont l'Argentine, le Bangladesh, le Cameroun, la Guyane, les Philippines et le Zimbabwe.

***Engagement principal en matière de résultats :
Renforcement des capacités des organismes***

voués à la protection et à la défense des droits de la personne.

- Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) a publié un code d'éthique à l'intention de ses membres, à savoir plus de 100 ONG de développement international. Plus de 40 organisations, dont le CCCI même, ont adhéré au code. Ce dernier sert également de modèle à d'autres organismes de développement au Canada et dans les pays en développement.

Obstacles à la réussite

On estime que dans 85 p. 100 des cas, les résultats prévus à l'égard des projets et des programmes de la DGPC sont obtenus ou même surpassés. En revanche, on observe des problèmes gérables dans 9 p. 100 des cas, et

des problèmes graves, dans 2 p. 100 des cas. Par exemple, dans le contexte d'un projet de microentreprise, une série de problèmes sont survenus. Les activités visant à améliorer la santé et l'emploi au moyen du forage de puits ont été retardées considérablement en raison de la saison des pluies et des dommages subséquents aux ponts et aux routes. Une poussée de choléra est venue aggraver la situation, les efforts ayant été détournés pendant plus de deux mois pour régler cette crise. Ces problèmes ont été cernés dans le contexte des activités normales de surveillance et de production de rapports, menées conformément aux exigences de la Direction générale. Préalablement à l'approbation d'une deuxième phase du projet, deux évaluations (interne et externe) ont été menées pour examiner les résultats obtenus et les leçons tirées de l'expérience, et favoriser ainsi la réussite des projets à venir.

Politiques

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	7,8 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	8,4 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	8,2 millions

Note : Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectifs

Formuler et recommander des politiques, offrir des conseils éclairés et élaborer des plans stratégiques en matière de développement durable, et fournir à l'ACDI des renseignements sur le développement.

Contexte

La Direction générale des politiques formule et maintient le cadre stratégique de l'APD pour appuyer le mandat et les priorités de programme de l'Agence, lesquels s'inscrivent dans les objectifs et les intérêts plus larges de la politique étrangère du Canada. La Direction générale suit de près les problématiques et les tendances de l'aide au développement, par exemple au sujet des liens qui existent entre la consolidation de la paix et le développement. Elle fournit des conseils et des renseignements stratégiques au ministre, à l'Agence et aux autres ministères sur un large éventail de questions stratégiques et d'enjeux de politique à court et à long terme. Elle met aussi son savoir-faire scientifique et technique au service de l'Agence et, dans certains cas, par exemple pour les évaluations environnementales, veille à ce que les activités de l'Agence se conforment aux lois en vigueur.

La Direction générale des politiques prend l'initiative de la planification stratégique et de la gestion de

l'enveloppe de l'aide internationale dont elle assure notamment la répartition au nom de l'ACDI. À l'échelle du Canada, la Direction générale collabore étroitement avec d'autres ministères et organismes à l'élaboration d'orientations de politique et à la gestion des dossiers afin de veiller à ce que la politique du gouvernement tienne pleinement compte de la diversité des relations que le Canada entretient avec les pays en développement. Sur le plan international, la Direction générale s'efforce d'améliorer la coordination des orientations de la politique canadienne en matière de développement avec celles des autres pays donateurs. Elle aide également à représenter les intérêts du Canada au sein de forums internationaux et veille à ce que les engagements internationaux pertinents pris par le Canada se reflètent dans les orientations de politique du gouvernement en matière de développement.

La Direction générale gère la bibliothèque ainsi que la banque de données de l'ACDI, laquelle constitue la mémoire centrale de l'Agence, et elle produit l'information dont l'Agence a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités nationales et internationales à l'égard de la production des rapports sur les dépenses du Canada au titre de l'APD.

Résultats escomptés et exemples de réalisations

Résultat escompté : Fournir des conseils et des renseignements justes et opportuns à caractère scientifique, technique et en matière d'orientations de politique, sur les dossiers de l'aide internationale, à l'intention du gouvernement, du ministre, de l'ACDI et d'autres ministères.

- La Direction générale des politiques a fourni un appui à la présidente pour sa participation au

Sommet sur le microcrédit à Abidjan.

Comme à l'occasion de sommets précédents, le Canada a assumé un rôle de premier plan et exercé une influence à l'égard de l'ordre du jour et des discussions, en veillant notamment à ce que les intérêts des femmes soient pris en compte dans tous les aspects et à toutes les étapes du microcrédit. L'ACDI a mis au point un plan d'action triennal et constitué un réseau du savoir en vue d'élaborer ses programmes de manière plus ciblée en ce domaine.

- La Direction générale des politiques a dirigé la participation de l'ACDI aux négociations sur les changements climatiques. L'Agence a joué un rôle important dans le difficile processus interministériel qui a mené à l'élaboration de la stratégie canadienne sur les changements climatiques à l'échelle internationale.
- Le programme de l'ACDI pour le millénaire en est à un stade assez avancé. Ce programme constitue une excellente occasion de promouvoir la collaboration avec les autres ministères fédéraux et avec les bénévoles. Un site Web appelé *Carrefour international* est d'ailleurs en construction.
- Les spécialistes de la Direction générale ont agi comme conseillers dans les domaines scientifique, technique et en matière d'orientations de politique, au sein de l'Agence et ailleurs tant au Canada que sur la scène internationale. Ils ont fourni des conseils sur les sujets suivants : l'énergie, les technologies de l'information et des communications au service du développement international, la santé, les droits de la personne et la corruption.

Résultat escompté : Produire dans les délais établis des orientations de politique, des stratégies et des lignes directrices générales, pertinentes et techniquement réalisables. Faire en sorte que les orientations de politique de l'ACDI soient reflétées dans celles des autres ministères, et inversement.

- L'Agence a revitalisé son Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté et a élaboré un plan de travail pour la réduction de la pauvreté. Elle a aussi tenu une table ronde et formulé des recommandations sur les moyens à prendre pour qu'une plus grande attention soit portée à la réduction de la pauvreté dans des pays comme le Bangladesh, le Brésil, le Ghana, le Guyana et le Viêt Nam, entre autres. L'ACDI a également maintenu ses liens avec des organismes internationaux telle la Banque mondiale.
- Lors d'une vidéoconférence des Nations Unies sur la violence faite aux femmes, tenue le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le premier ministre du Canada a annoncé la publication d'une mise à jour de la politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes. Au même moment, le ministre a annoncé officiellement le lancement de la nouvelle politique à une tribune publique.
- Des consultations ont été menées sur le projet de stratégie en faveur des enfants. Une brochure sur les meilleures pratiques a aussi été produite sur les moyens de mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. On a mené une enquête sur les programmes mis en œuvre par le Canada ayant trait aux enfants en situation de conflit armé, et rédigé

des lignes directrices sur l'établissement de ces programmes.

- L'ACDI a produit un guide sur l'application des connaissances traditionnelles à la planification du développement. Les participants à un atelier de l'Organisation internationale du travail ont tenté, à titre d'essai, de mettre en œuvre les lignes directrices provisoires de l'ACDI sur l'application des connaissances traditionnelles à l'évaluation environnementale, et ils ont trouvé ces lignes directrices très utiles. La Banque mondiale a conclu une entente avec l'ACDI pour la production d'une deuxième version.

Résultat escompté : Faire en sorte que les positions du gouvernement du Canada et les orientations de politique de l'ACDI sur l'aide internationale influencent la dynamique nationale et internationale.

- La Direction générale des politiques a soumis des idées et des suggestions lors de plusieurs conférences et consultations. On peut mentionner, notamment, la Conférence canadienne sur la santé internationale, la Réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur les femmes et la santé, le 10^e Congrès mondial du Conseil mondial des associations d'éducation comparée, la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur et la conférence ayant pour thème « la formation des filles : conférence sur les impératifs du développement ». L'ACDI a présidé le réseau du CAD sur le développement des capacités et le développement institutionnel. Les positions du Canada ont été mises en valeur grâce aux démarches des groupes de travail de l'OCDE et du CAD.

- Parmi les grands intervenants nationaux et internationaux, l'ACDI s'est mise en évidence grâce à sa contribution au dialogue international sur la sécurité alimentaire, par le rôle prépondérant qu'a joué la Direction générale des politiques. L'Agence a joué un rôle important, au nom du Canada, au sein du Comité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les systèmes d'information et de mappage sur l'agriculture et l'insécurité alimentaire. En reconnaissance de la contribution exceptionnelle du Canada à la sécurité agricole et alimentaire mondiale, la FAO présentera au premier ministre la médaille Agricola, le 26 octobre 1999.

- L'ACDI a appuyé les démarches menant à l'adoption par le Canada de mesures législatives interdisant la corruption de fonctionnaires étrangers. Cette action a permis la ratification de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. La collaboration entre les fonctionnaires, le secteur privé et la société civile a incité la classe politique à adopter cette législation presque en un temps record.
- On a demandé à l'ACDI d'appuyer les autres ministères dans la lutte pour l'égalité entre les sexes. Par suite de l'action qu'elle mène depuis des années à ce chapitre, l'Agence a acquis une réputation de chef de file et d'organisme expert.

Résultat escompté : Produire des rapports complets, dans les délais fixés, sur les activités en matière d'orientations de politique relevant de l'enveloppe de l'aide internationale.

- La Direction générale des politiques a continué, au nom du gouvernement du Canada, de rendre

compte de toutes les dépenses au titre de l'APD aux organismes internationaux comme l'OCDE, le CAD, et les secrétariats du Commonwealth et de la Francophonie. Le Canada se maintient constamment parmi les trois meilleurs pays pour ce qui est de la qualité et de la cohérence de l'information transmise ainsi que de la rapidité d'exécution en ce domaine.

- Les renseignements recueillis par l'ACDI et la façon dont l'Agence rend compte de ses

activités sont fonction de l'évolution des enjeux du développement au fil du temps. Dans le contexte du grand projet de l'ACDI visant à renouveler son système de technologie de l'information (le projet Phénix), on a consacré beaucoup d'énergie à élaborer des structures d'information et de codage pouvant améliorer la capacité de l'Agence de recueillir et de communiquer les renseignements concernant ses programmes.

Communications

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	9,8 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	9,4 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	9,0 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme du Programme d'information sur le développement (PID). Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectifs

Sensibiliser davantage les Canadiens aux programmes canadiens d'aide et de coopération pour le développement international, et les amener à soutenir plus à fond ces programmes.

Contexte

Dans l'effort canadien de coopération pour le développement, les communications constituent un élément clé, et cela, pour deux raisons. Tout d'abord, les communications sont essentielles pour l'établissement d'un partenariat, cet élément indispensable dans la coopération pour le développement. Deuxièmement, le gouvernement doit absolument communiquer avec les Canadiens pour leur faire savoir, comme ils le désirent et comme ils en ont le droit, quelles initiatives de développement international il mène en leur nom et avec l'argent de leurs impôts. Dans l'énoncé de politique étrangère du gouvernement, intitulé *Le Canada dans le monde*, il est fait mention des deux éléments (le renforcement des partenariats et la démonstration des résultats) par lesquels le Canada peut arriver à réaliser ses objectifs et à respecter ses priorités en matière d'aide internationale.

Au cours des années passées, l'ACDI a adopté une approche de plus en plus stratégique pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de ses activités de communication. Cette façon de procéder commence à porter fruit, et les résultats des dernières années ont été particulièrement encourageants. Le fait que les médias acceptent de mieux en mieux les produits issus de projets financés par le PID, le nombre croissant de partenaires, dont des parlementaires et des ministères fédéraux, qui appuient les efforts de l'ACDI en matière de communications, le nombre croissant aussi de reportages positifs sur le développement, dans les médias nationaux et, en particulier, dans les médias communautaires, et l'intérêt grandissant du personnel des programmes de l'ACDI pour les activités de communication : tous ces faits semblent indiquer que les investissements actuels de l'Agence dans les communications sont nécessaires et en valent la peine.

Résultats escomptés et exemples de réalisations

Résultat escompté : Des publics cibles clés connaissent et comprennent mieux les questions liées à la coopération internationale, de telle sorte qu'ils se sentent incités à agir et à le faire de manière éclairée.

- Plus de 10 millions de Canadiens ont été atteints par les 16 principales activités de programme du PID. Les deux documentaires d'une demi-heure présentant le travail de l'organisme Aide à l'enfance - Canada dans les quartiers pauvres de Lima, au Pérou, ont constitué la première percée du PID à la télévision anglaise de la Société Radio-Canada. Plus d'un million de téléspectateurs ont regardé ces émissions. Deux

autres documentaires du PID ont également été présentés au cours de l'émission *The Nature of Things* animée par David Suzuki. L'un de ces documentaires, portant sur les opérations forestières de l'ACDI au Honduras, et intitulé *Good Wood*, a reçu une nomination pour d'un prix international.

- La première production théâtrale financée par le PID a été vue par 23 000 élèves du secondaire en Colombie-Britannique. Cette pièce, intitulée *Crusader of the World* et mise en nomination pour deux prix Jessie, invite les jeunes à réexaminer leurs croyances, leurs préjugés et leurs aspirations en matière de développement international.
- La Journée nationale de l'enfant a été l'occasion de présenter l'exposition *Children of the Wind* sur la colline du Parlement. Les œuvres exposées avaient été créées par des jeunes de 10 à 15 ans, provenant surtout de pays en développement, et avaient principalement pour objets le travail des enfants, la sécurité des enfants et la survie des enfants. Avec l'aide du PID, une revue pour enfants produite en anglais a été distribuée aux matches des Blue Jays, et la version française en a été distribuée par l'organisation de l'équipe de hockey Les Canadiens de Montréal. Cette revue a permis à ses trois millions de lecteurs de s'initier au développement international. Et la revue *Homemaker's Magazine*, l'une des plus vendues au Canada, dans un numéro portant en page couverture le titre *What Child is This?*, a présenté six courts portraits de jeunes adolescentes de pays en développement.
- La Direction générale des communications a créé et tenu à jour un site Internet présentant des données dynamiques et pertinentes

pendant l'ouragan Mitch et la guerre au Kosovo. Elle s'est également servi d'Internet pour faire ressortir le lien entre les questions de santé intérieures et mondiales et pour fournir aux partenaires les ressources nécessaires leur permettant communiquer des messages clés à d'autres groupes.

Résultat escompté : Le programme d'aide et de coopération du Canada reçoit un meilleur soutien de la part de publics cibles clés

- Des députés de différentes régions du Canada se sont montrés très intéressés à participer à des annonces planifiées d'intérêt régional ainsi qu'à des manifestations comme la Journée mondiale de la population et la Journée mondiale de l'alimentation. Cet intérêt est attribuable notamment à la qualité du bulletin mensuel *Développements* que l'ACDI publie et distribue régulièrement aux députés.
- On a enregistré une augmentation mesurable du nombre de partenaires associés à des activités conjointes de communication pour la promotion du programme d'aide et de coopération du Canada. Pour la Semaine du développement international, en février 1999, le nombre de partenaires avait plus que doublé par rapport à l'année précédente. Ainsi, l'édition de 1999 de cette manifestation annuelle est celle qui a connu le plus de succès à ce jour.
- D'importantes activités de communication ont été lancées à l'occasion des visites de Nelson Mandela, président d'Afrique du Sud, et de Blaise Campaore, président du Burkina Faso et président de l'Organisation de l'unité africaine. La visite du gouverneur général Roméo LeBlanc en Afrique a

également constitué une excellente occasion de mettre en évidence les efforts déployés par l'ACDI dans de nombreux pays.

- L'ACDI participe régulièrement aux foires sur l'emploi et la formation organisées sur divers campus universitaires par Développement des ressources humaines Canada. Elle a notamment participé à ce genre d'activité à Ottawa, à Montréal et à Saint John, au Nouveau-Brunswick. L'Agence participe aussi à des foires semblables organisées par les universités.

Résultat escompté : Les publics cibles clés considèrent de plus en plus l'ACDI comme un organisme d'aide efficace qui souscrit aux priorités du gouvernement.

- Les efforts de l'ACDI dans le processus de paix au Moyen-Orient ont contribué à susciter l'appui de publics cibles clés. Parmi les initiatives qui ont démontré l'importance de la contribution de l'ACDI au processus, on peut mentionner une production vidéo, une série de photos et certaines annonces communiquées de manière stratégique.
- En janvier 1999, des médias ethniques ont été efficacement ciblés relativement à la mission du premier ministre du Canada en Pologne et en Ukraine. Grâce aux efforts bien coordonnés en ce sens, les projets de l'ACDI ont fait l'objet d'une couverture qui soulignait l'interdépendance entre les organismes, les entreprises et les particuliers au Canada et dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est. Un article sur un projet de l'ACDI visant à établir des coopératives en Ukraine a été incorporé au rapport annuel de la Ukrainian Canadian Credit

Union Association, et communiqué à plus 6 000 Canadiens qui ont un compte dans une coopérative de crédit ukrainienne-canadienne.

- Un député fédéral est allé visiter des projets que mène la Queen's University en Bosnie, et a ensuite rédigé un résumé de ses impressions sur les résultats des initiatives financées par l'ACDI, pour l'inclure dans son site Internet au bénéfice des habitants de sa circonscription. Son voyage a fait l'objet d'une couverture favorable par les médias écrits et électroniques.
- Plusieurs organismes du domaine de la santé ont répondu favorablement à l'invitation de l'ACDI de rendre accessibles sur Internet des renseignements et des ressources concernant la santé et la coopération pour le développement. Les différents organismes ont encouragé l'Agence à créer davantage de produits accessibles sur Internet.

Résultat escompté : Un plus grand nombre d'« ambassadeurs » communiquent de manière efficace avec des publics cibles clés au sujet de questions liées au développement et à la coopération.

- Le réseau de conférenciers efficaces du Programme de conférenciers de l'Agence a continué de s'étendre et d'atteindre de plus en plus de Canadiens dans toutes les régions du pays. Le programme a permis à chacun des vice-présidents d'effectuer au moins deux visites et au personnel de l'ACDI de réaliser 24 présentations. Il a poursuivi son action de sensibilisation au Canada auprès des groupes et des particuliers qui ne connaissent pas bien le sujet du développement international.

Résultat escompté : Les employés de l'ACDI sont plus nombreux à reconnaître l'importance des activités de communication et d'engagement de l'ACDI et à y collaborer.

- Grâce à la formation qu'ils ont reçue sur les médias, les principaux porte-parole de l'Agence reconnaissent bien davantage l'importance de maintenir une approche

stratégique pour leurs relations avec les médias et de fournir des réponses pertinentes et professionnelles aux demandes de renseignements et lors des entrevues avec les médias. Comme le personnel de programme de l'ACDI collabore avec des conseillers en communication, il est maintenant plus au courant des divers mécanismes par lesquels se fait l'annonce des projets.

Services généraux

Dépenses prévues, en dollars (RPP, 1998-1999)	37,8 millions
Autorisations totales, en dollars (Comptes publics)	58,0 millions
Dépenses réelles en 1998-1999, en dollars	53,9 millions

Note : Ces montants comprennent les dépenses de programme et de fonctionnement. Pour de plus amples précisions, voir le tableau 2 à la page 68.

Objectif

Veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour réaliser, de façon efficace et efficiente, les objectifs du programme d'aide au développement international, conformément à la politique, aux procédures et aux contrôles de l'administration fédérale.

Contexte

Le secteur d'activités des Services généraux englobe les activités de la haute direction de l'Agence, de la Direction générale de l'examen du rendement et de la Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs. Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution particulier. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe pouvant être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Bien que le travail du secteur d'activités des Services généraux ne soit pas directement lié aux programmes et projets de coopération internationale, il a néanmoins une incidence sur l'ensemble du fonctionnement de l'Agence. Les Services généraux fournissent l'infrastructure des

systèmes de gestion et d'information, apportent un appui aux dirigeants de l'Agence et disposent des ressources humaines, des services juridiques et des autres moyens nécessaires pour assurer un fonctionnement efficace et économique de l'Agence. De façon générale, les employés du reste de l'Agence sont associés aux activités des Services généraux, que ce soit pour la planification, pour l'exécution ou comme utilisateurs finals.

La Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs est à mettre en œuvre le projet Phénix, qui doit mener à une transformation complète des systèmes d'information de l'Agence. C'est un projet qui touche tous les employés de l'ACDI et qui aura une incidence sur le mode de fonctionnement de l'Agence. Pour assurer un passage sans problèmes à l'an 2000, la Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs a élaboré un plan de continuité spécial à cette fin. Ce plan vise à assurer le maintien des services généraux dans les domaines des finances, des marchés, de la gestion de l'information et de la technologie, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et des services juridiques.

Les activités de la Direction générale de l'examen du rendement ont également des répercussions sur l'ensemble des activités de l'Agence. Cette direction générale contribue à maximiser l'appui de l'ACDI au développement durable en conseillant les différentes directions générales sur l'application de la gestion axée sur les résultats et en leur offrant des outils de contrôle et de mesure du rendement. La Direction générale de l'examen du rendement remplit aussi les fonctions suivantes : fournir des conseils indépendants et objectifs sur la pertinence, la réussite et le rapport coût-efficacité des programmes et des mécanismes d'exécution de

l'Agence ainsi que sur les principales orientations de politique et les ententes de partenariat de celle-ci; fournir des garanties à l'égard du rendement du cadre de gestion, de l'intégrité des données sur le rendement, et de la probité et de la rigueur avec lesquelles sont gérés les fonds publics; remplir les fonctions de liaison et de coordination relativement aux vérifications effectuées par le Bureau du vérificateur général, le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres organismes.

Résultats escomptés et exemples de réalisations

Résultat escompté : Améliorer la gestion stratégique des ressources humaines.

- Dès la fin de l'exercice 1998-1999, 94 p. 100 des membres du personnel de l'ACDI avaient remis à l'Équipe responsable du projet de la NGC au sein de l'ACDI des descriptions de travail rédigées conformément à la nouvelle norme générale de classification (NGC). Les renseignements qu'on a communiqués régulièrement aux employés de l'Agence par diverses voies les ont aidés à mieux comprendre cette nouvelle norme.
- Au cours de l'exercice 1998-1999, 70 employés de l'ACDI ont été promus dans le contexte des mesures visant à assurer la relève de l'Agence. Il s'agit là d'un effort rendu nécessaire par le fait que 27 p. 100 du personnel a atteint les 50 ans. Jusqu'à maintenant, on a recruté 52 nouveaux employés un peu partout au Canada, en vertu d'un programme quinquennal lancé en 1996 pour attirer des jeunes diplômés dans la catégorie d'agents.

Résultat escompté : Fournir des services efficaces, efficaces et de qualité.

- À la fin de l'exercice, l'ACDI a déclaré au Conseil du Trésor que ses systèmes d'information étaient prêts, à 98,1 p. 100, pour la venue de l'an 2000. De plus, on dresse à l'heure actuelle un inventaire de tous les systèmes à puces intégrées qui risquent d'être chronosensibles. Les mesures relatives à la conformité à l'an 2000 du système critique de mission de l'ACDI, soit le Système d'information sur l'aide (SIAIDE), ont été mises en œuvre et menées à bien.
- La phase I du réseau intranet de l'ACDI (Entre Nous) a été lancée avec succès en mai 1998, et la phase II a démarré en mars 1999. On note deux résultats immédiats de la mise en œuvre de ce réseau : une meilleure diffusion de l'information au personnel de l'Administration centrale et au personnel sur le terrain; la réduction des frais d'impression des communications internes.
- Le projet Phénix, une initiative de l'ACDI visant à mettre à niveau et à remplacer les systèmes d'information désuets, et dont les initiatives ayant trait à l'an 2000 et à l'intranet font partie, a donné d'autres résultats au cours de l'année qui ont eu pour effet d'accroître la capacité de l'Agence de mener à bien ses activités. De nouvelles technologies ont été introduites et mises en place. L'infrastructure technique de l'environnement informatique a été entièrement remplacée par des serveurs et un système de câblage modernes. À la fin de l'année financière, la configuration du logiciel SAP (Systèmes, Applications et Produits), acquis plus tôt, était pratiquement achevée,

l'installation du système étant prévue pour le premier trimestre du nouvel exercice.

- L'ACDI juge important d'améliorer son régime de passation des marchés, ce qu'elle a démontré en créant un Comité spécial sur la passation des marchés, dirigé par la présidente de l'Agence. Un certain nombre d'outils ont été mis en place au cours de l'exercice. Parmi ceux-ci, on peut mentionner la Stratégie d'approvisionnement de l'ACDI auprès des autochtones, le Guide du mécanisme bilatéral réactif de l'ACDI (pour les propositions non sollicitées) – lequel guide est accessible sur Internet. On a en outre ajouté un chapitre portant sur les marchés de plus de 100 000 \$, au *Guide des gestionnaires de l'ACDI dans la passation des marchés*.

Résultat escompté : Renforcer les partenariats avec la clientèle interne et externe.

- Le secteur commercial et le secteur sans but lucratif ont tous deux une meilleure connaissance des questions mises en lumière par le projet pilote leur permettant de se faire une concurrence ouverte pour les projets de l'ACDI. Ils ont, en effet, procédé conjointement à une évaluation des résultats du projet. L'exercice leur a aussi procuré l'occasion de collaborer davantage à la conception et à la recommandation de mesures correctrices, et il a fait ressortir la nécessité de maintenir une concurrence ouverte entre les secteurs. Il s'agit là d'un exemple seulement des nombreuses consultations menées par l'ACDI auprès de ses partenaires au cours de l'année.
- L'ACDI et Agriculture et Agro-alimentaire Canada ont conclu une entente novatrice qui leur

permet de partager l'infrastructure technique sur laquelle sont exploitées leurs applications SAP. Cette entente permet aux deux organismes de partager leur savoir et leur expérience relativement à ce système complexe; elle pourrait procurer en aval des économies d'échelle plus grandes que ce que chaque organisme pourrait réaliser de façon individuelle.

Résultat escompté : Favoriser l'intégrité et la transparence dans le fonctionnement de l'Agence.

- Grâce aux liens étroits qui les unissent, la Direction des services juridiques et celle de la gestion des marchés sont en mesure de fournir des services de plus grande valeur. Ensemble, les deux entités produisent maintenant une nouvelle publication, la revue *Contractus*, qui fait connaître les concepts et les pratiques concernant les modes de passation des marchés. Cet outil permet au personnel de l'Agence de prendre connaissance des interprétations et des avis juridiques relatifs aux orientations de politique et aux directives de l'ACDI et du Conseil du Trésor sur la passation des marchés, ainsi que des accords commerciaux nationaux et internationaux qui ont une incidence sur la façon dont l'ACDI administre l'aide canadienne.
- Le service de vérification interne a mis au point un outil d'auto-évaluation et a mis cet outil à l'essai à la Direction générale des Amériques et à la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient. La Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est a décidé de l'utiliser comme moyen de contrôle permanent des activités relevant du Fonds canadien d'initiatives locales. En 1998-1999, environ 20 p. 100 des

ressources du service de vérification interne ont été consacrées aux vérifications touchant le Fonds canadien, ce qui représente une diminution de près de 50 p. 100 par rapport aux exercices antérieurs. Cette réduction fait

suite aux critiques formulées dans un récent rapport, selon lesquelles le fait de consacrer autant de ressources à la vérification d'un seul programme n'est pas idéal, considéré dans une perspective globale de l'organisme.

Principaux examens

Les examens du rendement permettent d'obtenir des conseils impartiaux de source indépendante en ce qui concerne la réussite, le rapport coût-efficacité et la pertinence des principaux programmes, projets et politiques. Ces examens fournissent également des avis sur l'efficacité des systèmes, des processus et des pratiques de gestion.

Examen des besoins humains fondamentaux (terminé) : On trouve un résumé et les faits saillants du rapport aux pages 11-12 de la présente section.

Examen de l'état de préparation à l'an 2000 (terminé) : L'ACDI a fait un travail considérable pour se préparer à l'an 2000, mais elle devra poursuivre ses efforts pour être vraiment prête le 1^{er} janvier 2000. La conformité à l'an 2000 est presque acquise pour toutes les grandes applications et aucun obstacle majeur n'est prévu. On a noté que des efforts pour examiner les questions relatives à l'an 2000 en ce qui a trait aux projets de développement ne font que commencer et qu'il n'y a aucun plan d'urgence pour l'ensemble de l'Agence. Ces questions ont été réglées ou sont en voie de l'être.

Rapport de vérification préliminaire sur la fonction décisionnelle (terminé) : On a fourni une description de la fonction décisionnelle à l'ACDI et cinq questions ont été soulevées. En l'occurrence, la gestion du cadre de responsabilisation, la relation entre les politiques internationales et nationales, les liens entre les priorités d'intervention et le cadre des programmes-pays visés, le niveau de ressources consacrées à l'élaboration et à la mise à jour des

politiques et l'attribution des ressources. L'Agence est à revoir ces questions.

Examen du volet services d'infrastructure (en cours) : Il s'agit d'un examen général des fonds consacrés par l'ACDI aux services d'infrastructure qui comprennent l'énergie, les télécommunications et l'information, les transports, l'eau, l'irrigation et l'assainissement. La portée et les sujets de l'examen ont été approuvés et 22 études de cas sont en cours. Les conclusions de l'examen seront présentées dans le prochain rapport sur le rendement.

Vérification du Programme de coopération industrielle (en cours) : Un survol préliminaire de vérification du programme PCI a fait ressortir la nécessité de se concentrer sur les grands points de vérification suivants : cadre de responsabilisation, rôles et responsabilités; cadre de gestion; et pratiques de gestion des projets. Le rapport sera terminé à l'automne.

Mise en application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉV) (en cours). Une étude préliminaire de la mise en œuvre de la LCÉV à l'ACDI, menée au cours de 1998, a fait ressortir les secteurs suivants à examiner dans le cadre de la vérification : gestion; planification et responsabilisation; mise en œuvre; contrôles; communications; atteinte des résultats. Une vérification à pied d'œuvre a révélé que l'ACDI doit encore s'efforcer de se conformer pleinement à la Loi et que l'ensemble de ces directions générales doit déployer plus d'efforts pour atteindre le niveau désiré de conformité. Le rapport, qui doit paraître à l'automne de 1999, fera également état des nouvelles initiatives prises par l'ACDI pour améliorer la conformité.

Section IV - Rapports consolidés

Développement durable

Comme l'exige la Loi sur le vérificateur général, l'ACDI a commencé ses préparatifs en vue de mettre à jour et de réviser sa Stratégie de développement durable, à déposer au Parlement en décembre 2000. Selon l'expérience acquise au cours de la mise en application de la Stratégie depuis trois ans, l'ACDI entend produire une Stratégie axée sur les résultats et qui réponde aux exigences de la Loi et aux besoins de l'Agence.

L'ACDI est l'organisme du gouvernement canadien chargé de faire la promotion du développement durable dans les pays en développement. La réalisation de ce mandat repose sur les connaissances et l'engagement du personnel, l'appui et l'engagement des partenaires canadiens et internationaux de l'ACDI, et l'énergie, la volonté et la vision des pays en développement eux-mêmes. Pour l'ACDI, le développement durable ne se limite pas simplement à créer de nouveaux programmes et des projets visant à diminuer les incidences négatives sur l'environnement. Il consiste plutôt à améliorer de façon active la manière dont nous représentons la population du Canada, intégrant des facteurs environnementaux, sociaux et économiques à la prise de décisions de manière à favoriser le bien-être des pauvres dans le monde tout en assurant l'avenir du Canada.

L'ACDI améliore constamment sa collaboration avec les partenaires des pays en développement afin de veiller à ce qu'ils prennent l'initiative de présenter des projets et des programmes de développement durable. L'ACDI est un chef de file parmi les organismes d'aide, quant au changement de paradigme concernant l'appropriation et la responsabilité des pays en développement. Cela accroît considérablement la durabilité des investissements de l'Agence dans le développement, en faisant en sorte que ses partenaires s'engagent à poursuivre le travail entrepris grâce à son aide. Que ce soit par l'entremise de microcrédits aux femmes,

de l'éducation des enfants, ou de l'introduction de techniques de culture améliorées pour les agriculteurs, l'ACDI met de plus en plus l'accent sur la création de compétences techniques, administratives et institutionnelles pour aider les pauvres de la planète à prendre eux-mêmes la voie du développement durable.

Dans son Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000, l'ACDI reconnaissait l'importance de faire de plus grands efforts en vue de réaliser ses objectifs d'écologisation de ses opérations internes. Depuis janvier 1999, l'Agence s'est affairée à renforcer ses initiatives actuelles d'écologisation et à créer un Système de gestion de l'environnement (SGE). L'ACDI a élaboré une Stratégie de mise en œuvre du SGE qui prévoit notamment la formation d'un groupe de travail permanent chargé de coordonner les activités liées au SGE et à l'écologisation des opérations internes. L'un des grands volets du SGE, *la Politique environnementale sur les opérations internes de l'ACDI*, fait présentement l'objet de consultations. Un plan de sensibilisation et de communication sur le SGE et l'écologisation des opérations internes a aussi été approuvé.

Les objectifs environnementaux à court et à long termes du Programme d'écologisation de l'ACDI ont été validés par le personnel responsable de ces activités. Le Programme d'écologisation de l'ACDI a été mis à jour trois fois (mars 1998, août 1998, mars 1999), tel qu'indiqué dans la *Stratégie de développement durable de l'ACDI*.

État de préparation à l'an 2000

L'Agence n'a pas été identifiée parmi les organisations chargées de fonctions essentielles au gouvernement ou de services essentiels à la population canadienne. Les priorités de l'ACDI en cas de crise ne peuvent être fixées selon les fonctions essentielles à l'ensemble du gouvernement et aux services essentiels, mais plutôt selon la nature, l'étendue et la gravité de la crise et jusqu'à quel point l'ACDI est touchée, directement ou indirectement, par la crise. En conséquence, il importe pour l'ACDI de poursuivre ses fonctions

essentielles de façon à pouvoir maintenir son appui au développement international. Réagir aux pertes de vie, aux lésions corporelles ou aux dommages matériels, ou aider à les réduire, par rapport aux objectifs et aux actifs des projets de développement, constitue la priorité première de l'ACDI face à d'éventuels incidents ou d'éventuelles crises liées au passage à l'an 2000.

Au début de 1999, l'ACDI a entrepris d'élaborer un plan de maintien des activités. Les fonctions et services essentiels de l'Agence ont été cernés en fonction du fait qu'elle devra éventuellement maintenir un niveau minimum de fonctionnement pour s'acquitter de ses responsabilités internationales et maintenir sa crédibilité sur la scène nationale et internationale. L'évaluation des risques a été axée sur les aspects suivants :

- Les risques liés directement aux fonctions et services essentiels de l'ACDI évalués suite à l'analyse des incidences effectuée en mars 1999.
- Les risques spécifiques liés aux projets bilatéraux mis en place ou en voie de l'être dans les pays en développement et en transition; l'exercice a débuté en juillet 98; le rapport a été publié en octobre 98 et l'évaluation est mise à jour chaque trimestre.
- Risque TI -- une analyse du risque TI a été réalisée en avril 1998 et des rapports d'état de préparation sont présentés chaque

trimestre; au 31 mars 1999, 98,1 p. 100 des travaux de l'ACDI liés à l'informatique et à la technologie étaient terminés. Pour ce qui est du risque associé aux pays en développement et en transition, on sait malheureusement peu de chose sur leur état respectif de préparation. L'ACDI surveille la situation de près selon l'information fournie par son personnel sur le terrain et par le MAECI.

Au 31 mars 1999, les deux premières versions du plan (Schéma, introduction et organisation, structure d'exercice des pouvoirs et analyse de l'exposition) étaient terminées et approuvées. Des voies de communication solides et fiables ont été établies avec les organismes centraux du gouvernement du Canada, comme le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), d'autres ministères et organismes fédéraux, particulièrement le MAECI, TPSGC, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le SGTI.

Le programme de l'ACDI en vue de l'an 2000 suit son cours. La Division de la vérification interne a procédé à un examen indépendant de l'état de préparation de l'ACDI à l'an 2000 à l'automne 1998 et prévoit un suivi dès juillet 1999. Les Services juridiques continuent de suivre la situation et toute préoccupation manifestée est prise en considération. Il n'y a aucun point noir pour l'instant. En définitive, il se peut que le vrai défi de l'ACDI vienne de crises simultanées à l'étranger au passage à l'an 2000.

Section V - Rendement financier

Aperçu du rendement financier

En février 1998 après plusieurs années de compressions, le budget fédéral a consenti une hausse unique de 50 millions de dollars à l'enveloppe d'aide internationale. Il a de plus permis de dégager une plus grande marge de manœuvre par le versement anticipé de 90 millions de dollars en 1997-1998 au titre des contributions du Canada aux principaux organismes des Nations Unies. Ces mesures ont permis à l'ACDI de libérer des ressources en 1998-1999 pour appuyer certaines initiatives, surtout en matière de santé et de saine gestion des affaires publiques mais aussi pour des initiatives entourant l'environnement et la jeunesse.

Le gouvernement a pris plusieurs autres mesures au cours de l'exercice 1998-1999 qui ont augmenté les crédits disponibles pour l'ACDI. Les mesures affectant le budget de fonctionnement (crédit 20) ont été les suivantes:

- des fonds de 4,6 millions de dollars pour payer les augmentations de salaires des employés suite à la conclusion de nouvelles conventions collectives;
- un Report du Budget de fonctionnement 1997-1998 de 2,0 millions de dollars;

Les mesures affectant le budget de subventions et contributions (crédit 25) ont été les suivantes:

- 66 millions de dollars additionnels ont été alloués au programme d'aide humanitaire internationale de l'ACDI pour venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles, comme l'ouragan Mitch en Amérique centrale et le tremblement de terre en Colombie.
- le gouvernement a annoncé dans son budget de 1999 qu'il injectait une somme de 68 millions de dollars au budget de 1998-1999 pour renouveler sa mesure de versement anticipé aux principaux organismes des Nations-Unies qui aura pour effet d'augmenter la marge de manœuvre pour son programme d'activités de l'exercice 1999-2000.

Il faut noter aussi la création durant l'année fiscale d'un crédit pour les dépenses en capital (crédit 22c). Ce crédit sert essentiellement à couvrir les dépenses du projet Phénix de renouvellement du système informatique de l'Agence pour répondre, entre autres, aux problèmes liés à l'an 2000 et à la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière. De plus ce projet devrait permettre à l'ACDI de devenir une organisme davantage axé sur la connaissance.

En ce qui a trait au crédit 26 (Grâce de certaines dettes et obligations), la somme de 24 580 000 \$ représente le coût pour l'année financière 1998-1999 de l'Initiative de conversion de dettes de l'Amérique latine annoncé au Sommet de Rio en 1992.

Finalement, les paiements législatifs aux fonds d'institutions financières internationales ont été plus élevés que prévus à l'origine, par suite à la crise financière qui a touché plusieurs parties du monde et qui a rendu nécessaire des débours accélérés de prêts aux pays en développement.

Tableaux financiers récapitulatifs

Le sommaire des renseignements financiers présentés dans les tableaux qui suivent comporte trois chiffres montrant ce qui suit :

- le plan au début de l'année (Dépenses prévues présentées dans le tableau 15 du RPP de l'ACDI en 1998-1999);
- les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'approuver par l'entremise des Budgets supplémentaires pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus (Autorisations totales);
- ce qui a réellement été dépensé (Dépenses réelles en 1998-1999 présentées dans les Comptes publics).

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Crédits (en milliers de dollars)	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Agence canadienne de développement international			
Budgétaire			
20 Dépenses de fonctionnement	96 498	103 489	98 649
22c Dépenses en capital		19 200	18 133
25 Subventions et contributions	1 336 762	1 464 883	1 463 940
26 Grâce de certaines dettes et obligations	0	24 580	24 257
(L) Ministre de la Coopération internationale - Traitement et allocations pour automobile	49	50	50
(L) Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	186 100	238 956	238 956
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 825	14 344	14 344
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	0	12	8
(L) Frais d'agence de recouvrement de fonds	0	0	0
Total du budgétaire	1 633 234	1 865 514	1 858 337
Non-budgétaire			
L30 Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	0	137 800	137 708
L35 Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital	3 250	14 534	14 534
(L) Paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital	30 134	8 498	8 498
Total du non-budgétaire	33 384	160 832	160 740
Total de l'Agence	1 666 618	2 026 346	2 019 077

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles en 1998-1999

(en millions de dollars)				Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses brutes votées	Autres paiements de transfert	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes disponibles (1)	Dépenses nettes totales
	ETP	Fonction- nement	Capital						
Secteurs d'activités									
Programmes géographiques	519	41,0		672,8	713,8		713,8		713,8
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>519</i>	<i>69,5</i>		<i>648,2</i>	<i>717,7</i>		<i>717,7</i>		<i>717,7</i>
(Dépenses réelles)	511	68,5		647,3	715,8		715,8		715,8
Programmes multilatéraux	55	4,7		306,5	311,2	186,1	497,3		497,3
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>55</i>	<i>5,2</i>		<i>458,9</i>	<i>464,1</i>	<i>239,0</i>	<i>703,1</i>		<i>703,1</i>
(Dépenses réelles)	62	5,2		458,9	464,0	239,0	703,0		703,0
Partenariat canadien	142	10,8		258,7	269,5		269,5		269,5
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>142</i>	<i>11,8</i>		<i>260,8</i>	<i>272,6</i>		<i>272,6</i>		<i>272,6</i>
(Dépenses réelles)	145	11,4		260,8	272,2		272,2		272,2
Pays en transition	85	6,4		90,8	97,2		97,2		97,2
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>85</i>	<i>7,1</i>		<i>89,2</i>	<i>96,3</i>		<i>96,3</i>		<i>96,3</i>
(Dépenses réelles)	82	7,0		89,2	96,1		96,1		96,1
Communications	38	6,1		3,7	9,8		9,8		9,8
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>38</i>	<i>6,0</i>		<i>3,4</i>	<i>9,4</i>		<i>9,4</i>		<i>9,4</i>
(Dépenses réelles)	37	5,6		3,5	9,0		9,0		9,0
Politiques	81	7,8			7,8		7,8		7,8
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>81</i>	<i>8,4</i>			<i>8,4</i>		<i>8,4</i>		<i>8,4</i>
(Dépenses réelles)	82	8,2			8,2		8,2		8,2
Services généraux	291	33,5		4,3	37,8		37,8		37,8
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>291</i>	<i>34,5</i>	<i>19,2</i>	<i>4,3</i>	<i>58,0</i>		<i>58,0</i>		<i>58,0</i>
(Dépenses réelles)	274	31,4	18,1	4,4	53,9		53,9		53,9
Total (budgétaire)	1 211	110,3	0,0	1 336,8	1 447,1	186,1	1 633,2		1 633,2
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>1 211</i>	<i>142,5</i>	<i>19,2</i>	<i>1 464,8</i>	<i>1 626,5</i>	<i>239,0</i>	<i>1 865,5</i>		<i>1 865,5</i>
(Dépenses réelles)	1 193	137,3	18,1	1 463,9	1 619,4	239,0	1 858,3		1 858,3
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles (2)									0,0
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>0,0</i>
(Dépenses réelles)									11,7
Coût des services fournis par d'autres ministères									15,6
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>15,4</i>
(Dépenses réelles)									15,4
Coût net du Programme									
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>1 648,8</i>
(Dépenses réelles)									1 885,4

1. Auparavant appelées « Recettes affectées aux dépenses ».
2. Auparavant appelées « Recettes à valoir sur le trésor ».

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Budgétaire					
Programmes géographiques	784,7	736,8	713,8	717,7	715,8
Programmes multilatéraux	613,1	651,7	497,3	703,1	703,0
Partenariat canadien	291,4	272,6	269,5	272,6	272,2
Pays en transition	104,0	86,5	97,2	96,3	96,1
Communications	8,7	9,8	9,8	9,4	9,0
Politiques	7,2	7,5	7,8	8,4	8,2
Services généraux	40,4	38,8	37,8	58,0	53,9
Total budgétaire	1 849,5	1 803,7	1 633,2	1 865,5	1 858,3
Non-budgétaire					
Programmes multilatéraux (1)	8,0	14,4	33,4	11,8	11,8
Total de l'Agence	1 857,5	1 818,1	1 666,6	1 877,3	1 870,1

1. Incluant seulement les paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital.

Tableau 4 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités en 1998-1999

(en millions de dollars)	Programmes géographiques	Programmes multilatéraux*	Partenariat canadien	Pays en transition	Communications	Politiques	Services généraux	Total
ACDI								
VP Afrique et Moyen-Orient	318,4							318,4
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>301,1</i>							<i>301,1</i>
(Dépenses réelles)	300,5							300,5
VP Asie	255,3							255,3
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>246,0</i>							<i>246,0</i>
(Dépenses réelles)	245,4							245,4
VP Amériques	140,1							140,1
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>170,6</i>							<i>170,6</i>
(Dépenses réelles)	169,9							169,9
VP Programmes multilatéraux		497,3						497,3
<i>(Autorisations totales)</i>		<i>703,1</i>						<i>703,1</i>
(Dépenses réelles)		703,0						703,0
VP Partenariat canadien			269,5					269,5
<i>(Autorisations totales)</i>			<i>272,6</i>					<i>272,6</i>
(Dépenses réelles)			272,2					272,2
VP Europe centrale et de l'Est				97,2				97,2
<i>(Autorisations totales)</i>				<i>96,3</i>				<i>96,3</i>
(Dépenses réelles)				96,1				96,1
DG Communications					9,8			9,8
<i>(Autorisations totales)</i>					<i>9,4</i>			<i>9,4</i>
(Dépenses réelles)					9,0			9,0
VP Politiques						7,8		7,8
<i>(Autorisations totales)</i>						<i>8,4</i>		<i>8,4</i>
(Dépenses réelles)						8,2		8,2
Haute direction							4,2	4,2
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>4,0</i>	<i>4,0</i>
(Dépenses réelles)							3,8	3,8
VP Ressources humaines et services corporatifs							27,5	27,5
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>47,9</i>	<i>47,9</i>
(Dépenses réelles)							44,0	44,0
DG Examen du rendement							1,8	1,8
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>1,8</i>	<i>1,8</i>
(Dépenses réelles)							1,8	1,8
CIDPDD							4,3	4,3
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>4,3</i>	<i>4,3</i>
(Dépenses réelles)							4,3	4,3
Total	713,8	497,3	269,5	97,2	9,8	7,8	37,8	1 633,2
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>717,7</i>	<i>703,1</i>	<i>272,6</i>	<i>96,3</i>	<i>9,4</i>	<i>8,4</i>	<i>58,0</i>	<i>1 865,5</i>
(Dépenses réelles)	715,8	703,0	272,2	96,1	9,0	8,2	53,9	1 858,3
% du TOTAL (Dépenses réelles)	38,5%	37,8%	14,7%	5,2%	0,5%	0,4%	2,9%	100,0%

* La portion non budgétaire des Programmes multilatéraux n'est pas incluse.

Tableau 5 : Recettes non disponibles⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999
Non prévues	15,4	15,2	11,7

1. Auparavant appelées « Recettes à valoir sur le trésor ».

Tableau 6 : Paiements législatifs

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Programmes multilatéraux	161,6	133,1	186,1	239,0	238,9

Tableau 7a : Paiements de transfert par classement de subventions et contributions

Les subventions, les contributions et d'autres paiements de transfert que versent l'ACDI, totalisent 1 702,9 millions de dollars représentant 91,6 p. 100 des dépenses liées au programme de l'ACDI. Le tableau suivant présente des précisions à cet égard.

Détails des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
<u>Subventions</u>					
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	0	0	250	0	0
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	124,605	185,829	43,855	134,293	134,268
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	98,558	75,573	92,958	110,208	110,208
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	73,501	97,593	54,310	87,922	87,913
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	67,237	62,750	75,092	62,231	62,231
Subvention à l'Institut Nord-Sud.	1,000	962	924	962	962
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers, et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets.	8,605	8,400	8,288	8,272	8,273
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.	5,000	4,586	4,359	4,359	4,359
Total des subventions	378,506	435,693	280,036	408,247	408,214

Détails des paiements de transfert (suite)

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
<u>Contributions</u>					
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	720,242	670,178	670,818	635,826	635,062
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	97,361	80,233	90,511	86,751	86,681
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	705	1,855	100	754	754
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	66,279	20,743	100	24,057	24,057
Contribution à la Banque interaméricaine de développement.	2,343	11,400	2,500	1,857	1,857
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	84,741	120,739	114,550	109,542	109,540
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	415	1,878	100	6,917	6,884

Détails des paiements de transfert (suite)

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets, et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	143,959	136,748	114,025	140,910	140,872
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	60,148	53,466	60,322	46,945	46,945
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes.	3,017	3,386	3,700	3,077	3,075
Total des contributions	1,179,210	1,100,626	1,056,726	1,056,636	1,055,727
Autres paiements de transfert					
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	161,604	133,060	186,100	238,956	238,956
Total des autres paiements de transfert	161,604	133,060	186,100	238,956	238,956
Total	1,719,321	1,669,379	1,522,862	1,703,839	1,702,896

Tableau 7b : Paiements de transfert par secteur d'activités

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Subventions :					
Programmes géographiques	4,0	2,0	2,0	11,3	11,3
Programmes multilatéraux	292,7	356,9	189,1	321,1	321,1
Partenariat canadien	76,8	72,2	84,3	71,5	71,5
Pays en transition	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Services généraux	5,0	4,6	4,4	4,4	4,4
Total des subventions	378,5	435,7	280,1	408,3	408,2
Contributions :					
Programmes géographiques	720,2	670,2	670,8	636,8	636,0
Programmes multilatéraux	154,5	157,2	117,4	137,8	137,8
Partenariat canadien	204,1	189,6	174,3	189,3	189,3
Pays en transition	97,4	80,2	90,5	89,2	89,2
Communications	3,0	3,4	3,7	3,5	3,5
Total des contributions	1 179,2	1 100,6	1 056,7	1 056,6	1 055,7
Autres paiements de transfert :					
(L) Programmes multilatéraux	161,6	133,1	186,1	239,0	239,0
Total des autres paiements de transfert	161,6	133,1	186,1	239,0	239,0
Total des paiements de transfert	1 719,3	1 669,4	1 522,9	1 703,9	1 702,9

Tableau 8 : Dépenses en capital par secteur d'activités

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Services généraux :					
Mise en oeuvre de nouveaux systèmes informatiques (F-AE)				19,2	18,1

Tableau 9 : Prêts, investissements et avances

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Programmes multilatéraux :					
Paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital (L35)	3,1	6,3	3,3	3,3	3,3

Tableau 10 : Passif éventuel

(en milliers de dollars)	Montant des éléments de passif éventuel		
	Le 31 mars 1997	Le 31 mars 1998	Courant au 31 mars 1999
Demandes d'indemnité pour frais de transbordement d'un navire et pertes			
- Zamcargo Ltd.	74	74	
- Scandia Shipbrokering	154		
Demandes d'indemnité concernant des dommages			
- Perera and Ors	1 300	1 300	1 300
- Alberti		300	
- Pakistan National Shipping Corporation	1 266	1 266	
- Forage St-Lambert International Canada Inc. vs Kilborn & Associés Ltée et l'ACDI	817	817	
Réclamations contractuelles			
- Cyclone Engineering Sales Ltd.	368		
- Amtron Construction International Inc. (El Azab)	50	50	50
- Barber Water Products	225	225	325
- Edmonton Irrigation Specialists		184	
Demande d'indemnité pour moyenne générale			
- Prekookeanska Plovidba	748	748	748
Demande d'indemnité pour négligence et pour contravention au devoir fiduciaire			
- L. Larose and P. Hurd and D. Pankhurst		100	1 200
Total des éléments du passif éventuel	5 002	5 064	3 623

Section VI - Autres renseignements

Sites Web et personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de l'ACDI, ainsi que sur ses activités et son fonctionnement, veuillez visiter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

ou communiquer avec :

Renseignements au public
Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
5^e étage
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
Canada K1A 0G4

Téléphone : 1-819-997-5006

Numéro sans frais : 1-800-230-6349

Ligne pour les malentendants
et les personnes ayant
des difficultés d'élocution : 1-819-953-5023
1-800-331-5018 (numéro sans frais)

Télécopieur : 1-819-953-6088

Courrier électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Lois appliquées

L'ACDI est désignée comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* par les *Décrets P.C. 1968-923* du 8 mai 1968 et *P.C. 1968-1760* du 12 septembre 1968. Les pouvoirs en ce qui concerne le programme de l'ACDI et les questions connexes sont établis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, dans les lois annuelles de crédits et dans la *Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)*. L'ACDI est l'organisme qui assume l'essentiel de la responsabilité à l'égard de l'aide publique au développement (APD) accordée par l'État canadien.

Autres renseignements

Institutions financières internationales (IFI) et instruments connexes

Les IFI englobent les institutions de Bretton Woods, les quatre banques régionales de développement (africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes) et d'autres organisations de développement (par exemple, le Fonds international de développement agricole, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal).

Ressources ordinaires en capital : Les principaux instruments dont disposent les IFI (à l'exception du Fonds monétaire international) pour réaliser leurs programmes de prêts sont les suivants : les ressources ordinaires en capital, les fonds versés à des conditions de faveur des banques, et les fonds d'assistance technique. Les pays membres souscrivent au capital ordinaire des IFI, fournissant à la fois du capital libéré (sous forme de liquidités ou de billets à demande) et du capital exigible. Le capital exigible, qui constitue la majorité du capital-actions des IFI, se compose de ressources qui ne sont pas versées aux IFI, mais qui servent de « garantie » afin de permettre aux banques d'émettre des obligations sur les marchés de capitaux internationaux et de financer leurs programmes de prêt. Le capital exigible, sur lequel les banques n'ont jamais tiré, n'est censé servir qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser les obligations si leurs liquidités ou leurs réserves se révélaient insuffisantes pour respecter leurs obligations financières. Les prêts aux pays membres en développement, tirés sur des ressources ordinaires en capital, sont normalement accordés à un taux légèrement supérieur au coût d'emprunt (c.-à-d. le coût du marché), mais à des conditions bien meilleures que celles offertes directement sur les marchés. Les gains réalisés sur les transactions servent normalement à financer les réserves et à protéger la situation financière de la banque, et dans certains cas à financer en partie son mécanisme de prêt à des conditions de faveur. À mesure que les institutions font leurs preuves et consolident leur solvabilité sur les marchés financiers internationaux, la proportion de capital libéré par rapport au capital exigible diminue.

En plus de leurs programmes de prêt, les IFI possèdent des capacités appréciables en matière de recherche et d'analyse et se situent au tout premier plan pour ce qui est du dialogue sur les orientations

de politique en matière de développement durable dans les domaines de l'environnement et de l'économie, de la réduction de la pauvreté et, de plus en plus, de la saine gestion publique.

Le tableau ci-dessous présente les données sur la participation de l'ACDI aux ressources ordinaires en capital des quatre banques régionales de développement.

Tableau 11 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1999

(en milliers de dollars)	Capital libéré (1)			Capital exigible (3) (Passif éventuel)
	Billets émis		Billets devant être émis (engagement) (2)	
	réalisés	non réalisés		
Banque africaine de développement	96,771.0			677,396.0
Banque asiatique de développement	203,965.0	20,213.0		2,910,131.0
Banque de développement des Caraïbes	18,292.0	7,345.0		73,929.0
Banque interaméricaine de développement	247,071.0	15,716.0	6,097.0	5,832,949.0
Total	566,099.0	43,274.0	6,097.0	9,494,405.0

Source : *Comptes publics du Canada 1998-1999, volume 1.*

1. Les souscriptions au capital libéré sont effectuées en partie par des paiements comptants et par l'émission de billets à demande non productifs d'intérêt et non négociables. Les souscriptions du Canada au capital libéré sont déclarées comme un actif non budgétaire.
2. Ces montants représentent un engagement pour la portion du capital libéré qui doit être souscrit par le Canada dans les prochaines années.
3. Ces sommes figurent en dollars américains dans le rapport annuel de chaque banque. Elles ne sont présentées en dollars canadiens qu'à titre indicatif et fluctuent donc au gré du taux de change. Ces sommes ne deviendraient des déboursés réels qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser des prêts si leurs liquidités et leurs réserves se révélaient insuffisantes.

Fonds versés à des conditions de faveur : Plus de 90 p. 100 des paiements effectués par le Canada aux banques régionales de développement sont affectés à leurs fonds spéciaux servant à accorder des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts sont assortis de conditions très avantageuses (faible taux d'intérêt, longs délais de grâce et longues périodes de remboursement). Les fonds versés à des conditions de faveur sont habituellement réapprovisionnés tous les trois ou quatre ans lorsque les ressources ont été entièrement engagées. L'ACDI administre aussi des fonds d'assistance technique en collaboration avec les banques régionales de développement et le Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir les objectifs d'aide au développement du Canada dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'environnement et le développement social, et afin d'aider les consultants canadiens qui cherchent à établir des relations commerciales avec les IFI.

Le tableau à la page suivante fournit les renseignements sur la participation de l'ACDI aux fonds versés à des conditions de faveur, représentant l'apport que consent le Canada à cet égard, par le truchement des institutions financières internationales.

Tableau 12 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1999

(en milliers de dollars)	Billets émis (1) (non réalisés)	Billets devant être émis (2)	Total (3)
Banque africaine de développement	291,199.0		291,199.0
Banque asiatique de développement	346,422.0	86,129.0	432,551.0
Banque de développement des Caraïbes	40,764.0	4,065.0	44,829.0
Banque interaméricaine de développement	12,665.0	4,007.0	16,672.0
Fonds international de développement agricole	35,118.0	9,096.0	44,214.0
Caisse du Fonds pour l'environnement mondial	80,705.0		80,705.0
Total	806,873.0	103,297.0	910,170.0

Source : *Comptes publics du Canada 1998-1999, volume 1.*

1. Ces billets représentent la partie des fonds versés à des conditions de faveur avancés par le Canada à des organisations internationales, que celles-ci n'ont pas encore encaissés. Payables sur demande, les billets sont encaissés selon les besoins financiers de ces organisations.
2. Ces billets représentent un engagement pour la partie des fonds versés à des conditions de faveur que doit avancer le Canada à ces organisations, lesquels billets seront émis comme il est stipulé dans les ententes avec les IFI.
3. Ces montants peuvent varier en raison de la fluctuation du taux de change.

Les négociations relatives à la cinquième augmentation générale du capital (AGC-5) de la Banque africaine de développement sont arrivées à leur terme en mai 1998. Les négociations ayant trait au Fonds africain de développement (FAfD-8) ont débuté en mai 1998 et ont pris fin en janvier 1999 après huit mois seulement de négociations.

En 1998-1999, l'examen et l'atténuation de la crise financière asiatique sont demeurés une priorité majeure pour le Canada, et sa participation active au sein de la Banque asiatique de développement (BAsD) a constitué son principal argument. En raison surtout des besoins créés par la crise financière, la valeur totale des prêts non remboursés tirés des ressources ordinaires en capital, qui n'a pratiquement pas changé entre 1994 et 1996, a augmenté pour passer de 16,4 milliards de dollars américains en 1996 à 24,7 milliards à la fin de 1998. Avec le solide appui du Canada et d'autres pays membres, la Banque prend des mesures face aux pressions exercées sur son capital de base et aux indicateurs prudentiels générés par cette hausse de 50 p. 100 des prêts enregistrée en deux ans. Le mécanisme de prêts à des conditions de faveur du Fonds asiatique de développement (FAsD) a aussi connu une insuffisance de fonds en raison de la dévaluation majeure des devises de la plupart des pays donateurs et un manque au niveau des contributions supplémentaires attendues, et il a reçu des demandes émanant des nouvelles républiques d'Asie centrale. En mai 1999, la BAsD a lancé les négociations relatives à la huitième reconstitution du FAsD-8.

Les longues négociations visant à reconstituer les fonds à des conditions de faveur de la Banque interaméricaine de développement ont pris fin en 1998-1999; plus de 2 milliards de dollars américains devenaient disponibles aux fins des contributions actuelles aux programmes en faveur des pays membres

les plus pauvres. La Banque a également approuvé un programme de prêts d'urgence à court terme de 9 milliards de dollars américains afin de régler les problèmes attribuables à l'instabilité du marché financier dans les pays membres de la région.

Au cours de l'année, on a poursuivi l'examen stratégique de la Banque de développement des Caraïbes et de ses activités, en consultation avec les pays membres de la Banque et d'autres intervenants, en vue de renforcer le rôle de celle-ci dans la région.

En 1998-1999, les opérations et les partenariats du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) nouvellement reconstitué ont été élargis. Des travaux préliminaires ont été menés en vue de la reconstitution du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.

La même année, le Canada a participé à l'étape initiale des négociations relatives à la reconstitution du Fonds international de développement agricole, qui comprenait l'examen de la vision stratégique de l'organisme.

Institutions de Bretton Woods

Le ministère des Finances dirige les relations entre le Canada et les Institutions de Bretton Woods. L'ACDI s'intéresse surtout aux aspects des activités du Groupe qui ont trait au développement. Elle doit veiller à ce que les positions prises par le Canada devant les Institutions de Bretton Woods traduisent les objectifs et les stratégies du Canada en matière de développement.

Groupe de la Banque mondiale : Ce groupe se compose de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de ses institutions affiliées, à savoir la Société financière internationale, l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Le gouvernement du Canada rend compte au Parlement du financement qu'il accorde au Groupe de la Banque mondiale par le truchement du *Budget principal des dépenses* du ministère des Finances.

L'ACDI cherche à travailler avec la Banque mondiale de diverses façons. L'Agence joue un rôle important dans l'élaboration des interventions du Canada au conseil d'administration pour ce qui a trait aux orientations de politique et aux stratégies du pays en matière de développement, en collaborant directement avec ses homologues en matière d'orientations de politique et de fonctionnement au sein de la Banque et en s'adressant aux Canadiens qui s'intéressent à la Banque. Au cours des dernières années, l'ACDI s'est concentrée sur un certain nombre de questions intéressant la Banque, dont l'élaboration et la mise en œuvre continues d'orientations de politique et de programmes ayant trait à la réduction de la pauvreté, aux rapports hommes-femmes et au développement économique et, de façon plus générale, à l'intégration des aspects sociaux aux travaux stratégiques et opérationnels.

L'ACDI appuie fortement la Cadre de développement intégré de la Banque mondiale, qui a été mis en œuvre au début de 1999 et qui vise à améliorer la prise en charge des programmes de développement par les pays bénéficiaires, à renforcer les partenariats entre les donateurs, les gouvernements des pays

en développement et la société civile, et à créer un meilleur équilibre entre les aspects sociaux et macro-économiques du développement.

L'ACDI verse une contribution à un fonds fiduciaire pour services de consultants au groupe de la Banque mondiale permettant à la Banque d'engager des consultants canadiens pour leur confier l'élaboration de programmes et de projets de la Banque. Par l'intermédiaire d'un fonds distinct d'affectation spéciale, l'ACDI accorde un soutien au travail de l'Institut de développement mondial (auparavant connu sous le nom Institut de développement économique), l'organisme éducatif de la Banque mondiale, lequel offre une formation aux décideurs clés des pays en développement, y compris les parlementaires, les représentants, les organisations non gouvernementales et les médias.

Fonds monétaire international (FMI) : Le ministère des Finances du Canada rend compte au Parlement des opérations du FMI par le truchement du *Budget principal des dépenses*. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI fournit aux pays lourdement endettés les moins développés une aide à la balance des paiements à des conditions de faveur et cette aide provient de l'enveloppe d'assistance internationale.

Index

Afrique et Moyen-Orient	v, vi, 2, 14, 18, 21-23, 27, 28, 29, 30, 31, 33
Aide alimentaire	8, 11, 12-13, 39, 40, 42, 46
Aide publique au développement (APD)	v, vi, 1, 6, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 26, 35, 39, 47, 51
Amériques	vi, 2, 18, 21, 25-27, 29, 30, 33
An 2000	59, 60, 63, 65
Asie	v, vi, 2, 14, 18, 21, 24-25, 29, 33
Assistance humanitaire internationale (AHI)	1, 7, 8, 11, 12, 39, 40, 66
Besoins humains fondamentaux (BHF)	vi, viii, 1, 11-13, 25, 26, 27-28, 40, 41-43, 48-49
Communications	8, 20, 55-58
Consolidation de la paix	v, vi, 14, 23, 24, 40, 41
Développement du secteur privé	vi, viii, 1, 16-17, 23, 31-32, 33, 44-45
Développement durable	v, 1, 2, 5, 15, 16, 19, 21, 39, 41, 64
Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement	vi, viii, 1, 15-16, 23, 24, 27, 30-31, 35, 37, 43-44, 49
Égalité entre les sexes	vi, viii, 1, 4, 5, 12, 13-14, 15, 23, 24, 25, 26, 27, 28-30, 32, 43, 52
Enveloppe de l'aide internationale (EAI)	6, 35, 53-54
Environnement	v, vi, ix, 2, 17-19, 23, 24, 25, 32-33, 45
Europe centrale et de l'Est (ECE)	vi, vii, 1, 2, 8, 14, 18, 19, 35, 36, 37, 38
Examen du rendement	vi, 11, 59, 63
Institutions multilatérales de développement (IMD)	39, 41
Institutions financières internationales (IFI)	vi, 39, 78-82
Jeunesse	v, 1, 4, 5, 12, 14, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 31, 37, 40, 56
Microcrédit	23, 27, 52, 64
Millénaire	v, 2, 24, 52
Mines terrestres	22, 40
Nations Unies	vi, 4, 5, 6, 14, 21, 23, 37, 39, 41, 52, 53, 66
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	vi, 5, 19, 22, 23, 53, 54
Organisations non gouvernementales (ONG)	7, 12, 13, 16, 25, 31, 33, 37, 41, 43, 46, 50
Partenariat canadien	8, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 47-50
Pays en transition	ix, 2, 8, 19, 20, 35-38
Politiques	1, 5, 8, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 40, 51-54
Programme d'information sur le développement (PID)	55, 56
Programmes géographiques	8, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21-34
Programmes multilatéraux	8, 11, 14, 15, 16, 18, 20, 39-46
Réduction de la pauvreté	v, 1, 4, 5, 8, 15, 16, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 31, 39, 41
<i>Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du ^{xx}e siècle (Le)</i>	4-5
Services d'infrastructure	vi, viii, 1, 14-15, 23, 27, 30, 63
Services généraux	8, 20, 59-62
Subventions et contributions	72-75
Sûreté nucléaire	vii, 8, 35, 37-38